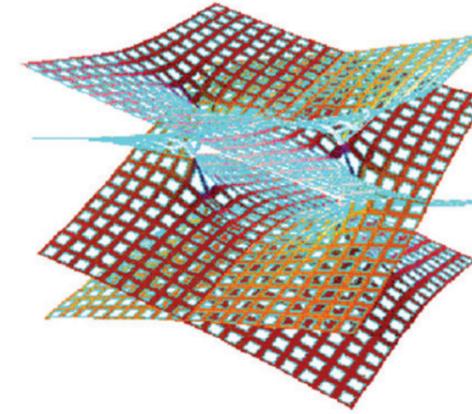


WUNSCH 18

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ÉCOLE DE PSYCHANALYSE DES FORUMS DU CHAMP LACANIEN

juin 2018



WUNSCH 18

Numéro 18, juin 2018

**Bulletin international
de l'École de psychanalyse des Forums du champ lacanien**

ÉDITORIAL

Pendant l'année 2017 nous avons commémoré les 50 ans de la Proposition de 67. Cette commémoration a été réalisée dans différents Espaces École, ce numéro de Wunsch est destiné à recueillir les interventions du 7 septembre 2017 à la Journée d'École à Rio de Janeiro, intitulée : « *La preuve par l'École et l'École à l'épreuve, 50 ans après la proposition* » ainsi que l'intervention de deux collègues du CIG à la journée intercartels, intitulée « *De l'expérience...* », à Paris le 23 septembre et, enfin, la journée sur la passe à Paris le 30 septembre de la même année, intitulée : « *Débat sur l'AME et la passe* », organisée par le CIG. Tous ces textes sont un bon préambule pour nos réflexions d'École en ce qui concerne le quatrième symposium sur le fonctionnement de la passe qui se tiendra à Barcelone le 12 septembre 2018.

Wunsch 19 recueillera les textes des interventions, sur l'École, son fonctionnement, ses dispositifs et sur la garantie, qui auront lieu à Barcelone.

**DEUXIÈME JOURNÉE D'ÉCOLE, DEUXIÈME SYMPOSIUM
INTERAMÉRICAIN DES FORUMS DU CHAMP LACANIEN,
7 SEPTEMBRE 2017, RIO DE JANEIRO (BRÉSIL)**

Présentation : Marcelo Mazzuca

(Secrétaire du CIG pour l'Amérique)

Dans le sillage de l'initiative prise au Symposium qui a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) en août 2015, les membres du CIG pour l'Amérique (Sandra Berta, Clara Mesa et Marcelo Mazzuca) avons organisé une Journée d'École dans le cadre du II^e Symposium Interaméricain des Forums du Champ Lacanien qui a eu lieu à Rio de Janeiro (Brésil) en septembre 2017. Le but était de voir où en était la pratique et le dispositif de la Passe un demi siècle après avoir été introduit par Lacan. D'où le titre de la Journée : « La preuve par l'École et l'École à l'épreuve, 50 ans après la proposition ».

C'est la raison pour laquelle nous avons mis l'accent et le point d'interrogation sur la « fonction » qu'accomplit chacun des acteurs dans l'expérience de la passe. À la différence du Cartel, la Passe c'est comme le witz : ça commence avec une contingence (ça peut arriver ou pas), et ensuite ça se transmet et se retransmet de manière toujours plus ou moins différée. Comme dispositif institutionnel, il est constitué d'une série d'éléments et d'engrenages qui font de son fonctionnement quelque chose de beaucoup plus complexe et multiple que le dispositif du Cartel. C'est ce qui rend difficile l'appréhension de cette expérience, puisque nous n'avons pas de panoptique qui puisse être contruit pour surveiller et juger de ce qu'il en résulte. Lacan, son Luthier, en a voulu ainsi. Et c'est ainsi que nous le pratiquons dans l'École du Champ Lacanien, en lui adjoignant la difficulté, mais aussi la richesse, de l'international et du plurilinguisme.

En suivant ces lignes de force nous avons conçu notre propre dispositif pour la journée de travail : donner la parole, selon la modalité d'une table ronde, à des membres de l'École qui ont effectivement participé à l'engrenage de la passe. Dans ce but nous avons divisé la journée en quatre parties pour explorer les différentes fonctions : la fonction d'« enseignement » (des AE), la fonction de « désignation » des passeurs (des AME), la fonction de « transmission » (des passeurs), et la fonction de « nomination et élaboration » (du Cartel de la Passe). Travail auquel s'est ajoutée la fonction de « réception et admission » des demandes de passe aux Secrétariats Locaux (en ce qui nous concerne la CLGAL), dont les membres ont participé en coordonnant chacune des quatre tables. Donc, quatre fonctions plus une.

Vous trouverez ci dessous, en substance, le travail réalisé.

Preuve, temps et acte

Vera Iaconelli

La désignation comme Analyste de l'École implique la preuve, non pas de la fin d'une analyse, mais la preuve de la transmission du parcours d'une analyse jusqu'à sa supposée fin, quelle qu'elle soit, et de l'assomption du désir de l'analyste qui s'est exprimé ou pas par l'option de se convertir en analyste au niveau professionnel. La désignation implique un parcours qui culmine avec une conférence publique et un autre moment où se publient les textes. Chacun des auditeurs ou lecteurs de ces paroles ou textes fait ce qu'il veut ou ce qu'il peut de cela. Beaucoup firent le travail de me transmettre ce que mes paroles ou ma lecture leur causa. Échange inattendu, surprenant, pour le moins très riche, parfois bizarre. Mais les bizarreries nous intéressent. Ces moments furent autant des défis que des moments gratifiants ; parmi ceux-ci, j'inclus bien sûr ce moment de produire et de communiquer ce que je vous communique maintenant.

Mais parler de la fin de nos analyses n'est pas la prérogative de l'AE car cela peut être fait par n'importe lequel d'entre nous lors d'interventions au sein d'une rencontre comme celle-ci, par exemple. Rien n'empêche que n'importe lequel d'entre nous écrive un travail qui traite de la formalisation de la fin de sa propre analyse. C'est souhaitable et complètement possible, le témoignage apporte toujours une contribution à propos de la formalisation d'un parcours analytique et de ses résultats, ne se résumant pas bien sûr à un témoignage sur la fin en elle-même mais c'est un texte dont on peut extraire quelque chose d'analytique qui se réfère à notre travail. Nous procédons de la même manière en présentant les autres cas de notre clinique.

Mais de l'AE, spécifiquement, on attend qu'il continue à parler davantage de cette expérience. Mais de quelle expérience ? L'expérience d'une fin d'analyse ou l'expérience de la nomination d'AE ? Cette question est-elle possible ?

Il est admis que l'AE dure trois ans (ce numéro est curieux) mais en me référant à ces trois ans, nous ne pouvons pas savoir a priori combien de temps l'AE maintiendra sa vigueur et son efficacité. Dire le contraire serait une imposture. Le pari de ces trois ans se base sur le désir et le désir, comme nous le savons, est obstiné.

Dans ce sens, je propose que les AE (j'essaie par là-même de contribuer à « la question AE ») s'auto-désautorisent de cette fonction. Et ayons de la patience si d'un côté une personne croit vraiment que la valeur de son discours sur le parcours d'une analyse durera et si, de l'autre, elle suppose une consistance liée à la position d'AE. Il nous incombera de ne pas l'inviter à parler si nous ne sommes pas d'accord avec son jugement personnel. Je fais cette proposition basée sur mon expérience d'AE mais également sur mon expérience d'analysante et d'analyste traitant de la fin des analyses. Je fais cette proposition basée sur le temps qu'il faut pour occuper une position et pour en sortir. J'en appelle à l'élégance. Pourquoi pas ? Nous connaissons le caractère esthétique de notre travail.

Le parcours d'une analyse est mon thème récurrent de travail, d'étude et de supervision. C'est le grand *leitmotiv* pour me diriger dans la clinique tous les jours. Et cela me conviendrait de continuer à produire des textes sur ce thème, mais constatez que convenance est un mot qui ne se combine pas à la psychanalyse. Je dirais même que la psychanalyse apprécie de se maintenir inconvenante, la peste.

Cette année, en travaillant sur Hamlet lors d'un séminaire, j'ai suggéré que la procrastination du personnage pourrait être assimilée à la procrastination d'un moment à la fin de l'analyse, celui où le patient se demande que faire de plus, quand tout a déjà été dit. Lorsque ce n'est plus qu'en lui que demeure l'analyste, reprendre une fois de plus le chemin vers la rue jusqu'à ce que l'analysé *manque*¹ et qu'il assume qu'*il manque quelque chose*². Aucune interprétation n'est plus certaine que la porte à ce moment-là. Cette attente d'un acte peut être exaspérante, acte initié par l'analyste et par sa position désirante ou par le désir de l'analyste mais qui ne peut être conclu que par l'analysé. Alors, nous attendons et montrons la porte. Lors de la scène du dernier acte de l'assomption de son désir, Hamlet n'agit pas avec élégance lors de la scène de confrontation avec Laërte à l'intérieur de la tombe, une des scènes les plus insolites de Shakespeare.

Ainsi j'assimile la sortie de l'AE à la sortie de l'analyse. Rien de mal ! Car cela fait partie du pari sur l'AE, qu'on parie qu'il sache quelque chose sur le moment de sortir. Réponse qui ne pourra être récoltée qu'au un par un.

Et à quoi servirait la peine de nommer un analyste AE alors que nous connaissons les défis de la formalisation, de l'exposition publique et des désaccords inévitables ? Peut-être pour ces mêmes raisons.

La transmission, en créant quelque chose de nouveau, ne diffère pas du défi d'une analyse dans laquelle nous nous efforçons de transmettre ce qui nous échappe inexorablement, que ce soit comme analysants ou comme analyste mais, en le faisant, nous créons de nouvelles façons de soutenir notre vile et insignifiante existence. La formalisation, lorsqu'elle n'est pas une pure « parlotte », est produite par les mêmes fils que l'analyse, quels qu'ils soient, *des mots qui font corps*.

Par rapport à l'exposition publique. Le public concerne ce que nous sommes en tant que sujets dans le lien social et sujets au lien social. Supposer que mon histoire fut pire ou meilleure que celle des autres, c'est croire aux histoires, ce serait élever la fiction à la place de la vérité, ce dont l'analyse essaie de nous faire bouger. C'est seulement une version de plus d'une histoire qui ne coïncide jamais avec elle-même.

Souvenons-nous pourtant que les transferts se créent de cette exposition et nous y sommes élevés à des places inévitablement fragiles et instables. Mais n'est-ce pas de cela même dont il s'agit dans notre travail ? Laisser supposer pour que l'autre use de cette supposition le temps nécessaire jusqu'à ce que cela ne lui soit plus nécessaire. En sachant que nous autres sommes avertis du fait que la question concerne donc ce que nous supposons. Soit que la supposition de l'autre ne nous serve pas d'excuses pour être une imposture, cela en revanche est de notre entière responsabilité.

Par rapport aux désaccords, eh bien ce défi fut plus difficile parce que j'apprécie d'être membre participant du Forum et j'étais vraiment heureuse d'occuper cette position, tant que je me savais ne pas être « en dehors ». J'insiste sur cela parce que je sentais que j'appartenais à ce lieu excentrique et plein d'échanges significatifs. Mais la place d'AE en plus de la question du « temps réglementaire » me plaça face à une autre question, je suis devenue membre de

1 Note du traducteur : en français dans le texte espagnol.

2 Idem.

l'École alors que j'étais AE. Pour éviter le paradoxe, que j'ignorais, d'avoir un AE qui ne serait pas membre de l'École. J'acceptais. En théorie, cela paraît simple et cohérent mais cela peut être dangereusement convenant. Et la convenance, comme je l'ai souligné, peut être contre analytique ; donc, je continue, avec de sérieuses limitations, à contribuer en tant que membre de l'École, une des raisons pour laquelle j'ai fait la passe. Je le sais, c'est paradoxal mais ce passage fait partie de mon témoignage. Lors de mon témoignage, étant interrogée sur le fait d'être membre du Forum, j'ai relaté que je me voyais dans l'impossibilité de contribuer depuis cette place, j'ai désiré que le récit de mon analyse soit une contribution à l'École.

J'en profite pour proposer que l'auto-désautorisation de la position d'AE revienne sur la position de membre de l'École et que les vœux se renouvellent à cette occasion, pour les situations similaires. Je sais qu'il y a peu de cas où ce paradoxe se présente mais il serait bénéfique que ces cas puissent nous faire travailler sur la logique à partir de laquelle cette fonction est supposée opérer. Que le singulier nous fasse travailler, comme toujours.

Cela dit, je renouvelle mon engagement au Forum, je me dispose à poursuivre nos conversations dans la mesure où il y aurait quelque chose d'autre à transmettre et je déclare publiquement mon désir de rester Membre de l'École malgré les limitations décrites plus haut.

Je conclus ce discours en me désautorisant de la place d'AE ; par conséquent, je ne suis plus Analyste de l'École à partir de cet acte.

J'espère avoir contribué à la réflexion car ce fut mon désir depuis le début.

Post scriptum : il y a eu transmission, il y a eu ae

À propos de l'expérience d'AE, la seule dont je puisse témoigner est la mienne. Je passe du témoignage de mon parcours et de la fin de mon analyse vers le témoignage de mon parcours en tant qu'AE à l'intérieur de l'École, avec la proposition de contribuer à la question de l'AE c'est-à-dire pour l'École, une fois que l'AE est référé par l'École.

Dès le début, la nomination eut pour effet la reconnaissance qu'il y eut bien transmission de l'indicible d'une analyse et une grande joie accompagna cet événement. La première impression fut celle d'avoir fait partie d'un dispositif qui accomplit sa fonction de dire : quelque chose fut transmis de la fin d'une analyse et du désir ayant eu pour résultat l'analyste. Ce que j'apprécie surtout est qu'à partir de ce dispositif puisse être recueilli quelque chose du travail que nous réalisons quotidiennement dans nos cabinets et nos analyses.

L'enthousiasme provient de la possibilité de faire bord à l'indicible de l'acte analytique et à ses conséquences. J'entends que cela se réfère à la reconnaissance du fonctionnement d'un dispositif composé d'AME, de passeurs désignés par eux, de secrétaires qui reçoivent en entretien le candidat passant, du passant et du cartel de la passe. Enfin, quand il y a eu nomination, le passant est invité à retransmettre à l'École ce qu'il fut capable de transmettre aux secrétaires, aux passeurs et ces derniers, à leur tour, au cartel de la passe.

Ce passage au public est le retour vers l'École de ce qu'elle-même préconise en promouvant la rencontre entre la psychanalyse en intension et en extension. De fait, il s'agit

d'un événement émouvant lorsque nous reconnaissons notre propre analyse et nos analysants dans les paroles de nos collègues. Il en fut ainsi quand j'eus le privilège d'entendre Pedro Arévalo, Camila Vidal et plus récemment Elizabeth Thamer. Ce fut aussi ce que je recueillis de quelques personnes qui m'écoutèrent faire témoignage.

Il faut souligner l'affirmation que j'ai écouté de Colette Soler quand on donne la nouvelle de la passe : « il y a eu transmission ». Ce que je suis en train d'essayer de cerner ici est la séquence d'événements qui a pour résultat le retour vers l'École de la transmission qui fut produite. Il y a eu transmission et l'École est la destination finale de cette transmission.

Je dirais qu'il y a eu AE dans la mesure où le cycle se referme sur l'École et où ses effets s'ouvrent singulièrement pour ceux qui écoutent et lisent les témoignages et font de cela ce qu'ils peuvent et désirent faire.

En plus, en ce temps que j'ai appelé réglementaire, le temps convenu, considéré souhaitable pour qu'un AE exerce cette fonction, d'abord deux puis trois ans, je fais ma proposition et je la soutiens à partir de ma participation comme AE et non à partir de l'expérience des autres qui auront à parler en leur nom propre.

Je propose que le temps de l'AE soit un moment de conclure et non une période de temps prédéterminée. Que les paroles allant au-delà du témoignage qui rend à l'École l'effet du dispositif, aussi bien celles du membre de l'École qui passa par la passe que celles des passeurs et des cartelants, soient contingentes et basées sur leur désir de continuer à parler et sur celui de l'École de continuer à les écouter.

Ne perdons pas l'efficacité de ce dispositif par l'inertie que la nomination peut dissimuler. Dans mon cas singulier, j'ai cherché à souligner l'efficacité du fait qu'il y a eu **transmission** et qu'il y a eu **AE**, et qu'il y a donc eu également AME, passeurs, secrétaires du dispositif, cartel et École.

Le temps qui m'a incombé en tant qu'AE, le temps où je m'étais enthousiasmé de parler en tant qu'AE est celui-ci et ne correspond pas au temps stipulé au départ. Je ne crois pas non plus que d'autres collègues se contenteront de trois ans. Mais je crois qu'il ne s'agit pas de cela. Nous fûmes AE en retournant vers l'École les effets de la chaîne d'événements que nous avons actionnés et qui la constituent. Nous continuons ensuite d'être membres avec nos contributions singulières pour un temps indéfini, une fois que l'événement est passé. Je fus AE en 2016 et j'en remercie l'École. Depuis lors j'ai parlé, lorsque j'ai été invitée, sur les problèmes cruciaux de la psychanalyse, comme membre qui passa par cette expérience pleine d'émotion.

Merci.

Traduction : Isabelle Cholloux

Sur les limites du savoir³

Elisabete Thamer

Avant d'aborder la question de la fonction de l'AE, j'aimerais vous faire part de quelque chose d'essentiel que j'ai appris de mon expérience d'analyse, car il y a, à mon avis, une certaine corrélation entre les deux. En affirmant « *La psychanalyse, didactique*⁴ », Lacan postule qu'au fond toute analyse est formatrice, qu'elle nous apprend quelque chose. Ce qui va au-delà du seul traitement.

Il y a beaucoup d'espoirs chez celui qui commence une analyse. Cependant, au fur et à mesure que celle-ci avance, il devient de plus en plus évident pour le sujet qu'une analyse ne peut pas tout. Elle pourra le débarrasser de plusieurs de ses symptômes, mais ne pourra pas les éradiquer tous ; elle lui permettra d'obtenir un certain savoir sur lui-même, mais non un savoir « tout ». C'est pour cela que je considère que l'une des questions cruciales de la psychanalyse est, justement, ce que fera l'analysant avec ce hiatus existant entre ce que le dispositif analytique lui a procuré et ce qui lui a été impossible d'obtenir.

Sous cet angle, la perspective peut paraître décourageante ou aléatoire, mais ce n'est pas le cas. Elle n'est pas décourageante, et Lacan a insisté sur les affects positifs qui marquent une analyse conduite jusqu'à son terme, évoquant d'abord « l'enthousiasme », dans la « Note aux Italiens »⁵ et, ensuite, la « satisfaction », dans la « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* »⁶. Ces affects ne sont non plus aléatoires, mais les signes résultants d'une logique singulière, qui trace les paramètres d'une conclusion. Comment donc obtenir une fin d'analyse dont la satisfaction soit la marque de fabrique, alors que beaucoup des attentes du début sont frustrées ?

Les limites de la psychanalyse sont diverses, quelques-unes relèvent de son seul instrument, la parole. Celle-ci non seulement est impropre pour appréhender le réel d'où provient une grande partie des afflictions du sujet, mais elle implique aussi, en son exercice, une bonne partie de jouissance.

Il y a aussi d'autres impasses intrinsèques au dispositif analytique qui s'ajoutent à ceux de la parole. Deux de ses concepts fondamentaux condensent, à mon avis, une impasse cruciale pour le dénouement d'une analyse, à savoir : les concepts d'inconscient et de transfert. En 1969, dans « L'acte psychanalytique », Lacan redéfinit l'inconscient en affirmant ceci : « Qu'il y ait de l'inconscient veut dire qu'il y a du savoir sans sujet⁷ ». Sur le transfert, il nous donne cette formule assez simple en 1973 : « c'est de l'amour qui s'adresse au savoir⁸. » Ce simple rapprochement nous montre que l'hypothèse transférentielle, qui espère obtenir un savoir et sans laquelle il n'y a pas d'analyse, est vouée à la frustration, en raison de la nature même de l'inconscient. Non seulement cette définition met le savoir inconscient hors de

3 Cette intervention, qui a eu lieu en septembre 2017 à Rio de Janeiro, reprend une partie importante de développements déjà publiés dans l'article « "Ce n'est pas ça !" Quelques considérations sur savoir et fin d'analyse », paru dans *Champ lacanien*. Revue de Psychanalyse, n° 20, « Actes et inhibition », novembre 2017, pp. 101-108.

4 J. Lacan, « De nos antécédents », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 71-72.

5 J. Lacan, « Note italienne » [Nota aux Italiens], dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 309.

6 J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », dans *Autres écrits*, op.cit., p. 572.

7 J. Lacan, « L'acte psychanalytique » [Compte rendu], dans *Autres écrits*, op. cit., p. 376.

8 J. Lacan, « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des *Écrits* », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 558.

portée de l'analysant, en mettant en porte à faux la notion de « sujet de l'inconscient », mais Lacan insiste encore sur un autre point : l'inconscient est un « savoir qui ne pense pas, ni ne calcule, ni ne juge⁹ », en outre, il est der Arbeiter, un travailleur idéal, qui n'est jamais en grève. Cela veut dire qu'il n'y a pas de fin d'analyse dont la solution vienne de l'inconscient. Si le terme, par définition, ne peut pas provenir de l'inconscient, d'où peut-il venir, sinon du sujet lui-même ? Plus précisément, de la façon dont il se maintient, ou non, accroché à son propre inconscient ? C'est la raison pour laquelle je pense que la clef d'une analyse finie se trouve dans un virage radical de la position du sujet par rapport au savoir, savoir qui est le dénominateur commun entre les deux définitions que j'ai soulignées et qui sont, en apparence, contradictoires entre elles.

On doit maintenant se poser la question suivante : est-ce que le « savoir » en jeu dans ces deux définitions est-il le même ? Selon Lacan, il a fallu la création de la psychanalyse pour que la question du « savoir » se renouvelle, puisqu'elle démontre, justement, qu'il y a du savoir qui ne se sait pas. Il est évident alors que le « savoir » en psychanalyse n'est pas univoque, car nous avons, d'un côté, le savoir articulé, énonçable en termes langagiers : « Pour l'être parlant », dit Lacan dans le *Séminaire Encore*, « le savoir est ce qui s'articule¹⁰. » De l'autre côté, nous avons le savoir inconscient, effet de la langue, et qui dépasse ce que le sujet peut énoncer en termes de langage. Le savoir articulé, qui va d'un signifiant à un autre, engendre nécessairement un manque-à-savoir qui maintient le sujet dans une quête constante de complément de savoir. Je pense pouvoir affirmer que le savoir espéré par l'analysant, en tout cas avant que le moment de passe fasse chavirer tout cela, c'est l'attente d'un savoir énonçable et causal au sens classique du terme, c'est-à-dire l'idée qu'en « connaissant » la cause, ses symptômes disparaîtraient. L'analyse montre que c'est bien le cas de quelques symptômes, mais pas de tous.

Les effets du déchiffrement, liés aux bénéfices de l'adresse de la parole sous transfert, assurent des effets thérapeutiques non négligeables. Tant mieux ! Une bonne partie des analysants d'ailleurs se contentent de ce gain, et cela n'est pas forcément un problème s'ils n'ont pas l'intention d'un jour devenir psychanalystes. Les effets thérapeutiques sont, cependant, à double tranchant pour la conclusion de l'analyse, parce qu'ils peuvent nourrir, du côté de l'analysant, l'espoir d'obtenir un jour un effet thérapeutique majeur, définitif et radical, qui le libère du destin que lui impose son inconscient. Comme l'a dit Lacan, aussi dans le *Séminaire Encore* : « À cause de ce qui vient au dit comme conséquence », une analyse n'arrive pas toujours à faire ex-sister un dire duquel dépend justement son terme¹¹.

Fins

Nous savons que Lacan n'a pas cessé d'élaborer la question de la fin de l'analyse, et qu'il a avancé progressivement des critères pour la discerner, comme la chute des identifications, passant par la traversée du fantasme, jusqu'à l'identification au symptôme, qui est solidaire de ses élaborations sur l'inconscient réel. Ce qui me semble important de souligner, ce n'est qu'aucune de ses élaborations successives n'invalide les précédentes, mais les complète. Nous observons que les communautés analytiques élisent parfois l'une ou l'autre de ces

9 J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, p. 26 ; dans *Autres écrits*, op. cit., p. 518.

10 J. Lacan, *Le Séminaire*, Livre XX, « Encore », Paris, Seuil, 1975, p. 125.

11 *Id.*, *ibid.*, p. 25.

élaborations, et la transforment en une espèce de *orthodoxa*, façonnant ainsi les attentes par rapport à la passe. De temps en temps, un concept devient agalmatique, faisant barrière à que nous nous laissions instruire par le singulier de chaque analyse.

Traversée du fantasme

C'est pour cette raison que j'aimerais aborder un point qui est peut-être considéré aujourd'hui comme désuet, si on le compare aux dernières élaborations de Lacan, à savoir la traversée du fantasme. On pourrait m'opposer à juste titre la question : pourquoi aborder cette question si rebattue ? Justement puisqu'aucune analyse orientée par les élaborations de Lacan sur la fin de l'analyse, y compris l'identification au symptôme, ne peut se passer de ce passage où, précisément, l'assurance que le sujet prenait à son fantasme est chavirée¹². Pourquoi ladite « traversée du fantasme » est incontournable pour conclure une analyse ? Parce que c'est elle qui démonte le socle des symptômes-vérité qui tout au long d'une vie a noué le sujet à un grand Autre hypothétique. Peu de temps après la diffusion de sa « Proposition », Lacan avait affirmé que « la valeur d'une psychanalyse, c'est d'opérer sur le fantasme¹³. » Or, l'expression « valeur de la psychanalyse » est une appréciation, un jugement de Lacan sur la portée de l'analyse. En effet, il n'y a pas d'analyse qui puisse être considérée finie sans que la jouissance prise au fantasme ait été touchée, car ce n'est qu'en perdant toute signification que le fantasme « touche au réel¹⁴ ». La chute de cette « fiction » pourra, éventuellement, permettre que le sujet puisse percevoir, enfin, la dimension réelle de son inconscient. Je reviendrai sur ce point.

Remarquez qu'il s'agit ici de quelque chose que l'analyse peut procurer, un champ dans lequel elle prouve son efficacité. Malgré l'insuffisance du déchiffrement et de la fuite du sens, il en existe un que l'analyse écrit, et elle l'écrit parce qu'il insiste : c'est justement le sens du fantasme. C'est le seul sens qui insiste tout au long de l'analyse, dans certains symptômes, dans les plaintes, dans le lexique de l'analysant, dans quelques signifiants et scénarii condensateurs de jouissance. Le fantasme « n'est pas perméable à tout sens¹⁵. »

Traverser le fantasme n'est évidemment pas s'en débarrasser une fois pour toutes, mais « réaliser » sa dimension fictionnelle, forgée et contingente dont l'auteur est le sujet lui-même, scénario de jouissance qu'il imputait jusqu'alors à un Autre qui n'existe pas.

Ce fut ainsi que, dans le rêve duquel j'ai dégagé la structure de mon fantasme, un mot néologique introduisait le contenu onirique dont le scénario, bien entendu, m'était extrêmement familier ; et une expression marquait la conclusion : « Ce n'est pas ça ! » Le mot qui l'introduisait, était un mixte de *bete* qui, outre le fait d'être la façon dont les personnes proches m'appellent au Brésil (mon pays d'origine), évoque aussi l'adjectif « bête », en français (la langue du pays où je vis depuis longtemps), avec le verbe grec *semainein*, qui veut dire « signifier ». Ce dernier était, à ce moment-là, un terme important pour la thèse en philosophie que je préparais. J'ai conclu alors, que ce néologisme rêvé voulait dire simplement « une signification

12 Cf. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 254.

13 J. Lacan, « Discours de clôture des Journées sur la psychose (21 et 22 octobre 1967) », in *Recherches*, 8, Enfance aliénée II. L'enfant, la psychose et l'institution. Paris: CERFI, dezembro de 1968, p. 148.

14 J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 487.

15 J. Lacan, *Le Séminaire*, Livre XVIII, « D'un discours qui ne serait pas du semblant », Paris, Seuil, 2006, p. 28.

bête ». Le scénario du fantasme, jusque-là grave, s'est dévoilé à partir de ce moment comme une sorte d'équivoque, dont l'expression finale – « Ce n'est pas ça ! » – dénotait la séparation. De ce rêve, il n'y avait plus rien à extraire, il n'avait pas besoin d'être interprété ni n'engendrait des associations. Ce sont bien entendu les changements dans la vie qui peuvent témoigner que quelque chose s'est défait là.

« Réaliser » que le fantasme est une fiction dont on est l'auteur implique déjà un effet de séparation et, nécessairement, un changement d'affect, car éprouvant l'inconsistance de l'Autre, les relations du sujet aux autres sont définitivement modifiées, mais aussi son rapport au savoir. Ce chavirement modifie nécessairement les investissements de la libido, car les restrictions imaginaires et symboliques sont très allégées. La jouissance prise au fantasme perd de sa puissance, laissant subsister seulement la pulsion, voire un style. Mais des goûts qui ne sont pas étrangers à ce qui furent un jour les sillons par où le sujet a essayé d'accoupler son désir à un Autre qui n'existe pas. Tant que le sujet prend la fiction du fantasme pour du réel, il n'y aura absolument pas de traversée qui lui permettra d'engager la fin de l'analyse.

Vers l'inconscient réel ou le deuil du savoir articulé

La traversée du fantasme est sans aucun doute une étape fondamentale de la fin de l'analyse, mais est-elle cependant suffisante ? Est-elle l'index que la relation du sujet au savoir a été modifiée ? Il me semble qu'il s'agit d'un passage nécessaire mais non suffisant pour la modification du rapport du sujet au savoir, ce qui me semble essentiel pour l'exercice de la fonction analytique.

Il n'est pas suffisant car le savoir lié au fantasme est un savoir fictionnel mais énonçable, on peut d'ailleurs en témoigner de cette « vérité menteuse ». Le problème est que, malgré cela, l'inconscient ne cessera pas de chiffrer de la jouissance, et il y a de la jouissance qui n'est pas arrimée au fantasme. La traversée de celui-ci est-elle suffisante pour assurer que le sujet se détache de la jouissance qui le lie au déchiffrement, c'est-à-dire à son inconscient ? Peut-on rester amoureux de son inconscient – de ses formations, malgré la traversée du fantasme ?

Je pense que l'analyse peut amener l'analysant un peu plus loin, le libérant de sa passion du déchiffrement, et cela ne pourra venir d'aucune façon de son propre inconscient. Aucune interprétation ne pourra modifier l'inconscient, mais, éventuellement, la jouissance qui attache le sujet à son inconscient. Il n'y a point de rêves ou de lapsus providentiels qui viennent déterminer la fin, livrant au sujet un matériel exceptionnel, un rêve *grand cru* qui lui permettrait de conclure. Cela est un songe d'analysant, voire de quelques analystes. L'analyse ne modifie pas l'inconscient, mais certainement le sujet, car elle peut modifier la façon dont celui-ci lit les formations de son inconscient, voire arrive à le débrancher. Si les témoignages de passe sont riches d'exemples de rêves ou de lapsus inoubliables, ils le sont non par le fait qu'ils étaient exceptionnels en soi, mais parce que le sujet ne les a plus lus comme auparavant. Je pense que c'est cela qui marque le virage, et non l'inverse.

Lorsque Lacan écrit « quand [...] l'espace d'un lapsus, n'a plus aucune portée de sens (ou interprétation), alors seulement on est sûr qu'on est dans l'inconscient. On le sait, soi¹⁶. » On peut se demander : Pour qui, un laps n'aurait plus de portée de sens, sinon pour le sujet ?

16 J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du "Séminaire XI" », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 571.

C'est le sujet qui n'impute plus de sens à son lapsus, et non l'inverse. C'est le sujet qui, ne cherchant plus à se représenter auprès du ou des signifiants de son lapsus, ne le lit plus, pouvant enfin le reléguer au réel hors sens. Je situerais là l'achèvement du deuil d'un manque-à-savoir. On sait qu'on sait assez pour conclure.

Cela réorganise le métabolisme des jouissances, permettant au sujet de conclure qu'il y a une jouissance opaque que l'analyse ne pourra pas éliminer. Nonobstant l'opacité d'une partie de la jouissance réfractaire au déchiffrement, l'analysé sait que cet inconscient, à jamais hors de prise, est bel et bien le « sien », parce que ce savoir inconscient qui le dépasse affecte son corps, corps qui n'est pas le sujet. Il saura y faire avec cela.

La satisfaction qui marque la fin est un signe que le sujet a été modifié par son analyse, dans la façon dont il supporte son incurable division. L'affect de satisfaction, par le fait d'atteindre le corps, indique quelque chose, là où le signifiant échoue, attendant ainsi que le rapport du sujet à un certain réel a été touché, du moins ce réel qui, faisant jour dès lors comme impossible, allège le sujet de ses impuissances. Mais bien sûr ce point va bien au-delà de ce que l'on peut témoigner comme savoir articulé, cette « vérité mensongère » qui n'est ni plus ni moins qu'une « signification bête ».

À la fin de son séminaire « Les non-dupes errent », Lacan dit ceci : « Pour la première fois dans l'histoire, il vous est possible, à vous d'errer, c'est-à-dire de refuser d'aimer votre inconscient, puisqu'enfin vous savez ce que c'est : un savoir. Un savoir emmerdant.¹⁷ »

La fonction de l'AE

Avec l'invention du dispositif de la passe, Lacan a forgé une façon d'interroger le savoir du psychanalyste. Il a installé un procédé qui enlève la tranquillité de ceux qui se prétendent analystes, les incitant constamment à interroger cette « ombre épaisse » qui gît sur le passage de l'analysant à l'analyste. Car la tendance, y compris parmi les « meilleurs » analystes, est de se reposer sur des savoirs déjà acquis, courant le risque de faire flancher le désir de savoir qui doit animer notre pratique. Le moins que l'on puisse dire sur la passe, c'est qu'elle engendre un certain déconfort de l'ensemble de la communauté, un déconfort dont l'objectif est de nous pousser au travail, empêchant que la routine se cristallise en certitudes qui nous éloignent de la singularité de chaque cas, qui nous apporte toujours un savoir nouveau. Au sein de l'École, la fonction de l'AE est d'essayer de maintenir au centre de celle-ci ce trou dans le savoir, ce qui parfois dérange. À ce mouvement, contribuent tous ceux qui participent du dispositif : AME, passeurs, passants, nommés ou pas. Il s'agit d'un pari collectif qui ne nous laisse pas oublier qu'il y a « un réel en jeu dans la formation même du psychanalyste », et que ce réel, comme nous l'a averti Lacan, « provoque sa propre méconnaissance », voire produit « sa négation systématique¹⁸. » L'existence d'un trou dans le savoir ne signifie pas que l'on puisse se lancer dans une apologie du « non-savoir », contre laquelle Lacan s'est d'ailleurs indigné. Il s'agit plutôt de ce que nous avons à savoir, d'essayer de savoir.

Le pire que puisse arriver à une École, c'est qu'elle arrête de penser sa fonction d'École, dont le *telos* est la formation d'analystes. La responsabilité est immense, et il ne s'agit

pas d'une formation de type académique. Une École de psychanalyse ne peut pas fonctionner non plus seulement par cooptation, relations d'amitié ou méritocratie, sinon qu'est-ce qui nous différencierait de l'université ou d'autres groupes ? Le cartel et la passe sont les deux inventions de Lacan qui nous aident à maintenir une expérience collective distincte par rapport au savoir et à ses limites.

La fonction de l'AE est de contribuer un petit peu à ce pari de l'École, pour un temps. Elle n'est en aucun cas celle de se poser en exemple d'une analyse-modèle car, comme le disait Freud, « les guides de vie (*Lebensführer*) vieillissent rapidement¹⁹. » Tout cela est sans doute précaire, mais c'est justement sur cette précarité que Lacan attendait que se sustentât l'analyste de son École²⁰.

La preuve par l'École et l'École à l'épreuve 50 ans après la proposition

Sonia Alberti

Je vous remercie pour l'invitation et j'en profite pour essayer d'approfondir un peu la lecture du courrier envoyé par Colette Soler ce 8 avril sur la question de l'AME. Comme membre du Collège International de la Garantie durant la dernière période biennale – 2014-2016 – je fus co-signataire de la décision de notre École visant à suspendre, durant cette période, la nomination de nouveaux AME, Analystes Membres de l'École. Décision qui se basa fondamentalement sur la façon dont se faisaient les indications d'AME, souvent en conséquence d'effets de groupes, car il y en a dans notre École comme n'importe où, mais c'est la fonction de l'École elle en dépend pour être École - de s'opposer à eux. Elle prit en compte également les difficultés rencontrées par les Cartels de la passe avec quelques-uns des passeurs qui sont, comme vous le savez, indiqués par les AME. Comme le disait Lacan, le passeur est la passe, et si ce passeur n'est pas à la hauteur, la passe, nécessairement, est compromise. Alors la question qui se pose au Collège International de la Garantie (CIG), Collège qui constitue les Cartels de la Passe dont les membres sont les membres de ce Collège est : comment faire dans l'École pour transmettre la subtilité nécessaire permettant d'indiquer un passeur ? Si cette fonction est celle de l'AME, qui est l'AME qui va l'indiquer dans notre École ?

Cependant, la Proposition sur la Passe y change quelque chose, à savoir que le rôle des AME dans la psychanalyse en intension et dans notre École internationale devrait être désormais, à l'égal des capacités cliniques, au premier rang de ce qui fonde les nominations, avec un accent particulier sur la participation régulière aux activités d'École non seulement locales, mais nationales et internationales.

Dans son mail du 8 avril, Colette Soler observe qu'en rapport avec l'exigence initiale, soit celle de l'Acte de fondation, sauf de rares exceptions -il y en a toujours -, nos AME méritent des éloges ! « Tous ont ce qui est devenu de plus en plus rare : tous ont fait souvent une analyse longue, de multiples supervisions, et tous soutiennent une pratique digne

17 J. Lacan, *Le Séminaire XXI*, « Les non-dupes errent », leçon du 11 juin 1974, inédit.

18 J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 244.

19 S. Freud, « Inhibition, symptôme et angoisse », trad. J. et R. Doron, Paris, PUF, « Quadrige », 7^e éd., 2011, p. 12.

20 Cf. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 271.

jusqu'où l'on sait, quelques-uns ont des analysants engagés dans la passe, parfois nombreux, ce qui indique qu'il n'y a pas, chez eux, un manque de mérite face à l'acte et concrètement qu'ils furent capables, a minima, de ne pas faire obstacle à l'analyse de tel ou tel de leur analysant, peut-être furent-ils même capables de la favoriser ». En tenant compte de cela, alors, comme le dit Colette Soler, nous sommes bien !

Là où nous sommes moins bien concernés en ce qui se réfère à la fonction de l'AME à l'intérieur de l'École c'est dans « inertie, participation défaillante, nominations qui obéissent au régime de l'opinion, toujours comparative, critères insuffisants et vagues, etc. » et elle conclut : « tout cela doit être aéré, dans le sens de revitaliser, et améliorer dans la mesure du possible ».

Un petit pas afin de permettre l'entrée d'un souffle nouveau par rapport à la « question AME » a déjà été fait lors de l'Assemblée de l'École l'année dernière à Medellin où on a voté que les Principes Directeurs qui orientent notre École se modifient en rapport avec le mode d'indication d'un AME en fonction de qui peut l'indiquer : si jusqu'en juillet 2016 c'était les AME eux-mêmes qui indiquaient de nouveaux noms, actuellement n'importe quel membre de l'École pourra le faire.

Cette proposition du CIG 2014-2016 fut amenée à l'AG de Medellin. Qu'est ce qui la soutient ? En plus d'avoir une vision démocratisée, la proposition provient de la vérification de la façon dont nous indiquons un AME : en reprenant les paroles du courrier de Colette Soler, « des noms qui obéissent au régime de l'opinion, toujours comparative, des critères insuffisants et vagues, etc. » Alors, si c'est ainsi que nous faisons, n'importe quel membre de l'École peut le faire et il reviendra à ceux qui s'occupent du secrétariat du CIG localement – dans le cas brésilien, la Commission Locale Epistémique de l'Accueil et de la Garantie (CLGAL) – de réaliser un premier examen de ces indications, et un second par le CIG. C'est à dire qu'à partir du moment où tous les membres de l'École peuvent indiquer un AME, la CLGAL et le CIG peuvent être assez judicieux dans leur acte d'orienter une nomination de façon à ce que ce ne soit pas par simple « régime d'opinion, toujours comparative ».

Mais alors suit la seconde question : celle des « critères insuffisants et vagues » du courrier du 8 avril. Ces critères insuffisants ne seraient-ils pas ceux qui sont justement nécessaires pour ne pas faire des AME des suffisances ? Les suffisances auxquelles Lacan se référait déjà en 1956 quand il parlait des petits souliers ? Quand il s'interrogeait sur la « formation valable » (Lacan, 1956/1966, p. 431E1) ?

Alors, insuffisants, d'accord ! Mais vagues ? Des critères vagues ? Ne serait ce pas là que nous pourrions approfondir un peu à propos de ces dits « critères » ? Quand Lacan, en 1956, s'interrogeait sur la « formation valable », il disait cela :

« ... si nous avons pu définir ironiquement la psychanalyse comme le traitement qu'on attend d'un psychanalyste, c'est bien pourtant la première qui décide de la qualité du second. » (Lacan, 1956/1966, p. 460 E1) p. 460

C'est à dire qu'il n'y a pas de qualité du traitement psychanalytique s'il n'y a pas de psychanalyse. Celle-ci, observe Lacan dans ce texte, se fait à partir du legs de Freud, ses concepts puissamment articulés qui, en même temps, « ne correspondent à rien qui se donne immédiatement à l'intuition. » (idem, p. 461E1)

Revenons à ce que disait Colette Soler dans son mail « Tous [nos AME] ont ce qui est devenu de plus en plus rare : tous ont fait souvent une analyse longue, de multiples supervisions, et tous soutiennent une pratique digne jusqu'où l'on sait, quelques-uns ont des analysants engagés dans la passe, parfois nombreux, ce qui indique qu'il n'y a pas, chez eux, un manque de mérite face à l'acte et concrètement qu'ils furent capables, a minima, de ne pas faire obstacle à l'analyse de tel ou tel de leur analysant, peut-être furent-ils même capables de la favoriser ». C'est pour cela qu'elle dit qu'ils méritent des éloges. La première question qui se pose est : est-ce que ces items font partie de nos critères ? Pour qu'un secrétariat local du CIG les vérifie, il est nécessaire d'entrer en contact avec l'analyste, avec les superviseurs.

Dans la mesure où seul l'AME peut indiquer des passeurs, on ne trouvera jamais le nom d'un analyste proposé en tant qu'AME dans la liste d'analystes de passeurs mais il est possible, par exemple, de vérifier si l'analyste indiqué a été passeur ou même passant, vérifier, dans ce cas, ce que les cartels de la passe ont identifié en lien à l'exercice de la fonction de ce passeur ou en rapport à sa position de passant. Dans la mesure où le CIG 2014-2016 a ré-institué un Cahier de la Passe avec de courtes annotations sur chaque passe, les passeurs qui y participèrent, les discussions qui eurent lieu, aujourd'hui cela est plus facile. Ce Cahier de la Passe est la propriété exclusive du CIG et nous a permis, finalement, de laisser un legs qui permet d'historiser la passe dans notre École.

Comme c'est la Commission d'Accréditation qui ratifie ou non les indications d'AME, Commission qui fait partie intégrante du CIG, elle a accès à ce dit Cahier et peut vérifier. Alors une personne devrait-elle avoir été passant ou passeur pour être nommée AME de telle manière que le CIG soit au courant de la position de cet analyste en rapport à ce qu'il y a au centre de notre École, la passe ? C'est une question à laquelle nous devrions peut-être prêter un minimum d'attention.

Le fait est que nous constatons aussi, comme GIC, qu'étrangement il y a diverses personnes qui ont déjà été proposées comme AME et qui, dans leur relation à l'École, n'ont pas d'expérience antérieure de la passe. Dans la mesure où le mouvement de notre École célébrera ses vingt ans durant l'année qui vient, durant la prochaine Rencontre Internationale qui aura lieu à Barcelone, et dans la mesure où justement ce sera durant cette Rencontre Internationale que l'Assemblée générale votera les propositions construites autour de cette question de l'AME, pourquoi ne pas penser que l'École aura déjà assez de temps d'existence pour permettre que les prochaines nominations d'AME concernent des personnes qui ont déjà pu faire leurs preuves par rapport à la passe ?

La passe, dans notre École, fut instituée en 2001 ! Depuis et jusqu'à présent, nous avons déjà eu beaucoup de passeurs et beaucoup de passants ...

Finalement, je voudrais souligner que notre École, particulièrement au Brésil, offre une large possibilité pour que les analystes présentent leurs travaux au niveau national et même international. Le symposium qui commence demain n'est qu'un exemple de plus. En présentant leurs travaux, les analystes peuvent présenter leurs relations à la clinique. Il est clair que la question peut toujours se poser de savoir jusqu'où un auteur fut aidé ou pas par un de ses collègues dans la rédaction de son travail... une fois encore, un superviseur ou même un analyste peut être questionné là dessus. J'insiste sur l'importance des présentations de travail dans notre École. Cela reste l'une des premières directives proposée par Lacan, quand il

affirmait, en 1964 : « Ceux qui viendront dans cette École s'engageront à remplir une tâche soumise à un contrôle interne et externe. Ils sont assurés en échange que rien ne sera épargné pour que tout ce qu'ils feront de valable, ait le retentissement qu'il mérite, et à la place qui conviendra » (Lacan, 1964/2001).

A nouveau le mot « valable » ! D'un côté, les « critères insuffisants et vagues », de l'autre ce qu'il y aurait de valable. Mais si c'est valable, c'est ce qui fait équivaloir – comme Lacan viendra à le développer plus de dix ans après, dans le Séminaire XXIV- en en se constituant d'une matérialité qui est différente de celle de l'objet a - celui-ci étant plus proche de la motérialité que de la matérialité -, alors les critères auront peut-être à tenir compte des deux matérialités, d'un côté l'équivalence qui permet à l'AME de représenter l'ensemble de notre École dans le monde – une de ses fonctions -, de l'autre, ce qui n'a pas d'équivalence, juste une bévue... .

D'un côté, l'École reconnaît l'AME comme psychanalyste qui a fait ses preuves, soit celui qui soutient le tout de sa garantie (Lacan, 1967/2001). Mais si le tout de l'École est ce qui se mesure avec la notion d'une valeur qui est commune, qui s'échange et si, à son tour, la différence du même est donnée par la matérialité (Lacan le développe dans ce même Séminaire), alors ne pouvant être mesurable – et par conséquent, ne pouvant être équivalente à des critères clairs - « l'une-bévue est un « tout faux » (Lacan, 1976-77, séance du 14/12/1976), un chaudron percé. Chaque AME devrait aussi pouvoir être cette bévue, malgré le fait de représenter l'ensemble de l'École là où il est comme « tout homme qui pense » :

« L'homme pense valable... il ne fait que ça de valable... valable ne veut rien dire que ceci : que ça entraîne la soumission de la valeur d'usage à la valeur d'échange » (Lacan, 1976-77, séance du 14/12/1976). Ce que l'homme dit quand il pense ou parce qu'il pense, et qui indiquerait l'usage que l'on peut faire de la batterie signifiante à laquelle il est soumis parce qu'elle constitue l'Autre, elle reste exclusivement soumise à la valeur d'échange, parce que là un signifiant équivaut à un autre.

L'unité de valeur, l'abstraction qui permet de mesurer et de comparer des marchandises est dépendante de tout calcul que Marx analyse dans son Capital et qui prend en compte non seulement le prix de la fabrication de la marchandise, dès la matière brute avec laquelle elle est faite, la main d'œuvre, que la plus-value que Marx conceptualise.

Seulement que ce « ça » - que Lacan identifie dans un autre contexte au rien de rien de Pascal (Lacan, 1968-69/2006) - n'est pas proprement contrôlable, c'est une bévue, équivoque - c'est ce qui évoque l'École et son travail

Références :

ALBERTI, S. (2015). La valeur de la politique de la Psychanalyse dans le champ public. Dans BARROS, R. M. de & DARRIBA, V. A. (comp.), Psychanalyse et Santé : entre l'état et le sujet. Rio de Janeiro, Cia de Freud. pp. 195-202.

Echos 4. Bulletin du Collège International de la Garantie 2014-2016. Décembre 2015.

LACAN, J. (1956/1966). Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956. In : Écrits. Paris, Seuil. pp. 459-492.

LACAN, J. (1964/2001). Acte de fondation. In : Autres Écrits. Paris, Seuil. pp. 229-242.

LACAN, J. (1967/2001). La Proposition du 9 octobre 1967. In : Autres Écrits. Paris, Seuil. pp. 243-260.

LACAN, J. (1968-69/2006). Le Séminaire, livre XVI, D'un Autre à l'autre. Paris, Seuil.

LACAN, J. (1976-77). Le Séminaire, livre XXIV, L'Insu que sait de l'une bévue s'aile à mourre. Inédit.

SOLER, C. L.A.M.E. de l'EPFCL. Correspondance électronique interne, 8 avril 2017.

Traduit par Isabelle Cholloux.

f(x) AME

Sandra Berta

Dans les numéros 5, 7, 9 et 10 d'*Echos*²¹, vous pourrez trouver les informations sur les décisions prises et l'actualisation du débat sur la *fonction* AME (Analyste Membre de l'École) de l'École de Psychanalyse des Forums du Champ Lacanien, débat toujours en cours par ailleurs. Le Collège International de la Garantie (CIG), actuellement en fonction, compte sur cette Journée ainsi que sur celle qui se tiendra en France au mois de septembre, pour y contribuer.

Le CIG précédent a pris deux décisions : premièrement, suspendre provisoirement les nominations d'AME, et deuxièmement, déclarer caduque la liste des propositions d'AME reçues durant son exercice (2014-2016). De plus l'Assemblée de l'École (Medellin, Juillet 2016) a voté que désormais tous les membres d'École pourront faire des propositions pour la nomination d'AME. En mars 2017, le CIG actuel a ouvert le débat sur la liste des membres d'École, signalant que les décisions prises par le CIG précédent étaient une façon de prendre en considération ce que Lacan avait déjà noté en 1967, en localisant, sur le graphe du désir, la *fonction* AME dans le mathème s(A), c'est-à-dire au lieu du symptôme.

Il est nécessaire de reprendre les questions soulevées par l'expérience. C'est une question éthique et une mise à l'épreuve de l'École. Quand nous avons ouvert le débat, j'ai écrit à mes collègues, membres du CIG, que nous devions garder à l'esprit que « AME » est une *fonction*. En 1967, Lacan affirmait que « de » l'analyste ne peut être prédiqué, ceci vaut pour les fonctions AME et AE. C'est à partir de cette particule « de » que nous pouvons orienter ce débat en le référant à la notion de fonction et en différenciant structure et conjoncture.

En proposant le dispositif de la passe, interrogeant ce qui revient au psychanalyste dans une cure, Lacan revient aux logiciens. Revenons à la fonction telle que Frege²² la définit. La notation $f(x)$, représentant la valeur d'une fonction, est formée par le nom de la fonction

21 Consultables en ligne, <http://www.champlacanien.net>
22 FREGE G., *Les fondements de l'arithmétique*, Seuil, 1969

suivi de l'argument. Si f est une fonction et x dans le domaine de f , l'expression $f(x)$ dénote la valeur de f pour l'argument x . Dans notre vocabulaire : ce qui opère *de* l'analyste (x comme argument) vérifie la fonction analyste. Par conséquent, c'est dans ce « de » l'analyste que se décide s'il y a une fonction, nommée AE ou AME, acte pris des différences que l'on attend de chacune de ces fonctions pour une École. Cette structure de la fonction fréguenne, présente dans l'acte analytique, est mise à l'épreuve dans la passe. Nous pouvons dire que cette fonction est en jeu pour chacun des acteurs de son dispositif. La valeur de cette fonction y a pour objectif ultime la formalisation de l'acte analytique et de ses conséquences pour une École et pour la psychanalyse.

AME, passeur, passant, cartel de la passe, AE, « l'épreuve de l'École et la preuve par l'École », s'ordonnent à partir de ce principe logique de la *fonction* – $f(x)$. En ce qui concerne la garantie et le *gradus* (différent de la hiérarchie), le réel est « interdit aux tricheurs²³ ». Il s'agit d'une interdiction éthique inhérente à la psychanalyse et, certainement, au dispositif de la passe.

En prenant comme référence la fonction $f(x)$ nous pouvons poursuivre le débat lancé et recueillir l'actualité de l'EPFCL sur les questions et les constats de ce qui fonctionne dans la fonction AME. Dans le CIG actuel, le débat s'est ouvert avec trois questions :

1. Qu'est-ce que l'École attend de ses AME ?
2. Qu'est-ce qui garantit la nomination d'un AME ?
3. Une nomination, pour quoi faire ?

Le CIG précédent a souligné que la nomination des AME était une question et un problème, car ceux-ci désignent des passeurs et composent, dans leurs grande majorité les cartels de la passe. À ce moment, l'accent a été mis sur la fonction de l'AME mais nous savons que le réel dans la structure affecte chacun des acteurs du dispositif.

Nous avons donc deux aspects fondamentaux de la fonction AME : désigner des passeurs et participer aux cartels de la passe. Pour cette journée, j'ai choisi de m'arrêter brièvement sur chacun de ces aspects. Il y a cependant d'autres questions sur cette fonction qui s'articulent à *l'extension* dans sa relation moebienne *avec l'intension*. Nommer des AME requiert que nous élaborions la structure moebienne.

La désignation du passeur

Il est utile de rappeler que dans notre communauté ce débat est ancien et a déjà été évoqué dans différents numéros de *Wunsch*²⁴. Si ces derniers mois on a pensé nécessaire de revenir sur la question du passeur, c'est parce que la structure doit être remise en question à partir de ce que nous recueillons dans l'expérience. Nous sommes conscients de ce que signifie la *fonction passeur*. L'oublions-nous quand nous désignons un passeur ? *Chaque cas est unique*, mais si nous avons des problèmes avec la désignation des passeurs – et c'est un fait que nous en avons – je pense que l'accent doit être mis sur la compréhension de la structure

23 LACAN J., « Liminaire » in *Scilicet n°2/3*, septembre 1970, éditions du Seuil, p. 6

24 Dans *Wunsch n°11*, on trouve un *thesaurus* sur le passeur établi par Ricardo Rojas et Dominique Fingermann

qui nous permet d'analyser les conjonctures. Et c'est pour cela que nous revenons à ces débats dont nous savons qu'ils ne sont pas nouveaux.

La désignation d'un passeur est un pari et une preuve qui concernent l'analysant désigné, le dispositif de la Passe et l'École. Celui qui désigne est mis à l'épreuve de l'École et de sa fonction. Désigner ne permet pas de faire une série puisqu'il s'agit d'une expérience singulière. L'enjeu porte sur la conception de la fin de l'analyse, en premier lieu sa temporalité logique (instant de voir, temps pour comprendre et moment de conclure) qui a des incidences sur le transfert, les productions d'un réel qui ne se racontent pas avec le refrain de la vérité du fantasme, la pulsion à la fin, la production d'un savoir troué.

Rappelons que l'acte psychanalytique se définit par l'opération qui permet le passage de l'analysant à l'analyste. Le paradoxe de l'acte pose la question de qui l'opère. « Le psychanalyste se fait de l'objet a . Se fait, à entendre : se fait produire ; de l'objet a : avec l'objet a .²⁵ » Le témoignage d'un passant tente de transmettre l'efficacité de l'acte analytique qui a produit l'objet a , nom du non-rapport, index du désir de l'analyste, index de son énonciation, « laquelle ne saurait s'opérer qu'à ce qu'il y vienne en position de l' x ²⁶ ».

Un AME en fonction désignant un passeur, considère que c'est dans la façon de recueillir le témoignage du passant que se laissera entendre que le passeur occupe sa fonction s'« il est la passe ». Qu'attendons-nous d'un passeur en fonction ? De quelqu'un qui peut occuper cette fonction est attendu d'être sur le seuil, dans la porte étroite de la fin, « sur le seuil où il n'y a plus rien à découvrir sinon à enfoncer des portes ouvertes.²⁷ » On attend qu'il sache quelque chose de l'artifice du transfert, de la méprise du sujet supposé savoir endossée par l'analyste, et, qu'à ce moment du trajet comme effet du savoir inconscient, « le passeur l'expérimente encore, oscillant entre espoir et insuccès, savoir acquis et savoir troué²⁸ », dit Colette Soler évoquant Lacan dans le séminaire XXIV, *L'insu-que-sait*.

Ainsi d'un passeur en fonction, on attend qu'il soit dans « le temps long de l'acte²⁹ », mais sa position est dans une tension que je propose de penser comme « il ne faudrait pas que ce soit »... celle du passant. Lacan dans « L'étourdit » rappelle que s'il y a un calcul possible de la fin ce n'est pas comme une décision ou une définition de ce qui produirait l'acte de fin, le passage de l'analysant à l'analyste, la production de l'objet a , mais son enthousiasme et sa satisfaction. C'est en ce point indécidable que se produit la désignation du passeur. Mais si c'est indécidable, certaines des coordonnées qui permettent de se référer à la structure ne le sont pas. Je reviens à 1967 et je me demande ce que peut vouloir dire d'écrire « la fonction passeur » dans le mathème de la demande et de la pulsion dans le graphe du désir³⁰. Ce débat est ancien et cette question a déjà été posée par notre collègue Rithée Cevasco³¹.

D'un passeur nous attendons qu'il sache ce qu'il en est de la répétition de la demande ainsi que de la fonction qu'elle remplit pour que la pulsion - opaque, acéphale et en acte -

25 Lacan J., « L'acte psychanalytique » in *Autres écrits*, Seuil, 2001, p. 379

26 Lacan J., « Proposition sur le psychanalyste de l'école » in *Autres écrits*, op.cit. p. 251

27 Fingermann D., « La présence du passeur : actualité de l'École » in *Wunsch n°11*, octobre 2011, p. 15

28 Soler C., « Le passeur » in *Wunsch n°12*, juin 2012, p. 4

29 Soler C., « Le temps long » in *Wunsch n°11*, octobre 2011, pp. 3-6

30 Lacan J., « Première version de la Proposition du 9 octobre sur le psychanalyste de l'école » in *Autres écrits*, op.cit p. 586

31 Cevasco R., « Deux contributions sur le passeur de l'EPFCL-France » in *Wunsch n° 4*, mai 2006, pp. 10-13

s'ordonne dans la logique grammaticale du fantasme. Mais l'on attend également qu'il y ait une *pas-toute* élaboration du savoir sur les versions avec lesquelles il est répondu à l'énigme du désir. Par conséquent, on attend un savoir sur ce circuit qui, en creusant, produit le trou dans le savoir. Cela doit donc être quelqu'un animé par la question de la fin, même s'il n'en est pas parlé pas en tant que tel. Quelqu'un qui dit « où cela mène-t-il? », quelqu'un qui interroge le « ce n'est pas ça », et quelqu'un qui sait que la pulsion est « l'écho dans le corps qu'il y a un dire³² ». Ce sont ces questions qui peuvent lui donner le discernement de ce qui peut s'opérer à partir du « savoir de l'analyste » et de l'acte analytique.

Enfin nous attendons d'un passeur en fonction qu'il soit dans cette bascule entre objet *a* au lieu de la vérité (discours analysant) et l'objet *a* en place de semblant (discours de l'analyste). Précisément, dans le passage d'un savoir impuissant à dire la vérité (le savoir comme produit dans le discours analysant) et la production d'une lettre, mathème de l'acte, indicible mais transmissible.

Ces coordonnées permettent de désigner quelqu'un à même de remplir « la fonction passeur » pour laquelle « il ne faudrait pas que ce soit ... », soit la fonction dans laquelle le « x » de l'argument pourrait écrire le « il ne faudrait pas ». Il ne faudrait pas que ce soit celle-là pour être à la disposition du « ça cause, ça cause³³ ». Cela provoque et évoque ce qui est transmis d'une autre dit-mension, parce qu'un dire ex-siste. Cette dit-mension est « celle qui comporte de savoir que l'analyse, de la plainte, ne fait qu'utiliser la vérité³⁴ », cette vérité qui doit être venue à la barre³⁵. Une vérité qui, comme je l'ai souligné plus haut, ne se réfère pas à un lieu (discours de l'analyste) où le savoir est articulé, mais à ce qui se produit, lorsque l'agent du discours est l'objet (*a*) comme « x ».

Je reviens à ce que Colette Soler écrit : « le temps de l'acte, loin d'être évident [est] à interroger³⁶ », dans le passage de la croyance au postulat transférentiel à l'interrogation du plus-de-jour. Désigner un passeur, c'est provoquer, susciter cette interrogation. Les effets sont incalculables.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, il convient de noter que la fonction du passeur a été proposée pour le dispositif de passe, par conséquent, dans la désignation d'un passeur, nous devons prendre en compte le transfert de travail à l'École.

Je voudrais rappeler la proposition d'Antonio Quinet³⁷ sur la supervision du moment de passe qui peut décider d'une désignation, une pratique fréquente, mais non obligatoire au Brésil.

Sur la fonction AME dans le CIG

Lorsqu'un AME en fonction participe au CIG, il doit avoir l'expérience du cartel, et connaître les tenants et les aboutissants propres au travail des cartels.

32 Lacan J., *Le séminaire livre XXIII, Le sinthome*, Seuil, 2005, p. 17

33 Lacan J., « L'étourdit » in *Autres écrits, op.cit.* p. 467

34 Lacan J., « Note adressée par Jacques Lacan à ceux qui étaient susceptibles de désigner des passeurs » (1974) in *Wunsch n°11*, p. 76

35 Strauss M., « La vérité à la barre » in *Wunsch n°11*

36 Soler C., « Le temps long » in *Wunsch n°11*, p. 3

37 Quinet A., courriel du 18 avril 2017 sur la liste de l'IF-EPFCL pour la contribution au débat « L'AME pas-tout et la supervision du moment de passe »

L'expérience du travail de cartel, travail d'École, affecte la formation des analystes. Les cartels provoquent la production d'un savoir textuel et d'un savoir référentiel, celui-ci s'écrivant S (A barré). C'est pourquoi le plus-un d'un cartel s'il est quelconque doit être quelqu'un.

J'avais l'idée, il y a quelques années maintenant, que le travail de cartel pouvait conduire à des impasses telles que l'inhibition, l'angoisse, le symptôme comme formation de compromis, mais que s'il y avait produit de cartel, produit propre à chacun, c'était parce qu'il était possible de savoir y faire avec ce qui avait noué ce travail, et à partir de quoi était attendu, par le produit, sa coupure. Faire le travail d'École, soutenir le transfert de travail borroméen est aussi une ligne différente qui peut être transmise dans l'extension. Il s'agit alors de faire confiance au borroméen attendu d'un AME, en fonction, dans un cartel de la passe. Le savoir y faire avec le borroméen est recueilli dans la clinique, que ce soit dans l'analyse menée à son terme ou dans le travail en cartel. De cette façon, partant de cette pratique borroméenne, dans la clinique et dans les cartels, un AME en fonction devrait avoir le désir de participer aux cartels de la passe et aux cartels du CIG.

Aujourd'hui, je voulais témoigner d'un point qui m'oriente dans les incidences sur la nomination d'un Analyste de l'École, nomination pour laquelle les cartels de la passe ont à répondre. Une observation de notre collègue Michel Bousseyroux a attiré mon attention : il prend comme référence ce que Lacan a dit dans le Séminaire *L'Insu*³⁸ sur l'écriture du nœud : il n'est pas-à-lire puisque nous sommes là dans l'obscurité. Si « la corde, c'est aussi le corps-de », ce « corps-de est parasité par le signifiant » et « cette corps-de nous pourrions bien n'y avoir affaire que dans le noir. » Lacan interroge : « Comment reconnâtrions-nous, dans le noir, que c'est un nœud borroméen? ». Lacan situe là ce dont il s'agit dans la passe. Et il propose la passe comme « se reconnaissant entre soir », où résonnent dans cette formule : le soi, le soir, et le savoir.

Les élaborations de Michel Bousseyroux se réfèrent à la coupure et non à la lecture des productions de *lalangue* ; une fois que « le nœud borroméen [est reconnu] dans l'éclair obscur de sa coupure », la passe, « alors, c'est cette coupure du réel borroméen tout entier qui, un instant, l'esp d'un laps, se défait (mais que le dire de l'interprétation suture, raboute).³⁹ » Ce sont les effets de ces coupures qui sont reconnues dans le noir, ces « effets (qui sont triples : effet de sens, effet de jouissance et effet de non-rapport sexuel), effets qui, bespace du laps de son dénouage, s'évanouissent, disparaissent.⁴⁰ » Je pense que si le cartel produit cette coupure, il vérifie ce qui est en jeu dans la pulsion, l'écho dans le corps qu'il y a un dire. La corde, la coupure et le corps-de acquièrent une valeur différentielle dans cette façon de concevoir la passe et la nomination. Couper, ce n'est pas déduire une construction, mais vérifier la structure borroméenne du *parlêtre* et nommer. Le cartel avec la nomination, seulement avec elle, transmet l'effet de réel en jeu dans l'acte psychanalytique. C'est un espoir de formalisation qui sera transmis par les cartels de la passe.

« ... ou pire »

La fonction frégéenne nous oriente dans ce débat. Façon de dire que le « x », qui fonctionne comme argument de la fonction, n'est pas donné *a priori*. Et si, à partir de ce débat,

38 Lacan J., *Le séminaire XXIV, L'insu-que-sait...*, leçon du 15 février 1977, inédit

39 Bousseyroux M., « La passe par le borroméen » in *Wunsch n°14*, p. 70-73

40 ibidem

nous prenons des décisions, nous devons veiller à ce qu'elles ne deviennent pas des apories. Je choisis de parier sur le paradoxe de ce qui s'ouvre à l'ex-sistence et de continuer à nous demander si nous pouvons répondre de notre fonction de psychanalyste.

Enfin, je me demande si la fonction AME, symptôme de l'École, peut virer au *sinthome*. C'est-à-dire : comment savoir y faire avec ce que cette fonction opère pour qu'une École ex-siste (et non consiste) et avec les paradoxes qui lui sont inhérents. Je vous rappelle qu'en 1975, la lettre du symptôme a été formalisée par Lacan par cette notation $f(x)$ ⁴¹. Cela m'amène à penser que l'opération d'extension (pour laquelle chaque AME a été convoqué), considérant l'intension propre à sa structure - mœbienne et borroméenne - et dans laquelle se produit l'expansion de l'acte, pourrait affecter les discours dominants de l'époque pour que les effets de réel, effets de non-rapport, ne soient ni niés ni éteints, parce que ceux-là mêmes font la structure, l'écrivent et la décident.

Je vous remercie.

Traduction : Marie-José Latour

L'A.M.E., Garantie, de quoi ?

Ricardo ROJAS

Lacan a commencé sa proposition du 9 octobre il y a 50 ans, en présentant deux sortes de garanties accordées par son école, en pointant qu'il s'agissait « de structures assurées dans la psychanalyse et de garantir leur effectuation chez le psychanalyste »⁴² à travers l'introduction dans le fonctionnement de « quelque chose de nouveau »⁴³, afin qu'il surgisse la solution au problème de la Société psychanalytique, laquelle se retrouve dans la distinction entre hiérarchie et gradus. Des structures de fonctionnement qui soient plus basées sur des principes analytiques, et qui résultent dans l'effectuation ou dans le fait qu'il y ait un analyste. Le premier de ces principes est que : « le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même »⁴⁴, nous comprenons avec cette forme correcte de traduction qu'il est clair que certains psychanalystes d'une Commission ne peuvent s'autoriser d'eux-mêmes, que si ce principe est respecté. Également, lorsqu'il souligne que : « Cela n'exclut pas que l'École garantisse qu'un psychanalyste relève de sa formation »⁴⁵. Il est nécessaire d'appliquer l'interrogation de mon titre : garantie de quoi ? Pourtant, Il s'agit de garantir l'effectuation des structures assurées dans les principes analytiques, tout en garantissant le fait qu'il est possible qu'il y ait un analyste comme résultat d'une formation dispensée par l'École suivant ces structures. « Que l'École puisse garantir le rapport de l'analyste à la formation qu'elle dispense, est donc établi »⁴⁶. C'est-à-dire que ce qui est garantie n'est pas une personne mais la formation dont elle relève.

41 Lacan J., *Le séminaire XXII, RSI*, leçon du 21 janvier 1975, inédit

42 Lacan J., *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École*, in *Autres Écrits*, Ed. Seuil, Paris, 2001, p. 243.

43 *ibid.*

44 *ibid.*

45 *Ibid*

46 *Ibid.* p. 244

Mais il y a là deux sortes de garantie, celle qui émerge de celui qui a donné ses preuves d'être psychanalyste : il y a une relation entre le fait de l'être et la formation dispensée par l'École. Donner les preuves, comme le dit Lacan d'un vouloir, d'un devenir, par son désir de la psychanalyse et de psychanalyste « responsable du progrès de l'école »⁴⁷. C'est un fait accompli, donc vérifiable et pour cette raison c'est une garantie qui est accordée à quelqu'un pour ce qui lui est arrivé, elle ne se demande pas, elle n'a pas de retour. Il est impossible structurellement d'y renoncer et moins encore de l'annuler comme résultat des examens à répétition par la commission, qui finirait par devenir un « pèse-personne »⁴⁸ inquisitoire, pratique exclue par Lacan pour la garantie dès la lettre écrite le 25 janvier de 1969, en tant que jury d'accueil à l'assemblée générale avant le vote. En outre, se vérifient les conséquences posées par l'acte qui a eu lieu à un moment donné, et non pas le travail dans l'école. Pour cette raison il a postulé dès le début une garantie comme pérenne, avec une dimension de « non-réversibilité »⁴⁹. Il s'agit là de la conjoncture entre l'acte analytique qui a eu lieu et qui est tombé dans l'oubli et l'acte instituant de l'analyste réinventé à chaque nouvelle « *pas* – *pas* », il me semble que c'est la raison par laquelle dans sa proposition de contre expérience des années 80, il n'a pas appliqué de changement à la garantie dans la durée, comme il l'a fait pour l'AE.

S'il y a AE., le deuxième type de garantie, c'est du fait qu'il a eu analyste formé dans l'acte. Elle peut être demandée, car elle émane du désir de le prouver à travers le témoignage de ce moment crucial de la psychanalyse aux points vifs, où ils en sont au moment du passage de l'analysant à l'analyste, disposé à témoigner, nous dit Lacan, « Qu'eux-mêmes sont à la tâche ou du moins sur la brèche de les résoudre »⁵⁰, examiner l'acte/passage inaugural de n'importe quelle formation de l'analyste, au moment où il se produit et avant qu'advienne l'amnésie propre qui retombe sur l'acte.

La proposition de Lacan établit alors deux sortes de garanties, qui ne vont pas l'une sans l'autre, ce fut un choix dans notre école, après de longues discussions qui ont même conduit plusieurs collègues à ne plus nous accompagner dans cette entreprise. Il a été convenu de reprendre le drapeau de Lacan sur la contre-expérience de la cause freudienne de 1980, et de nous rendre solidaires des propositions et modifications soulevées par lui, après avoir examiné son fonctionnement pendant onze ans, à partir de 69 quand a été approuvé et mis en application le vote majoritaire de la proposition A⁵¹ du 26 janvier 1969. Celle-ci comporte néanmoins des changements intrinsèques structurels par rapport à la proposition originale de 1967 qui, à mon avis, ont induit des conséquences graves conduisant à la Dissolution. Nous devrions retenir de cette expérience qu'une réflexion serait nécessaire au sujet de possibles changements structurels et sur une argumentation rigoureuse qui soutienne la nécessité du changement.

Le Jury d'Accréditation dans une communication du 22 février 1969 fait état des conclusions d'une première réunion statutaire du Directoire, dont Lacan faisait partie. Il fait le constat que «prendre acte de ce que s'intituler A.E. dans l'École ne qualifie personne à

47 *ibid* p. 243

48 Lacan, J., *Le jury d'accueil à l'assemblée générale des 25-26 janvier 1969* Scilicet 2/3 Seuil, Paris, 1970 p. 37

49 Lacan, J., *Discours à l'École freudienne de Paris*, Les Autres écrits, Ed. Seuil, Paris, 2001, p. 265

50 Lacan, J., *Proposition du 9 octobre 1967 sur la psychanalyse de l'École*, in *Autres Écrits*, Ed. Seuil, Paris, 2001 p. 244

51 Lacan, J., *Jury d'accueil et Directoire de l'E.F.P 19-12-1968*, Principes concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'École freudienne de Paris, (texte dit par la suite : proposition A Scilicet 2/3) Seuil, Paris, P. 30-33

s'autoriser d'être A.M.E. de l'École, les deux titres n'étant nullement incompatibles, ce qui prouve leur indépendance »⁵². Il est clair qu'un titre n'a rien à voir avec l'autre, ses fonctions dans l'École, sa structure et ce qui est examiné pour la désignation de chacun sont différents. Ainsi, des promotions automatiques de même que la question qui a émergé dans le premier symposium de la passe, si les A.M.E devaient se présenter au dispositif, cela serai attenter contre son indépendance.

Je reviens à la formation qui dépend de l'École. Si l' A.M.E en est une garantie, je me demande quelle est la formation dispensée par l'École, proposée par Lacan et de quelle manière il est déterminé que c'était le cas. Dans la Proposition A proposée dès le 19 décembre 1968 par le Jury d'accueil et du Directoire auquel Lacan faisait partie, pour l'Assemblée Générale de la F.F.P du onze et douze janvier 1969, il indique que « la décision du jury d'accueil est prise à partir de ce qu'il sait de la pratique effective de l'intéressé... et les témoignages concordants »⁵³, ceci étant pour moi le plus important. Ces témoignages peuvent provenir de nombreuses parties du processus de formation, au-delà de l'analyste ou des analystes du candidat, c'est-à-dire qu'une seule hirondelle ne fait pas le printemps.

Il faut prendre en compte que la pratique effective et la formation des analystes, sont la même chose, car il n'y a pas de formation sans pratique et sans les dispositifs et d'autres formes de fonctionnement proposées par l'école (analyse, contrôle, cartel, etc..). L'approche de quelques intéressés sans pratique (parmi eux, les non-analystes de l'École) peut entraîner à ce qu'ils aident à détacher les exigences logiques et les références structurelles, bien que l'intérêt de Lacan était d'autre trame : « l'expansion de l'acte analytique »⁵⁴.

Il y a un principe dans l'École : On n'entreprend pas une pratique analytique avant d'avoir commencé une analyse. D'un autre côté, l'école, contrairement à l'IPA dès l'acte de fondation ne peut pas « feindre d'ignorer »⁵⁵ que la « La psychanalyse a des effets sur toute pratique du sujet qui s'y engage (...) pour peu qu'il y ait des effets psychanalytiques », c'est pourquoi dès le début « de l'analyse » et dans tous les cas un contrôle qualifié est dispensé par l'école, de contrôles en fonction de la situation de chacun. Le contrôle de l'école lacanienne cherche à protéger les patients contre les effets de l'analyse sur celui qui officie comme analyste et les ignore. Contrôle avec des éléments spéciaux qui rendent celui-là différent de la supervision des postfreudiens. En outre, nous sommes dans l'école où il n'y a pas les analysés et ceux en formation, ni les maîtres et ceux qui sont enseignés, pour autant nous sommes dans l'École de la formation permanente, la pratique effective de laquelle on a connaissance, inclura aussi un échange de lieux comme possibilité. Être contrôleur ou partager ce qu'on sait n'est pas exclusif de quelques-uns qu'on appelle didacticiens.

La Commission d'accréditation devra prendre en compte, conformément à la proposition A : « la participation effective de l'intéressé aux divers groupes de travail de l'E.F.P. (séminaires, cartels ...), cette participation peut éventuellement tenir lieu de travail écrit »⁵⁶.

52 Jury d'accueil de l'E.F.P. 09-02-1969, Communication du jury d'accréditation à tous les membres de l'École, en Pas-Tout Lacan de l'E.L.P voir : <http://ecole-lacanienne.net/wp-content/uploads/2016/04/1969-02-09.pdf>

53 Lacan, J, Jury d'accueil et Directoire de l' E.F.P 19-12-1968, Principes concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'École freudienne de Paris, (texte dit par la suite : proposition A Scilicet 2/3)Seuil, Paris, p. 32

54 Lacan, J, Discours à l'École freudienne de Paris, Autres écrits, Ed. Seuil, Paris, 2001, p. 268.

55 Lacan, J, Acte de fondation, Les autres écrits, Seuil, Paris, 2001, p. 235

56 Lacan, J, Jury d'accueil et Directoire de l' E.F.P 19-12-1968, Principes concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'École freudienne de Paris, (texte dit par la suite : proposition A Scilicet 2/3)Seuil, Paris, p. 32

Autrement dit, quelqu'un d'impacté par le transfert de travail de l'École et qui a été pris dans le « tourbillon » de l'École, plutôt que de « La hiérarchie – qui ne se soutient que de gérer le sens »⁵⁷. Voilà pourquoi je ne suis pas au clair sur la proposition d'un entretien d'approche avec les AME, quand il est supposé qu'il y a eu une désignation de quelqu'un plus qu'engagé. Ce tourbillon implique que Lacan utilise aussi le terme de contrôle pour exprimer une forme de fonctionnement de l'École soumise à un Contrôle interne et externe, où l'on trouve l'importance d'une dialectique au niveau des différentes sections et sous-sections où une série d'actions énoncées dans l'acte de Fondation⁵⁸ sont mises en jeu : critiquer, dénoncer, mettre à l'épreuve, confronter, questionner, censurer de manière critique, clarifier, commenter, articuler, juger, soumettre à discussion, examiner, mettre en question, réviser. Lacan compte aussi, nous dit-il en 1980 « sur les ressources de doctrine accumulées dans mon enseignement, »⁵⁹ qui sont mises à l'épreuve dans les différents dispositifs de l'école. Lacan annonce l'importance d'avoir les concepts clairs. Ainsi dans le séminaire XI se référant au transfert il dit que « ce concept est déterminé par la fonction qu'il a dans une praxis. Ce concept dirige la façon de traiter les patients. Inversement, la façon de les traiter commande le concept »⁶⁰. En psychanalyse, il ne s'agit pas de s'autoriser à partir d'un je ne pense pas a-théorique soi-disant non-intuitionniste, mais à partir d'une docte ignorance à fin de « Transmettre un effet de désir bien nécessaire pour soutenir l'éthique de l'acte »⁶¹. La docte ignorance exige une rigueur pour ne pas tomber dans le babel psychanalytique où ceci et le contraire peuvent être possibles. Derrière *l'athéorisme*, il y a toujours, comme le dit Colette Soler, une « théorie clandestine qui s'y dissimule »⁶², des concepts et des notions absolument mal utilisés qui ne conduisent pas à une formalisation cohérente, et un besoin de discréditer la théorie avec des termes tels que la rigueur qui contraint la liberté ou la rhétorique, pour justifier la portée que ne saisit pas le clinicien soi-disant pur. L'enseignement de Lacan, au contraire, nous présente des éléments nouveaux mais tous argumentés avec la rigueur la plus absolue avec une formalisation nécessaire pour ne pas tomber dans le délire ou le cynisme canaille, où tout est permis.

Lacan, nous a enseigné que toute sa théorie est une déduction de son expérience clinique, il nous a toujours encouragés à le faire, ce qui ne veut pas dire que la psychanalyse devienne une application de concepts qui sont attachés à des cas. Le savoir non articulable et antinaturel qui est le savoir textuel de l'inconscient réel n'est pas sans le savoir référentiel, sans le savoir déposée de la psychanalyse, celui déposé dans les textes, et la fin de l'analyse devrait laisser comme conséquence non seulement une nouvelle relation au savoir de l'inconscient, mais aussi une nouvelle relation au savoir référentiel.

La nomination A.E. n'exempt pas de la formation, ni de la théorie de Freud, de Lacan et d'autres pour formaliser la pratique, l'AE ne peut pas être considéré comme exonéré du contrôle de l'École et du nécessaire des formulations argumentées, il n'est pas garanti à vie et doit cultiver son désir d'analyste avec la formation de l'école. Nous serions dans la croyance que tout ce que les A.E disent est une parole garantie, la vérité ultime, et que les AE

57 Lacan J., Dissolution, 18 mars 1980, Monsieur A.

58 Lacan, J, Acte de fondation, Les autres écrits, Seuil, Paris, 2001, p. 229-240.

59 Lacan J., Dissolution, 18 mars 1980, Monsieur A.

60 Lacan J., Séminaire XI, les quatre concepts fondamentaux, Seuil, Paris, 1973, p. 114

61 Soler Colette, ce que la psychanalyse enseigne, Lettre Mensuelle EPFCLF juin 2009, p. 89

62 Ibid, p. 87

surpassent l'Acte comme sujet et non qu'ils soient dépassés par lui. Et quand on est dépassé, il ne reste plus qu'à essayer de le formaliser, et on ne peut pas croire que sa nomination garantisse que toute action est un acte avec un tampon de réinvention. Il faudra toujours le contrôler, argumenter, il est clair que pour assumer l'inconscient, pour laisser la place au discours analytique, Freud et Lacan le transmettent à travers sa grande formalisation. Par conséquent pour la désignation d'un A.E. comme A.M.E il faut une formation de plus, et à ce niveau nous savons qu'il y a parmi les A.M.E., déjà nommés et qu'il y a ceux qui sont à peine autorisés à une pratique clinique, il y a aussi ceux qui ne seront jamais intéressés par la clinique, par conséquent, il leur est impossible de désigner des passeurs, en plus les rendre permanents, ce serait ignorer les avertissements de la caste. Danger des collectifs hiérarchisés, alors que ce que Lacan prétendait était un gradus. Plus que de se soucier de modifier les formes, nous devrions nous préoccuper du fonctionnement de l'École, car de cela dépend finalement la production de A.M.E. et de A.E.

Traduction : Olga Medina

De passeur à AME

Beatriz Elena Maya

Avec l'expression : « la fonction passeur » je ne peux pas ne pas évoquer Frege⁶³, ce logicien qui inspira Lacan pour penser plusieurs de ses questions du côté de l'écriture, du réel, de la lettre, du symptôme par exemple.

Je pars de l'hypothèse où, si les passeurs sont des analysants qui « sont en cette passe ou de ce qu'ils soient revenus d'elle, en somme, s'ils sont liés au dénouement de leur expérience personnelle⁶⁴ », avec le Lacan du dernier enseignement, il faudrait penser alors que le passage se fait par le réel, que le passant met en relief quelque chose du réel.

Dans sa proposition du 9 octobre Lacan dit que les passants ont un « office ». « C'est ce que je vous proposerai tout à l'heure comme l'office à confier pour la demande du devenir analyste de l'École à certains que nous y dénommerons : passeurs »⁶⁵. Comment entendre cela sans entrer en contradiction avec le même Lacan ? Est-ce qu'office et fonction sont identiques ? Parce qu'un office est quelque chose de simple, pourrait-on croire et il n'y aurait pas la nécessité de compliquer les choses avec une quelconque logique, mais en apportant une dimension à celui-ci, c'est-à-dire, à ce qui est en jeu, la question n'est pas si simple. Alors pensons un peu la fonction en termes logiques. Quand nous parlons de fonction nous nous référons à ce qui s'écrit $F(X)$, le F étant la fonction où ce qu'il y a de commun dans diverses expressions ou opérations et le X l'argument d'une telle fonction, c'est-à-dire ce qui la fait opérer pour obtenir une valeur déterminée. Ainsi, la fonction passeur implique que ceux qui sont désignés par les AME aient quelque chose de commun pour pouvoir obtenir un résultat dans l'opération passe.

63 Frege Gottlob. Etudes sur la sémantique. Édition Ariel, Barcelone, 1984.

64 Lacan Jacques. Proposition du 9 octobre 1967, Autres écrits, Édition Paidós, Buenos aires, 2012, p. 273-274

65 Ibid. p. 273

Ce qu'ils ont en commun seraient les variables à tenir en compte par les AME lors de la désignation pour que cet office soit effectif, bien que sans garantie.

Quelles pourraient être les variables qui se mettent en jeu dans une telle opération du côté des passeurs ? Je pense aux suivantes à partir de ce que Lacan lui-même nous a transmis :

Être à un moment de passe ou de passage

Être encore liés à l'expérience

Que le moment de son expérience lui permette une écoute particulière pour pouvoir récupérer une information à propos de la passe et la transmettre. Ce que j'ai appelé dans un autre travail l'appartenance, l'appartenir, pris d'une réflexion héraclitéenne via Heidegger, une appartenance au Réel, unique façon de pouvoir écouter l'éclair qui traverse le passant et touche le passeur.

Je propose un dernier point comme variable de la fonction passeur, une variable négative puisqu'il s'agirait de ne partir avec aucun préjugé théorique préétabli tentant d'écouter ce qui « devrait » être le moment final et beaucoup moins ce qui serait du désir de l'analyste.

Sur le moment de passe ou de passage nous pouvons dire que c'est la capacité de celui qui désigne, c'est-à-dire l'analyste AME, de savoir que son passeur s'approche du champ du réel. Pour le second point, il s'agit du déjà cité « toujours lié au dénouement de son expérience personnelle ». Quant au troisième point, l'analyste qui écoute doit miser à son tour dans l'écoute de celui qu'il désigne, qu'il puisse avoir de ce qui est passé chez l'autre, puisqu'il sait d'une certaine façon qu'à son analysant cela est en train de lui passer.

Qu'est ce donc que je souligne d'Heidegger en tant que l'appartenir ? J'essaie de résumer ce que j'ai exprimé dans un autre travail⁶⁶ présenté à Caracas. Dans la revue *Ornicar* n°1 en espagnol, il y a un article de Lacan intitulé « sur l'expérience de la passe » avec le sous-titre : « concernant l'expérience de passe, et sa transmission ». Dans le texte mentionné Lacan dit que « la passe est comme quelque chose de l'éclair » expression qui lui est venue à partir d'un témoignage de quelqu'un au sujet de ce que fut son expérience. Ladite expression renvoie Lacan à une phrase d'Héraclite :

« Le tonnerre régit λάμψη »⁶⁷ et le commentaire qu'en fait Heidegger. Avec cette référence Lacan souligne que la passe vise l'hétérogénéité du passant, c'est-à-dire, sa singularité. Cela renvoie au texte d'Heidegger qui nous conduira à Logos où un parcours sur ce qu'est l'écoute l'amène à le différencier de l'entendu, parce que, je le cite : « sur ce qu'est véritablement l'écoute peut-être seulement on peut juste dire que cela concerne chaque homme d'une manière immédiate »⁶⁸. Alors l'écoute a à voir avec la particularité, il s'agit de « prêter attention à la simplicité », pour lui il ne s'agit pas d'investiguer. Pour que l'écoute advienne il est nécessaire d'appartenir à ce qu'on nous a dit. Que signifie cet appartenir ?

Premièrement, appartenir d'une certaine manière à une communauté analytique qui fait un appel et auquel le passeur répond par l'affirmative, je ne me réfère pas à une appartenance

66 Maya B. Le temps du final. In Ce qui passe dans la passe, N°1 Editée par l'association Amérique Latine nod, Medellin, 2010, p. 23-33.

67 Héraclite, Fragments probablement authentiques, in Les philosophes présocratiques, vol.2, Madrid, Édition Planète, 1998, p. 88.

68 Heidegger Martin, Logos (Héraclite, fragments), in conférences et articles, Éditions du Serbal, 1994, p. 185.

institutionnelle ; l'appartenir aussi implique participer en cela qui oriente vers un Dire, chose qui est seulement possible si on a l'expérience de l'approche du Réel, lieu où l'un dire appartient, espace habité par la lettre du sinthome.

À partir de ce qui précède comment pouvons-nous penser l'office du passeur dans sa relation avec l'argument de celui d'une fonction ? Comment exercer cet office de telle façon que cela puisse arriver à son objectif, pour celui qui demande notre écoute ? L'office a plusieurs significations, entre autre effectuer un service ou exécuter un travail. Effectuer un service dans ce cas pour l'école via l'exécution d'un travail d'écoute et de transmission du témoignage. Si l'argument de la fonction c'est servir d'officiant, c'est-à-dire s'acquitter de l'office de passeur qui apporte la valeur attendue.

L'analyste et le passeur écoutent la même personne dans des moments différents et avec des offices distincts. L'analyste dans le parcours de l'analyse pour poser son acte, celui de l'interprétation qui doit permettre que l'analysant fasse un nouveau nouage avec son sinthome, et le passeur qui écoute après la fin du parcours du passant, pour faire passer ce qu'il extrait comme ce qui permet un nœud renouvelé. De cette écoute dépend que l'analyste et le passeur fassent du discours analytique non quelque chose d'officiel sinon d'officiant⁶⁹, c'est-à-dire, ne pas être fonctionnaire d'une expérience sinon de pouvoir jouer cette fonction logique qui soutient cet office.

Quant à la quatrième variable mentionnée, je considère qu'aucune indication théorique ne doit déterminer une telle écoute, c'est l'expérience d'un passage par le réel qui permettra de faire l'écho de ce qui a pu passer.

Si, comme passeur, j'avais été à la recherche d'un cas clinique dont j'allais rendre compte devant le cartel, isolant des questions de la passante comme ceux de la soumission et de la séparation à l'Autre, la conquête du féminin, la construction du fantasme, la présence de l'angoisse dans la fin, tous présents dans le témoignage reçu, je n'aurai peut-être pas entendu ce qui, après l'avoir transmis, me semble le plus important de l'expérience.

À nouveau je parle de ce que fut une expérience déjà lointaine dans le temps, mais toujours actuelle. Ecouter celle qui fut la passante alors, ne fut prédéterminé par aucune recherche, ce fut plutôt d'aller à la rencontre de quelque chose. Je me souviens de l'affect qui m'envahit quand un membre du cartel nous demanda aux deux passeurs, dans une réunion commune, si nous pouvions isoler le fantasme de cette personne. Je ne sus pas répondre, peut-être parce qu'elle n'avait pas été prise en aucun cas ainsi, je pouvais seulement rendre compte, en plus de plusieurs données hystorisées, de la décantation d'un signifiant qui faisait limite à son discours, cette trouvaille d'une certaine manière orienta ma demande de passe, ainsi quelque chose me ramenait à ma propre expérience, comme si une logique découverte dans ce que j'entendais, était le point de départ pour le final de ma propre analyse.

Il était évident que quelque chose de moebien se mettait en jeu, ce qui lui était intime passait à l'extérieur et repris par moi revenait vers un autre intérieur à une autre intimité, il était impossible de faire coupure ici où le trou du savoir se met en évidence. Ce signifiant, maintenant je peux le dire, lui permet une relation fondamentale à son propre corps via l'être, être un sac, était la manière fantasmatique de se lier au monde, un sac laissé tomber dans

⁶⁹ Jacques Lacan, Séminaire 20, Encore. Éditions Paidós, Buenos Aires, 1981, p. 39.

l'expérience analytique, ce qui permettrait de s'assumer d'une autre façon et pourquoi pas dire l'assumé comme l'eskabell avec lequel se ferait son monde dorénavant.

L'une-bévue est présent juste là où on espère livrer ce qui t'a été déposé, dans la mesure où il ne s'agit pas de bien faire une tâche en termes de la répétition d'un dire sans conséquences, sinon d'un dire qui touche le réel le plus intime de celui qui est prêt à l'écouter sans le savoir. Justement un autre signifiant parmi les nombreux livrés par la passante touche un point de réel de celui qui écoute et celui-ci est gardé, tût, caché par moi-même pour continuer à jouir, pour continuer à rêver. Y a-t-il quelque chose d'important que vous ayez oublié ? Un non dubitatif donne au passage un souvenir et la transmission ne se fait pas sans conséquence pour moi.

Je ne peux pas dire que je savais ce que je devais écouter pour pouvoir amener au cartel un message chiffré, non plus pour poser la question opportune qui produirait la réponse espérée, je ne sais pas non plus si ce que j'ai transmis a décidé en faveur d'une nomination ou si ce fut conduit par mon compagnon d'expérience, je peux seulement parler de l'effet qu'a fait en moi l'expérience. L'une d'elles, peut-être la plus importante, a été de mettre en marche le désir de psychanalyse. Dans mes premières interventions ressortait le passage du passeur à passant, maintenant je peux penser de Passeur à AME.

Quand en tant qu'AME je me demande lequel de mes patients peut-être passeur, ma propre expérience ne cesse de compter, mais en sachant que chacun est différent, est singulier, peut-être que ce que j'ai écouté et transmis ne sera pas ce que l'un d'eux fera. Ce sera son propre réel, celui qui mobilisé par ce qu'il peut entendre qui leur permettra, ou non, de transmettre le plus singulier de celui qui a fait le parcours, en pouvant traiter comme un nouveau nouage, ce qui a fait du passant un parlêtre renouvelé dans son lien à la jouissance.

Cela ne cesse pas de me préoccuper, comme peut-être s'est arrivé à celui qui m'a désigné passeur un jour, si ces désignations par moi seront à la hauteur du dispositif créé pour articuler les axes de l'École. Mais ici il s'agit d'un pari où chacun joue à pile ou face. L'AME est celui qui met en évidence son « faire preuve » là où seulement a été pure supposition de ceux qui les ont désignés. Ici aussi se met en jeu une éthique, celle rappelée par Lacan où la personne de l'analyste et son supposé prestige s'efface au nom de la mise en marche du dispositif de la passe.

La passe c'est un pari de plusieurs, premièrement de l'École qui mobilise un dispositif internationale avec les exigences que cela demande, du passant qui mise pour un final et la démonstration d'un désir, celui de l'analyste qui peut-être l'habite, celui de l'AME qui désigne ses passeurs avec la conviction qu'ils « appartiennent » à l'expérience du Réel, celui même du passeur qui reçoit presque toujours par surprise une demande d'écoute de quelque chose qui peut-être fait résonance avec ce qu'il écoute lui-même dans sa propre analyse. Une écoute pas sans conséquences, du moins dans mon cas, pour ce qui serait du dénouement final, dénouement qui nécessite un temps de plus pour la construction d'un savoir-faire-ici avec le sinthome propre.

Si c'est un pari cela implique que le narcissisme, qui pourrait rendre compte d'un bon analyste qui a bien désigné son passeur, s'efface pour donner passage à la possibilité d'une nomination.

Traduction : Esther Morere Diderot

Passeur... une expérience soutenue dans le désir

Alejandra Noguera

Je suis heureuse et reconnaissante d'avoir été invitée à participer à cette Journée d'École « La preuve par l'École et l'École mise à l'épreuve, 50 ans après la Proposition », impressionnée... par ce qui circule dans la passe et par ce dispositif génial inventé par Lacan.

Dire que la passe est le cœur de l'École, c'est dire aussi que quelque chose palpite... pulse, dynamise, fait vibrer... c'est quelque chose de vivant qui cause et produit des effets chez tous les participants du dispositif et dans la communauté analytique.

« C'est le sujet qui est appelé, il n'y a donc que lui qui peut y être élu. »⁷⁰

Cette citation du *Séminaire XI* m'a interpellée dès la première fois que je l'ai lue, il y a un certain nombre d'années. Elle fait référence à une parabole de l'Évangile selon Saint Mathieu dont le dernier verset dit : « beaucoup sont appelés mais peu sont élus »⁷¹. C'est la chaîne signifiante qui appelle le sujet... affirme Lacan qui essaie, dans ce séminaire, de formaliser l'inconscient... Si les psychanalystes n'appellent pas le sujet à ce qu'il revienne à soi, à l'inconscient, s'ils ne divisent pas le sujet et ne causent pas son désir, qui le fera ?

Au début d'une analyse, l'interprétation de l'analyste produit des effets de signification, de nouvelles associations mobilisent les signifiants, l'interprétation impulse l'analyse, mais avec le temps, ceci peut conduire à une analyse interminable... Dans « *Le dire de l'analyste* », sur le texte *L'étourdit* de Lacan, Colette Soler nous donne une autre clé sur l'interprétation ; elle nous dit que celle-ci ne cherche pas uniquement à impulser l'analyse, mais à produire l'effet réel qui conditionne une fin, cette « subversion topologique » qui produit un sujet assuré de savoir... l'impossible.

Avec son dire, l'analyste a la responsabilité de produire des effets structuraux réels chez l'analysant qui, de lui-même, ne finirait pas son analyse.

La désignation d'un passeur par l'AME est une intervention dans l'analyse... L'analyste signale un analysant comme passeur sans lui demander son avis, et Lacan met l'accent sur le fait que celui-ci ne doit pas en être informé.

Le passeur est une fonction charnière dans le dispositif de la passe. Il n'y a pas de savoir-être-passeur ; aucune indication de comment mener à bien cette tâche, pas de guide, pas de plan. On ne choisit pas le moment, il n'y a pas de « être prêt pour », ça se fait dans la solitude ; c'est un temps de sé-para-tion de l'analyste...

Sa responsabilité consiste à faire une transmission juste, sans que sa présence pollue le dispositif, trouvant une façon de s'y prendre, face au transmissible et à l'intransmissible... qui opère depuis le non savoir... avec son *savoir non su, savoir sans sujet*.

« C'est à eux qu'un psychanalysant, pour se faire autoriser comme analyste de l'École, parlera de son analyse, et le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passé sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément. »⁷²

⁷⁰ Lacan, Jacques. *Séminaire XI* « Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse ». Ed. du Seuil, 1973, p. 47.

⁷¹ Évangile selon Saint Matthieu. 22,14.

⁷² Lacan, Jacques. « Proposition du 9 Octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École ». *Autres Écrits*. Ed. du Seuil. 2001. p. 255.

J'essaierai de transmettre l'impact et les conséquences que le fait d'être passeur a eu sur moi, il y a quatre ans, avec la nomination de ce passant comme AE (2014/2017).

En me rendant chez mon analyste, je reçois un appel... Une voix masculine avec un accent des Caraïbes me dit que j'ai été tirée au sort comme passeur... qu'il a demandé la passe... Il y a une réponse en acte, non sans surprise !!!... signal que l'inconscient a été causé... j'entre en séance en posant la question à mon analyste s'il a quelque chose à voir avec ça...

Cette INTERVENTION dans mon analyse a eu des effets réels... sur la direction de la cure... Elle a été le jalon d'un avant et d'un après... parce que la passe est apparue à l'horizon et avec elle l'École et sa raison d'être... dans le parcours, une fin possible est apparue soudain, tangible, proche... un lieu où on pourrait arriver... non seulement parce que la passe s'y trouve - elle se présentait réellement comme quelque chose de lointain, et pour d'autres -, mais aussi parce que je considérais que j'étais arrivée à la psychanalyse « trop tard ». Je n'étais pas membre de l'École, je ne savais pas en quoi consistait le dispositif de la passe, encore moins la fonction de passeur.

« Ceci peut être le cas de quelqu'un qui occupe n'importe quelle position dans l'École, d'un autre A.E. à l'extrême revenu passé à son entremise, ou à l'autre extrême (entendu par rapport à la qualification) de quelqu'un qui n'appartient pas à l'École, et qui de ce fait y accède. »⁷³

Me sentir concernée, pas uniquement par la psychanalyse mais par l'École, a été pour moi une façon de faire lien, de faire partie des « épars désassortis » de la communauté analytique. Pendant plusieurs années, j'avais assisté au Forum comme auditrice et j'avais mis en place un cartel pour travailler sur le *Séminaire XX*.

J'ai pu lire le désir après avoir été appelée à la fonction de passeur... grâce à ce qu'il m'a causé... ç'a été re-vitalisant !...

« Vouloir ce que l'on désire, voilà la confrontation première par où se tranche pour le passeur sa prise de position dans la passe. »⁷⁴

Dans son livre *La liberté en psychanalyse*, Gabriel Lombardi interroge ce que voudrait dire « l'analyste paye avec son jugement intime », au-delà de « payer avec des paroles » et « payer de sa personne » dans le transfert. « Le pari de l'analyste consiste à causer le travail analytique sans savoir où il conduit, quand, ni de quelle façon l'analysé tirera profit du plus de liberté obtenu ». Pour « diriger » la cure, « il faut suivre le désir à la lettre » et supporter les conséquences du déploiement d'un savoir inconscient auquel l'analyste n'a d'accès qu'en deuxième terme. « C'est un non savoir inhérent à l'acte de permettre à un sujet incalculable d'émerger, dont l'être s'appuie sur cette marge de liberté dont il jouit grâce à la structure qui est la structure d'une faille dans le savoir ».

C'est dans ce sens que la désignation d'un passeur est un acte de l'analyste.

⁷³ Rojas, Ricardo et Fingerhann, Dominique. *Une procédure pour la passe* (1967). Thésaurus sur le passeur. Wunsch 11. p. 68.

⁷⁴ Leray, Pascale. A.E. (2008-2011) *L'épreuve du passeur*. Intervention au Colloque de l'EPFCL « Trois ans d'expérience de la passe dans l'EPFCL. Témoignages », Toulouse, décembre 2005.

La fonction du passeur

L'occasion de recueillir un tel témoignage a été pour moi un trésor. « Ce » qu'on écoute du passant, l'objet qu'il a été pour l'Autre... un lapsus/équivoque dés-articule la jouissance condensée dans le fantasme ; des rêves, des restes d'objets a, des signifiants maîtres, des « points vifs », des articulations inédites, « précieuses », qui précipitent quelque chose de ce réel si difficile à saisir dans les textes.

Écouter l'historisation d'une vie... ce qu'une psychanalyse a produit comme effets pour le passant et ce reste singulier qui nous apprend tant... devenir analyste comme produit du parcours – car sa profession était étrangère au monde psy – m'a permis d'appréhender une autre dit-mention de la psychanalyse. Tout d'un coup, la théorie est devenue tangible, comme si elle avait pris corps... et le dire du passant m'a *traversée*...

Dans Wunsch 11, Dominique Fingermann écrit : « Le passant réveillerait chez le passeur un accès à un savoir inconscient déchaîné (hors-chaîne du langage), un peu quelque chose de l'ordre de cette dimension d'un nouvel amour dont Lacan parle à partir du *Séminaire XX*. »

J'ai demandé à être membre des Forums et de l'École avant d'entreprendre le voyage dans lequel je porterai le témoignage du passant. Je me sentais honorée par cette tâche, et bousculée par la manière dont celle-ci m'avait poussée à agir... j'avais un enthousiasme débordant !

Pendant la transmission, une sensation très étrange survient lorsqu'on s'écoute dire... le dire d'un autre... La destitution subjective est une condition nécessaire pour exercer la fonction de passeur. À peine avais-je prononcé la première phrase, on me posa la question : qui disait cela ?... je les ai regardés, bouche bée !

On me demanda de parler très lentement... ce qui provoqua en moi la conscience hyper aiguë de ce qui sortait de ma bouche : c'était ma voix qui incarnait un autre dire... ou était-ce un dire autre, dont la sonorité s'incorporait à travers ma voix ?

Le cartel formé par des membres de langues différentes *ex professo*, s'est mis à extraire les signifiants du témoignage, en traduisant en français, en italien, résonnant à nouveau en espagnol. Je me souviens d'avoir pensé : qu'est-ce qui est en train de (se) passer ici ?

C'est justement là que j'ai compris quelque chose... du dispositif, quelque chose du *à la lettre*, quelque chose du réel qui ex-siste aux dits... quelque chose de l'impossible à dire...

Un réel s'infiltrait en-corps en trois temps :

1. La rencontre passant-passeur

Le passant relate un rêve dans lequel il voyait des boîtes de chaussures vides avec les lettres « EMERADAS » écrites dessus. Le passeur écoute : M RADAS⁷⁵.

2. Lors de la transmission, un membre du cartel écoute et demande si ce mot signifie quelque chose en espagnol. Il écrit ensuite M (i) RADAS⁷⁶. Le (i) en *fading* représentant le sujet...

⁷⁵ Note du traducteur : en espagnol, EME est le nom de la lettre M.

⁷⁶ Note du traducteur : mirada = regard.

3. Dans un de ses témoignages d'AE, celui qui avait été le passant écrit : « i de i-llégitime, signifiant maître de jouissance découvert et révélé par l'analyse ». « Le regard était l'objet de jouissance et s'articulait dans le fantasme : « être la honte de ma mère ».

« Le désir de l'analyste n'est pas un désir pur. C'est un désir d'obtenir la différence absolue, celle qui intervient quand, confronté au signifiant primordial, le sujet vient pour la première fois en position de s'y assujettir. Là seulement peut surgir la signification d'un amour sans limite, parce qu'il est hors des limites de la loi, où seulement il peut vivre. »⁷⁷

Pour condenser une vie en une heure, un passeur est indispensable. Reste cachée à cet acteur la discussion du cartel autour de la question de saisir s'il y a eu passe et si celle-ci aboutit à une nomination d'A.E. ; il en prend connaissance lorsqu'apparaît l'annonce du CIG.

Un membre du cartel auquel j'ai transmis le témoignage du passant écrit : « il ne s'agit pas d'une décision calculée, réfléchie et encore moins volontaire, mais bien plutôt une conviction qui saisit le cartel au moment où se présente la conviction unanime que quelque chose est réellement passé, qui a traversé le cartel et a produit pour chacun et au corps même du cartel un effet de surprise.

Quelque chose a pris le cartel, sans que cela vienne nécessairement de l'écoute du témoignage, parfois même pas des signifiants consignés par le passant, ni non plus des dits du passeur, des notes qu'il a préparées, et cependant qui surprend le cartel en tant qu'écriture unique, singulière, en tant que « texte » effet de ce qui ne peut être inscrit dans les mots. »⁷⁸

Un dire qui ex-siste... passe

Traduction : Vicky Estevez

La fonction du passeur : donner la voix au texte du passant ?

Samantha Abuleac Steinberg

Pour commencer, un trait d'esprit

En 1957, Lacan a travaillé un trait d'esprit, dix ans avant de présenter sa Proposition sur le psychanalyste de l'École :

Une jeune fille en puissance, à laquelle nous pouvons reconnaître toutes les qualités de la véritable éducation, celle qui consiste à ne pas employer les gros mots mais à les connaître est invitée à sa première surprise-party par un godelureau qui au bout d'un moment d'ennui et de silence, lui dit, au cours d'une danse au reste imparfaite : - *Vous avez vu, mademoiselle, que je suis comte.* - *At !*, répond-elle simplement.⁷⁹

⁷⁷ Lacan, Jacques. *Séminaire XI* « Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse ». Ed. du Seuil, 1973, p. 248.

⁷⁸ Zuluaga, Beatriz. « Ce qui a-texte d'une expérience ». *Wunsch 14*, p. 64-66.

⁷⁹ Lacan, J. *Le séminaire, Livre V, Les formations de l'inconscient*. Transcription Paris : Seuil ; 1998. pp. 62-63.

Lacan l'explique ensuite et dit que dans son exclamation « At » s'ajoute un t qui, soustrait la phonétique de comte (*conde*), laisse con (*boludo*).

Détail : pour ceux qui ne parlent pas le français, le mot comte (*conde*) sonne à l'identique du gros mot con (*babaca*), auquel on ajoute un T. Dans cette simple exclamation « At », Lacan entend l'incarnation du dire, une présence du sujet. Il dit ainsi : « Rien de plus exemplaire du présent du dire... que l'exclamation pure et simple ». ⁸⁰

Lacan ajoute : « Qu'est-ce que fait là le trait d'esprit ? Il n'indique rien de plus que la dimension même du pas comme tel, à proprement parler. C'est le pas, si je puis dire, dans la forme. C'est le pas vidé de toute espèce de besoin. C'est là ce qui, dans le trait d'esprit, peut tout de même manifester ce qui en moi est latent de mon désir, et c'est quelque chose qui peut trouver écho dans l'Autre, mais non pas forcément. Dans le mot d'esprit, l'important est que la dimension du pas-de-sens soit reprise, authentifiée ». ⁸¹

Le trait d'esprit est la passe, dans sa forme de passage, tout en étant nécessaire pour que quelque chose du désir rencontre de l'écho chez l'Autre. Un T à être lu, soustrait, dans le cas du Ah-t ! Je laisse le trait d'esprit comme toile de fond pour rentrer dans l'expérience de la passe, notamment dans la fonction de passeur. Non pas sans la compagnie d'autres collègues qui ont tenté de cerner cette expérience.

Commençons. Le début est déjà un embarras, une trouille. Un message ou un appel du passant : vous acceptez d'être passeur ? Comment ? Cette invitation peut être quelque chose de très étrange. Dans mon cas, je savais déjà l'existence de la fonction du passeur, de par ma relation à l'école, mais je pouvais ne pas le savoir. Cependant, sachant ou pas, la « chose » étourdie, remue. Qu'en sera-t-il ? Comment transmettre quelque chose de l'autre, en plus dans une autre langue, tel a été mon cas. Cela a été ma première préoccupation. Mais la réponse du passant m'a partiellement soulagée. Il m'a répondu dans sa langue, en castillan, « ce sera quelque chose très simple, sensible, ce que j'ai à transmettre ». Une réponse qui impliquait déjà une certaine position du passant, assez sereine et orientée par l'École.

Dans cette expérience, la différence de la langue ne m'a pas semblé un obstacle, au contraire, j'y reviendrai.

Afin d'essayer de dire au mieux autour de cette fonction de passeur, je vais la présenter avec des coupures temporelles :

1^{er} temps – Temps de l'avant-témoignage

C'est un temps d'attente, d'expectative, mais aussi un temps de recherche. C'est un temps pour que le passeur s'approche de cette invention de Lacan *sui generis* et de sa fonction dans l'expérience. Quel était le pari, le désir de Lacan avec la passe ?

80 Ibid., p. 63.

81 Ibid., p. 99.

Aujourd'hui, je pense que Lacan a créé ce dispositif car il y avait une question qui l'orientait, et pas n'importe laquelle. Comment devient-on psychanalyste ? ⁸²

C'est une question ouverte par structure, puisque c'est une question qui cause et dit du singulier de chaque analyse. Mais si c'était un dispositif « seulement » autour de cette question, à quoi sert le passeur ? Ne serait-il pas plus logique de passer sans médiation, du témoignage du passant au cartel de la passe ? Peut-être. Étourdissement, non ? Certes, puisque la question de Lacan lui a permis créer un dispositif qui transpire, qui inspire l'air de la transmission.

« Lacan suppose que l'acte de s'autoriser ce n'est pas seulement l'acte de devenir analyste, c'est aussi un acte pourvu de transmissibilité, c'est-à-dire un acte qui puisse être retiré de l'ineffable pour être transmis aux autres. » ⁸³

Inspiré du mot d'esprit freudien, le pari radical est que quelque chose passe d'un sujet à l'autre sans qu'on le sache, sans qu'on le veuille, et peu importe qu'on sache qui est son auteur. Mais quelque chose passe et l'indice de cela est le rire. Dans la passe, Lacan a fait le pari que « le désir de l'analyste » puisse passer. À partir de chaque passant, qui passe son témoignage à un passeur, qui à son tour le passe au Cartel de la passe.

Mais que serait donc la fonction du passeur ? Je vais me faire accompagner par Picasso dans sa subtilité. Peut-on dire que notre fonction serait vraiment celle d'« attraper le désir par la queue » ⁸⁴, « le désir de l'analyste », du passant ? Oui et non ! Car le dire n'est-il pas justement ce qui reste oublié derrière ce qui se dit dans ce qui s'entend ? Il s'agit d'un impossible, d'appréhender le dire du passant. Mais on peut recueillir ses dits, les dits d'une vie analysante, de la souffrance de l'entrée à la passe de sortie, avec ses mouvements de coupures et de tours. À la fin, c'est par les conséquences des dits que se juge le dire. Le sujet est l'effet de ces dits ⁸⁵.

Autre spécificité du dispositif. Il est nécessaire que le passeur ait traversé un certain seuil dans son analyse, mais il est dans un moment de grandes turbulences, la différence d'avec le passant, qui a trouvé une sortie ⁸⁶. Que dire de ce seuil ? Je vais essayer de l'aborder par la dimension du sujet, avec l'aide du texte de Antonio Godino Cabas. Pour Lacan, le sujet émerge d'un rien de substance, articulé au pulsionnel et à l'objet *a* : « Curieusement, c'est la rencontre avec ce rien que la névrose prétend éviter à tout prix. Jusqu'au moment où cette rencontre arrive, le solde se résume dans une succession d'effets cliniques qui évoquent un dégageant. Chute des identifications, perte des idéaux correspondants, évanouissement des satisfactions imaginaires, dissolution partielle du corrélat de la jouissance ineffable, etc. Série d'effets cliniques qu'on regroupe sous le titre de « destitution subjective » et qui correspond à

82 « Il ne suffit pas de renvoyer la question *Qu'est-ce que c'est que d'être psychanalysé ?* Car bien entendu ce qu'on croit faire là... et bien sûr naturellement... ne serait que de détourner personne de mettre au premier plan la question de ce que c'est qu'être psychanalysé. Mais dans le rapport au psychanalyste, ce n'est pas cela qu'il s'agit de saisir... si nous voulons attraper la conception du psychanalyste... c'est de savoir qu'est-ce que ça lui fait, au psychanalyste, d'être psychanalysé, ceci en tant que psychanalyste et non pas en tant que partie des psychanalysés » (Lacan, J. Séminaire *Le séminaire, Livre IX, L'identification*. Inédit. Séance du 23 mai 1962).

83 Weill-Didier, A. *Lacan et la clinique psychanalytique*. Rio de Janeiro : Contrra Capa Livraria. LTDA ; 1998. p. 71.

84 Titre de la première œuvre littéraire de Pablo Picasso : « Le désir attrapé par la queue ». 1941.

85 Lacan, J. « L'étourdit ». In *Autres écrits*. Paris : Seuil ; 2001, pp. 449-495.

86 Soler, C. « Le passeur ». *Wunsch*, Bulletin international de l'IF-EPFCL 2012 ; 12 : 3-5.

la rencontre de l'analysant avec l'absence de son support de vérité, à la vacuité de son discours – d'autant plus décisif – découverte d'avoir comme base ce trou réel, ce rien-de-substance. »⁸⁷

On peut dire qu'aussi bien le passeur que le passant ont déjà rencontré l'absence de supports de leurs vérités, se trouvent avec ce trou réel qui leur cause, et peut-être, rien que pour ça, que le passeur puisse entendre cette dimension réelle contenue dans le texte du passant. Je cite Dominique Fingerman : « Le passeur – “passoire” – est un outil troué, propice pour recueillir les trouvailles. Le passeur est ce « coureur, cette faille, par où j'ai voulu faire passer mon nom », dit Lacan et c'est l'autre *dit-mension* du passeur, autre lieu du dire : « Pour recueillir ce témoignage de l'autre, c'est nécessaire autre *dit-mension*, celle qui comporte de savoir que l'analyste, de la plainte, ne fait qu'utiliser sa vérité. » Le passeur est pourtant averti, par son expérience, que la vérité qui donne du sens à la plainte est utilisée pour donner des limites au savoir inconscient (réel). Le passeur n'est pas caché, ni caché par la vérité, lui, il la rencontre. »⁸⁸

Suivons alors le temps et l'espace de cette rencontre.

2^e temps – Le temps de recueil du témoignage

C'est le temps d'entendre l'autre, celui qui veut parler de son analyse et de sa position singulière. L'autre, mais comme altérité et non pas comme semblable.

Dans mon expérience, la différence de la langue renforce seulement cette dimension de séparation et d'altérité absolue. Peut-être car dans cette expérience le désir du passant a été de transmettre son témoignage dans une autre langue qui ne lui disait rien, à laquelle il n'était pas familier.

Pendant ce temps, j'ai encore été saisie d'une énorme responsabilité, la responsabilité de bien recueillir, garder et transmettre le texte de l'autre, et non pas un texte quelconque, celui qui se déduit de son analyse...

Pendant le déroulement de ces rencontres, j'ai pris beaucoup de notes dans un petit cahier, j'ai posé aussi des questions, en raison de la différence de la langue, et aussi lorsqu'il me venait l'idée que cela pouvait intéresser au cartel de la passe.

Dans son texte sur la passe, Sonia Alberti nous avertit : « Ce n'est pas rare, par exemple, que certaines failles dans les récits empêchent d'historiser la vie de l'analysant – celle qui est construite en analyse – de sorte qu'il est possible de témoigner qu'il y a eu changement, mais non pas de la manière par laquelle l'analyse fut responsable de ce changement. Si cela n'est pas possible, comment historiser une analyse ? »⁸⁹

Il est encore nécessaire de dire que dans les rencontres avec le passant j'ai été touchée⁹⁰, émue, par sa position singulière et éthique et j'avais envie de pouvoir transmettre cela au cartel de la passe.

87 Godino Cabas, A. *Le sujet de la psychanalyse de Freud à Lacan : de la question du sujet au sujet en question*. Rio de Janeiro : Jorge Zahar Editor ; 2009. p. 225.

88 Fingerman, D. *La formation de l'analyste : les conditions de l'acte psychanalytique*. Sao Paulo : Escuta ; 2016.

89 Alberti, S. « Le passeur, les AME, le passant, les cartels... et ses impasses ». *Wunsch*, Bulletin international de l'IF-EPFCL 2017 ; 16 : 51.

90 Izcovich, A. « Effets de coupure ». *Wunsch*, Bulletin international de l'IF-EPFCL 2012 ; 12 :67-69

C'était étonnant que je laisse ce petit cahier en attente pendant des mois avant la rencontre avec le cartel, je n'arrivais pas à toucher à ce texte écrit. Peut-être que j'avais l'appréhension de l'altérer ou de le perdre. C'était comme si ces notes atypiques, qui ne m'appartenaient pas, confiées à mes soins, devaient arriver à une certaine destination.

3^e temps – Temps de mettre quelque chose de soi-même dans le texte

Cela s'est passé à Paris, les jours précédant la rencontre avec le cartel. Je lisais et relisais le texte du passant, en essayant d'appréhender ce qui se répétait, ce qui m'avait touché ou ce qui me semblait essentiel à transmettre. Mais je n'ai pas écrit d'autre texte pour le présenter au cartel, je n'avais que le texte du passant à la main. En marge des pages du texte, j'avais mis des signes, des arabesques et des notes. La suite, c'était la rencontre avec le cartel de la passe.

4^e temps – Temps de la transmission d'un témoignage

Le temps de la transmission est le moment de cette rencontre avec le cartel. Une Babel des langues, avec la présence dans mon cas d'une traductrice qui n'était pas membre du cartel, et beaucoup de voix autour de la singularité d'un sujet, et autour d'une question : comment devient-on analyste ? À cet instant, je me suis perçue complètement séparée du texte du passant et prise du désir de faire passer ce que le passant voulait faire passer à travers ma voix : soit, **donner la voix au texte de l'autre**, c'est comme ça que je comprends la fonction du passeur. A la fin de ce temps, j'ai eu une satisfaction et un soulagement d'avoir amené la lettre à sa destination et de la façon dont cela avait été rendu possible.

Pouvons-nous dire que, ce que le cartel de la passe tente de recueillir, c'est quelque chose d'un désir et d'une présence du sujet en tant que mot d'esprit ? La présence d'un sujet qui avait assumé et trouvé son rien de substance ?

Je me pose la question ainsi que Antonio Godino Cabas se l'était posée : « Qu'est-ce le sujet si ce n'est qu'une position ? Qui est-il si ce n'est qu'un terme de responsabilité devant les exigences de la pulsion ? Qui est-il si ce n'est que le point où se met une responsabilité pour la jouissance et pour la cause du désir ? Qui est-il si ce n'est qu'une décision d'assumer - ou pas - cela que l'on clame et qu'il n'y a pas moyen de donner sa juste réponse ? Et, qu'est-ce que cette décision d'assumer - ou pas - les poussées de l'existence si ce n'est que l'exercice d'une responsabilité ? »⁹¹

Un rêve pour conclure

Un rêve pendant le temps d'élaboration de ce texte : « J'étais dans un endroit assez inconfortable, mais c'était mon analyse, dans un escalier de service d'un bâtiment quelconque. J'étais assise en bas, un peu penchée, sans trouver une bonne position, et mon analyste était en haut. Alors, je vois quelque chose dans une baie coincée et poussiéreuse, entre l'escalier et le mur : quelques pièces de monnaie et une clé. J'ai donné la clé et les

91 Godino Cabas, A. Op. cit., p. 227.

pièces de monnaie à mon analyste et me suis dit : « Si j'avais quelque chose à moi, mais, je le prendrai après. » Comme si je ne savais pas très bien à ce moment ce qui était à moi et ce qui était à elle ? ».

Lorsque je me suis réveillée je me suis rendue compte que c'était la clé de mon cabinet, et j'ai pensé : je n'ai pas dû passer la clé de mon cabinet à mon analyste ! Mais il m'est venu aussi après que c'est la question de la transmission et de la passe, du passage d'analysant à analyste. La clé du cabinet de chacun en question dans ce dispositif c'est plus qu'inusité. Comment devient-on analyste ?

Traduction : Sulbaran Maricela

L'impudence du dire : comment ça passe ?

Dominique Fingermann

Lacan dans le *Séminaire 21, Les Non dupes errent*, souligne le lien entre la jouissance féminine – pas toute phallique – et ce qu'il appelle « l'impudence du dire ». ⁹² Ainsi donc, l'impudence pourrait qualifier le dire qui, par définition, est inqualifiable, imprédictible.

« Impudent », « hors-série », « audacieux », « impertinent », « irrévérent » etc., ne qualifient pas le Dire de l'Un mais indiquent sa présence, en-corps, et sa position d'exception.

Le dire, par définition, ne se qualifie pas, mais il peut se quantifier : comme pas-tout inscrit dans la fonction phallique ? Comme l'ensemble vide ?

Depuis le début, il ex-siste, puisque comme l'ensemble vide, du fait d'être nommé, il débute la série des uns, et peut se compter comme appartenant à tout signifiant, soit à tout ensemble.

Le dire impertinent, qui n'appartient en aucune façon au dit, mais se fait remarquer par son absence, pourrait logiquement se déduire de la série des dits.

Le Dire impertinent, qui n'appartient d'aucune façon aux dits, pourrait logiquement se déduire de la série des dits. Cependant, cette démonstration ne pourrait que mettre en évidence sa vacance et son extravagance, et ne rendrait compte d'aucune valeur singulière qui vaudrait comme « identité de séparation », comme différence absolue qui distingue absolument et non relativement et « *makes difference* » comme on dit en anglais, quand en français on dirait : « ça, c'est quelqu'un ! ».

Comment passe le Dire de l'Un, par delà la démonstration que chaque passant, s'applique à produire pour chacun de ses passeurs ? La séparation du Dire, son exception, son « insurrection » qui subvertit le sujet, se démontre certes, mais surtout se montre quand son impudence répond à l'impuissance des dits : *respons-ability* du Dire.

Mis à part les embûches et autres trébuchements toujours possibles dans le dispositif, qu'est-ce qui fait la différence entre un passant non nommé et un AE ?

⁹² LACAN, Jacques (1973-74). *Le séminaire, livre 21* : Les non dupes errent, inédit (Leçon du 11/06/1974).

Ce qui fait la différence, ce ne sont pas la complexité et les méandres des traversées de ses identifications et de ses contraintes fantasmatiques, ni le deuil de l'objet, ni même la perte de l'Autre que cet objet complétait.

Ce qui fait la différence, quand la lettre arrive à destination, quand la lettre se destine au Dire, ce qui fait différence c'est quand l'analyse du passant est didactique. Une analyse est didactique quand elle enseigne au cartel (et à l'École) quelque chose d'inouï, d'in vraisemblable puisque singulier et pas seulement tribut particulier à l'universel de la castration.

L'effet didactique se prouve quand il s'éprouve et affecte le cartel.

Le Dire de l'Un ne fait pas sens, mais il fait signe et il peut affecter : effarer comme l'*Unheimlich*, toucher comme une musique, faire rire comme un mot d'esprit, satisfaire comme une brise soudaine, surprendre comme un acte, suspendre la raison avec le *reson*, faire résonner l'ab-sens, balancer les concepts, préceptes et autres préjugés. Le Dire de l'Un ne fait pas sens, mais il peut faire signe du réel pour d'autres Uns éparés et dépareillés, et quand ça passe, eh bien : quel soulagement !

« La légèreté de la passe » a été la première élaboration de ma première participation à un cartel de la passe, où la satisfaction nous avait pris de surprise au moment de la nomination. Le cartel dû transmettre le témoignage de son travail quelques heures seulement après sa conclusion, au cours d'une Journée de l'AFCL à Rio de Janeiro, et notre ravissement avait bien agacé l'assemblée.

Mais c'est inoubliable ; et quand un Dire passe et qu'on peut conclure « ça, c'est quelqu'un ! », il se produit un certain type de liens entre inconscients, imprévisible et éphémère (contingence). N'allons pas jusqu'à dire que l'affect provoqué est de l'ordre de l'amour, mais cela ne manque pas de nous évoquer le poème de Rimbaud, « A une raison ». (Raison que Lacan écrit *reson*, comme Francis Ponge.)

« *Un coup de ton doigt sur le tambour décharge tous les sons et commence la nouvelle harmonie. Un pas de toi, c'est la levée des nouveaux hommes et leur en-marche (...)* ».

Il s'agit de quelque chose de subtil quoiqu'inoubliable, à l'opposé du « *qu'on dise reste oublié derrière ce qui se dit dans ce qui s'entend* ». ⁹³ C'est l'effet de la légèreté d'un Dire soudain inoublié, superposé aux dits, un Dire qui ne fuit pas dans le sens mais s'échappe, et dépasse le témoignage. « C'est inouï ! » disons-nous en français pour parler de quelque chose à la fois inattendu et in-entendu.

Dans toutes les passes que j'ai eu l'opportunité d'entendre, jusqu'à la dernière minute de la rencontre avec les passeurs, il y avait une disposition partagée à voir se produire le détail flagrant, la surprise, l'inattendu, l'inouï, « l'antinomique à la vraisemblance. » ⁹⁴

Jusqu'aux derniers instants, il y avait tentative commune d'échancrer la démonstration pour que se vérifie « le changement radical dans le rapport au savoir et à la jouissance », une extravagance, un « avènement de réel », un changement radical dans la modalité de jouissance, une modalité logiquement autre : pas toute.

⁹³ LACAN, Jacques (1972). « L'Etourdit » In : *Autres Ecrits*. Paris, Seuil, Ed., 2001, p. 448.

⁹⁴ LACAN, Jacques (1976-77). *Le Séminaire Livre 24 : L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre* inédit (Leçon du 11/01/1977).

Le changement radical consiste dans l'évidence que savoir et jouissance cessent de courir après leurs queues, c'est-à-dire, cessent ou bien de croire que le manque peut être comblé, ou bien alors qu'il cesse de motiver irrésistiblement toute la grâce de la vie, ainsi que les disgrâces du manque-à-être.

La démonstration de la passe déplie comment les fictions (les mirages vrais) tentent de brouiller les pistes de la fixation qui les produit à l'origine.

La monstration de la passe exhibe comment le réel en tant que « bouchon », « manque du manque », par son opacité fondamentale, retient la fuite du sens dans les décours des fictions, et relève l'évidence de l'ex-sistence de l'Un Dire hors-série

La répétition et le symptôme, avènements du réel, que l'expérience de la psychanalyse permet de dégager, de considérer, et d'adopter comme émergence d'un réel propre, peuvent participer à la démonstration nécessaire à la nomination d'un AE. Mais il faut en outre savoir donner des preuves du bon usage de ce réel en jeu dans la structure borroméenne à partir des effets, des suites, des conduites, des affects et des inventions que cette ex-sistence promet, produit, et prolonge. C'est ainsi qu'un Analyste de l'École se montre à la hauteur de l'acte, qui par définition dispense le sujet supposé savoir et convoque son existence hors du commun qui ne fait pas lien avec le bon sens ou autre joui-sens de la névrose commune et rend possible l'invention de savoir.

Quelques fois dans la passe, on arrive à saisir l'invention du savoir, quelque chose qui excède les découvertes de la vérité, et pointe, indique, le réel en jeu.

Quelques fois, dans les témoignages, il se transmet quelque chose qui répercute les effets de la lettre ; quelques fois il s'y déprend le parcours des péripéties du sujet qui dans le jeu du déchiffrement, embrouillait son chiffre et le faisait sensiblement passer du signe (de jouissance) au sens joui (joui-sens).

La lettre arrive à destination quand elle ne veut plus rien dire, (dévalorisation du joui-sens) mais porte encore, de par le corps, un « je ne sais quoi et un presque rien » dont on pourrait faire usage pour bien d'autres choses (faire poème, lien par delà l'hétérité, et pourquoi pas, amour)

Le passant peut être nommé AE quand la lettre arrive à destination et fait de l'effet au cartel, touché par une certaine grâce de ce que – une fois le sens suspendu – on peut finalement suspecter de « ce qui invisiblement retient le corps ».

Dans son Hommage à Marguerite Duras Lacan affirme « que la pratique de la lettre converge avec l'usage de l'inconscient, c'est de cela dont je donnerais témoignage »,⁹⁵ dans le Cartel de la Passe quand l'usage que le sujet fait de son inconscient converge avec la lettre (son symptôme) et ce qu'il en fait effectivement (sa conduite), à partir de celle-ci (son poème), et non plus avec le sens, c'est alors que nous pouvons dire : « Passe ! »

Traduction : Dominique Fingermann

95 J. Lacan (1965). « Homenagem à Marguerite Duras » In : Outros Escritos. Rio de Janeiro : Jorge Zahar Ed., 2003, p. 200.

Prélude à une critique du jugement analytique

Gabriel Lombardi

L'expérience de la passe fête ses 50 ans depuis qu'elle a été proposée par Lacan : un peu moins depuis sa mise en place comme fonctionnement central d'une École de psychanalyse. Le dispositif freudien de la cure a exigé également de nombreux praticiens, et un laps de temps plus long pour que les résultats soient éclairés. Les changements que celle-ci a impliqués au niveau clinique, de la conception des positions de l'être et de l'ex-sistence réelle du *parlêtre* ainsi que « que de son unique objet concevable » (Lacan, 1976 : 573), celui qui cause le désir, ont dû attendre 60 ou 70 ans pour être pris en compte.

Je voudrais témoigner de quelques impressions personnelles et de quelques questions qui sont restées ouvertes quand j'étais pour la deuxième fois membre du Collège International de la Garantie de notre École.

1. Une perspective différente de l'analyse par une méthode d'approximation de ce qui surgit d'une analyse différente d'autres évaluations. L'élaboration, les questions et la décision du cartel de la passe sont centrées sur la transmission et pas sur la clinique. C'est ainsi que fut conçue la passe par Lacan, pour explorer à la fin du traitement la transmission du désir de l'analyste à son analysant, si tant est que celui-ci soit intéressé dans ce désir – ce qui n'arrive pas dans tous les cas, le désir d'analyse n'est pas toujours suivi par celui de l'analyste. J'ai constaté, non sans avoir contribué à ce qu'il en soit ainsi, qu'à la question qui porte sur ce qui est en jeu à la fin de l'analyse et sur le désir de l'analyste, il ne soit pas répondu suivant des critères de mode (traversée du fantasme, identification au symptôme, détermination du « nom de jouissance », ni aucune autre formule cristallisée). Au contraire, à cette question il est répondu depuis ce que le cartel a expérimenté et a jugé de ce qui est passé ou pas à travers le dire d'un ou des deux passeurs, à partir du témoignage du passant et éventuellement de sa passe d'analysant à analyste.

2. Une absence fondée en raison de critères valides « pour toutes » les passes, confirme l'insuffisance radicale de toute prédication à propos de la position de l'analyste. Rien, personne ne peut être dit analyste a expliqué Lacan, et la nomination d'AE rappelle le forçage par lequel se résolvent certains problèmes de logique collective (L'assertion de certitude anticipée dont parle Lacan) ou de logique mathématique (l'axiome du choix ou l'hypothèse du continu d'après Cohen). Le temps de réflexion du cartel est bref, quelques heures, deux jours, sa décision implique une limite temporelle, cela se réalise sur le mode de l'urgence, contraint par sa composition internationale et par l'impératif des vols retour, l'avion décolle.

3. La force du fonctionnement de la passe est perceptible, mais ses résultats sont notoirement différents de ceux de la cure. La passe met de côté les questions de la clinique classique de la psychanalyse. Les questions essentielles tournent autour de l'aptitude du passeur à être une « plaque sensible », sur sa capacité à transmettre au cartel un désir nouveau qui parfois produit de l'enthousiasme, ou sur les obstacles qui s'interposent du fait du passeur dans la transmission comme : l'aversion ou l'identification du passeur au passant. Ce qui rappelle un dire de Lacan : « le passeur est l'essence de la passe ». Ce qui passe ou ne passe pas de la conquête et de la mise en marche d'un désir, passe par lui ou ne passe pas. Expérience du risque et contingence. Passionnant pour offrir une ébauche de ce qui se joue dans une analyse dans sa phase résolutive pour ceux qui optent pour le désir de l'analyste, et cela doit passer

par le témoignage indirect. Il faudrait revenir sur la question : pourquoi Lacan a-t-il préféré le témoignage indirect ? Et quelles conséquences cela a-t-il sur les politiques divergentes de l'IPA, de l'AMP et de l'EPFCL. Dans la première, pas de témoignage, dans la seconde il y a un pousse au témoignage direct des AE, et dans notre école, nous nous en tenons au témoignage indirect, pour que les AE puissent se consacrer aux questions cruciales de la psychanalyse le temps qu'ils sont en fonction.

4. Au CIG j'ai pu vérifier une surprenante et évidente déconnexion, au moins sur le plan des énoncés, entre la passe et « l'ancienne clinique » de Freud et de Lacan. Les particularités, celles qui pèsent si lourd dans la clinique (névrose, psychose, perversion, homme, femme, hétérosexualité ou homosexualité), ont été peu débattues dans les cartels auxquels j'ai participé, même s'il y a eu là 4 nominations d'AE. Cette pureté du moment de passe, libéré des particularités cliniques a été méticuleusement sauvegardée dans les cartels de la passe et aussi au CIG qui le met en forme et enregistre les résultats. Dans aucune appréhension clinique sérieuse on ne peut faire abstraction de la typicité du symptôme pour nous situer dans le transfert et orienter la cure. Au contraire, dans la passe l'accent est mis sur la singularité de l'accès au désir de l'analyste.

5. Autre surprise qui rejoint la précédente : dans les débats internes du CIG, la pauvreté des réflexions sur l'*hystorisation*, – terme introduit par Lacan dans la Préface de 1976-. Cependant, comme je le comprends, ce concept néologique invite à revenir sur les pas de l'expérience, pour situer l'appui que trouve le discours de l'analyste dans l'hystérisation du symptôme comme une réponse de l'analysant. Lacan a signalé surtout dans le séminaire *Les envers de la psychanalyse*, l'impulsion que donne à la cure le passage par la position hystérique ; c'est la seule position dont la spécificité est de construire le seul symptôme qui interroge l'Autre depuis le lien social (et non de l'extérieur de ce lien comme l'ironie du schizophrène). Mais le passage par ce discours ne concerne pas que les analysantes ; les hommes aussi, même sujets d'autres types cliniques doivent en passer par là pour faire l'expérience de l'analyse. Ainsi l'analysante obsessionnelle qui commence à percevoir son corps, ainsi le paranoïaque qui un jour, enfin, pleure, et commence à voir son corps et son histoire sur un autre mode, passant de la dissociation hypocondriaque au symptôme qui s'associe. Ainsi aussi, le jour d'angoisse où le pervers laisse de côté sa tendance à reproduire des actes secrets, mais qui impactent le goût et le dégoût de ceux qui l'écoutent, pour passer au récit des complexes et des douleurs variées qui l'habitent depuis l'enfance ou la puberté. Ainsi ce moment où le schizophrène, corps de fer, immunisé contre la brûlure des cigarettes dans les doigts, insensible au froid, à la soif et à la faim, commence à sentir le froid, à sentir quelques désagréments et quelques scrupules moraux dans sa conscience, voire à « faire des rhumes ».

La névrose obsessionnelle n'exclut pas l'hystérie, pas plus que les autres types cliniques, si on les laisse entrer dans le dispositif analytique. Cette hystérisation permet à l'analysant de répondre d'un autre discours qui n'est pas le discours de l'analyste, et cela nous rappelle que nous traitons le sujet de la science, d'une singularité universelle, oxymore qui surpasse la particularité de l'hystérie pure. La parenté du discours hystérique et du discours de la science, signalée par Lacan, se révèle aussi dans cette condition de l'analyse que « tout analysant » doit passer par ce lien social qui implique le symptôme en place d'agent. En tout cas au moins pour moi, se pose la question de l'*hystorisation* de son analyse : ne devrait-on pas repérer l'appui trouvé par le passant dans la valeur révolutionnaire du symptôme fondamental, celui qui a précédé et sous-tendu sa mise en forme hystérique ? S'il devait en être ainsi,

c'est encore une chose qui n'a pas été explicitée et encore moins élaborée dans les passes que j'ai entendues.

Au contraire, les résultats recueillis dans la passe jusqu'à maintenant font écho à l'expression « épars désassortis » de la *Préface* de 1976, tous singuliers, ce qui n'est pas mal, mais insuffisant au regard de « l'*hystorisation* » qui nécessiterait de revenir au symptôme, qui tout singulier qu'il soit, ne s'attrape que du particulier. La preuve en est que les résultats de la passe ne mettent pas en avant que pas tous les AE ne relèvent de la même structure, du même sexe, de la même position par rapport à ce réel mythique incarné par le père, ni du même genre de relation d'objet, hétéro ou homosexuel, ces données qui, dans les témoignages, restent cachées, jusqu'à aujourd'hui.

Cette « *hystorisation* » requise par Lacan procède de l'idée d'hystérisation pendant l'analyse, avec le Y (upsilon) auquel s'attache l'idée d'utérus que le Français utilise pour l'hystérie mais pas pour l'histoire, (histoire en grec s'écrit avec un i pas avec un y). Quel que soit le type de symptôme à l'origine, quel que soit le type de symptôme fondamental, dans l'expérience analytique l'analysant a du passer par le DA qui le met au travail de sa division subjective a→\$, mais aussi par un autre lien social particulièrement le DH, \$→S1, « le discours effectivement soutenu par l'analysant » (deuxième leçon du Séminaire XVII).

Pendant les deux périodes du CIG auquel j'ai participé, je n'ai entendu parler de psychose que dans les cas de demandes de passe qui furent refusées. Ceux qui sont admis sont considérés explicitement ou tacitement comme des névrosés, comme si le passage par le discours analysant excluait d'autres options. Même dans les cas de nomination dans lesquels se transmet un peu « d'inconscient à ciel ouvert », ce qui n'objecte pas absolument à la condition d'AE. Mais la question qui devrait se poser méthodiquement à propos de la position subjective, en ce qui concerne le père comme référence réelle, n'est pas une préoccupation pour les membres du CIG. Et de la perversion chez l'homme il n'en a jamais été question.

Le diagnostic sur la structure clinique représenterait-il le savoir d'une classification qui implique un jugement de valeur ? Le diagnostic en psychanalyse est-il injurieux, disqualifiant, en dehors de la névrose ? Peut-être en est-il ainsi ailleurs, mais pas dans mon environnement, là où nous étudions non seulement les déficits, mais aussi les bénéfices pour le lien social, qui sont apportés par ceux qui relèvent de la perversion ou de la psychose - particulièrement reconnus en art ou dans les disciplines scientifiques comme la logique mathématique, et au-delà dans chaque œuvre qui implique une liberté créative habituellement inaccessible au névrosé.

Une critique du jugement analytique me semble obligatoire pour éviter de penser que nous devons tout à la névrose, donnant ainsi à croire que c'est la meilleure sinon la seule structure acceptable pour l'analyste. Il serait intéressant que l'on revienne à cette pente sur laquelle Freud et Lacan ont pu construire l'heuristique qui les a guidés avec « l'*hystorisation* » et pas seulement à partir de la névrose. Là, ils ont mis l'accent sur Fliess, Aimée, en plus des propres possibilités non névrotiques de chacun : « si j'étais plus psychotique, je serais probablement meilleur analyste » disait Lacan, et ce n'était pas une blague. Mais ce n'est pas encore un thème de débat dans notre école. Cette critique nécessiterait, comme dans la cure, de payer de son jugement intime, mais aussi avec le jugement oral, qui pourrait être clairement explicite au moins dans les débats internes des cartels de la passe et du CIG. On se trouve bien avec ce genre de réflexion : « je ne veux rien savoir de l'intimité de la vie d'un collègue ».

Bien sûr il y a des écoles plus ou moins ouvertes à la question. Une analyste a affirmé, il y a peu de temps à l'université, qu'elle est en désaccord qu'on prenne comme matériel de travail ce que les AE ont publié de leur passe. On combat ainsi le risque de l'obscénité et de la discrimination avec l'obscurantisme, oubliant la suggestion de Lacan, selon laquelle entre la vie publique et la vie privée, il y a la vie analysante qui ne doit pas effrayer. Surtout si au lieu de nous attarder sur les fantaisies, source inépuisable de l'obscénité paralysante du désir, nous prenons comme référence essentielle de la clinique la division subjective pathologique, c'est-à-dire le symptôme impossible à supporter, désespérant comme la maladie mortelle (*Sydommen til Døden*) dont parle Kierkegaard.

On peut dire que la destitution subjective de l'analysé finit en acte avec la division du sujet. Pourquoi s'ennuyer alors en travaillant sur l'*hystorisation* recommandée par Lacan dans l'expérience de la passe ? Pourquoi revenir sur les liens entre les coordonnées du commencement du traitement et les références qui résultent des complexes familiaux, là où le symptôme s'est constitué à l'origine ? Il y a une explication possible déjà envisagée : ce qui se joue dans la passe n'est pas tant l'*hystorisation* du pathos que la destitution subjective, condition de l'acte, à laquelle l'analyse donne accès. Autre explication possible, l'insuffisance des passeurs. Mais aussi, l'état de la question entre les participants du cartel pourrait avoir une incidence décisive, étant donné leur rôle et leur responsabilité dans la communauté analytique à laquelle ils appartiennent.

N'oublions pas que la destitution subjective n'est pas un état permanent, mais une condition structurale de l'acte. Après cela, la division, qui est la condition existentielle du sujet fait retour, tous les analystes le savent, et ils peuvent s'en arranger. Même Lacan se sentait coupable, *reus*, de son symptôme qui le renvoyait au réel, raison pour laquelle il affirmait devoir refaire la passe chaque fois. L'articulation destitution/symptôme serait intéressante et, aussi, importante. C'est là que l'on trouve le chiffre de l'articulation analyse/clinique et la clé de l'articulation de leur méthode.

En somme, j'ai l'impression que nous accompagnons encore le diagnostic d'un jugement de valeur, en déficit ou en excès, sauf en ce qui concerne la névrose. Seul peut devenir analyste celui qui relève de la névrose mais pas celui qui relève d'une autre structure, le préjugé reste prévalent. Le névrosé est moins révolté, mais le bon patient peut être un danger pour les dispositifs. C'est une erreur de bloquer la question du symptôme de l'analysant : y-t-il des AE qui relèvent d'autres structures ? Pas sûr, ou bien ils ne sont pas nommés, ou bien la question ne se pose pas. La psychose ne passe pas la passe. La perversion n'existe pas, en tout cas on n'en parle pas, seuls existent les « traits de perversion », nous l'avons appris de la « clinique sous transfert » imposée par l'Association Mondiale de Psychanalyse en 1992. Alors, que la clinique se dilue, ou qu'elle se maintienne « sous transfert », ce qui veut dire, sous « sujet supposé savoir », cela coûte cher à sa scientificité et à son éthique. La psychanalyse doit avoir une autre perspective que celle du discours du maître antique qui maintient le savoir « sous transfert » et que la dilution capitaliste de la clinique qui prolétarise nos références radicales. On peut se passer du père à condition de s'en servir.

Traduction : Laurence Mazza-Poutet

« La marque que les congénères doivent « savoir » trouver »⁹⁶

Clara Cecilia MESA

Chers collègues, nous nous apprêtons à conclure notre intense journée de travail sur l'expérience de l'École mise à l'épreuve, cinquante ans après que Lacan ait présenté sa Proposition du dispositif de la passe. Comme Spinoza, Lacan, quatre ans après ce qu'il a appelé son « excommunication », entreprend un projet qui aspire à la « réforme de l'entendement » ; cette formule de Spinoza est reprise par Lacan dans son texte « Raison d'un échec », également de 67, où il dit s'être « voué à la réforme de l'entendement, qu'impose une tâche dont c'est un acte que d'y engager les autres ».⁹⁷ Donc, ce projet est annoncé sous la forme d'une proposition adressée à la communauté des analystes, et ses piliers fondamentaux sont le renouvellement du statut de l'inconscient et d'interroger la pratique ; son programme implique d'établir une nouvelle forme à partir de laquelle le psychanalyste trouve dans sa propre analyse les raisons de son acte. Ainsi, la Proposition va plus loin que la mise en marche du dispositif de la passe pour dégager l'ombre épaisse qui recouvre le passage d'analysant à analyste. C'est pour cela que Lacan propose des structures assurées dans la psychanalyse et de garantir leur effectuation chez le psychanalyste.⁹⁸

On sait que la communauté psychanalytique n'a pas accueilli de bon gré le projet, mais Lacan ne recule pas ; c'est ainsi que le 15 novembre il inaugure son séminaire 15, *L'acte analytique* ; le 14 décembre il donne la conférence « La méprise du sujet supposé savoir » et, 18 heures après, le 15 décembre « Raison d'un échec ». La réforme de l'entendement a rencontré des résistances, les mêmes dont Freud avait averti, celles des analystes. « La méprise du sujet supposé savoir » commence par : « Qu'est-ce que l'inconscient ? La chose n'a pas encore été comprise. L'effort des psychanalystes pendant des décades ayant été à rassurer sur cette découverte, la plus révolutionnaire qui fût... ».⁹⁹

Donc, on commémore les cinquante ans d'un quadripode : la proposition à l'École, le projet de réforme, le bilan d'un échec et l'acte analytique, inédit, tel que Lacan l'écrit dans le compte rendu du séminaire 15 : « L'acte psychanalytique, ni vu ni connu hors de nous, c'est-à-dire jamais repéré, mis en question bien moins encore, voilà que nous le supposons du moment électif où le psychanalysant passe au psychanalyste ».¹⁰⁰

Lacan décide donc de partir de ce qui est : l'analyste ne s'autorise que de lui-même, ceci n'exclut pas que l'École garantisse qu'un analyste relève de sa formation... l'analyste peut vouloir cette garantie... et devenir responsable du progrès de l'École...¹⁰¹ Le projet de Lacan implique donc une garantie pour l'école, mais cette garantie ne vient pas de l'Autre, ce n'est pas la garantie d'un tout savoir possible ; paradoxalement, c'est une garantie qui vient du réel, de l'impossible, du pas-tout et cette garantie produit une nouveauté sur quelques problèmes antérieurs de la

96 Texte présenté à Rio de Janeiro, le 7 septembre 2017.

97 LACAN Jacques. « Raison d'un échec » dans *Autres écrits*. Édition du Seuil, Paris. 2001 p. 346

98 LACAN Jacques. « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste d'École » dans *Autres écrits*. Œuvre citée, p. 243.

99 LACAN Jacques. « La méprise du sujet supposé savoir » dans les *Autres écrits*. Œuvre citée, p. 241.

100 LACAN Jacques. « Compte rendu du séminaire L'acte psychanalytique » dans les *Autres écrits*. Œuvre citée, p. 375

101 Lacan Jacques. « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste d'École » dans *Autres écrits*. Œuvre citée, p. 243.

psychanalyse. Premièrement, l'analyse a une fin, elle n'est pas à la dérive de l'inconscient structuré comme un langage toujours sujet à une nouvelle élucubration. Deuxièmement, bien que le pas-tout possible du dire enfonce ses racines dans le nœud de l'ombilic des rêves, ce n'est pourtant pas ineffable. Troisièmement, la production de l'analyste n'est pas *automaton*, mais contingence, événement. C'est ainsi qu'on peut le trouver dans « Note italienne ». Lacan change d'idée et ne dit plus que l'analyste est le produit d'une analyse ; oui, il l'est, mais non pas comme *automaton*, et il dit de manière catégorique qu'il ne suffit pas d'avoir fini une analyse pour qu'il y ait de l'analyste.¹⁰² Et quatrièmement, l'analyste n'est pas autorisé par la hiérarchie institutionnelle selon le modèle de l'IPA qui précède. Il s'autorise de lui-même, c'est-à-dire de ce qu'il a pu cerner, une fois traversée l'horreur de savoir, la sienne propre, séparée de la clameur de l'humanité, et avec cela il peut savoir être le rebut de l'humanité.¹⁰³ Je cite Lacan dans la Note italienne, dans laquelle il ne laisse aucun doute sur la façon dont se recrutent les analystes. S'autoriser de lui-même, c'est-dire de l'objet a qu'il a pu cerner comme reste de sa propre analyse amenée jusqu'aux dernières conséquences, et non pas de son égarement, ni de sa division, ni de son fantasme, ni de sa castration.¹⁰⁴

Or, le dispositif de la passe est une procédure qui met à l'épreuve l'émergence de l'Analyste de l'École, et de ce fait l'École elle-même. Ce dispositif articule les AME, les passeurs, le cartel de la passe, et finalement l'AE, contingent, car la nomination peut venir ou pas.

De ce fonctionnement complexe, il m'intéresse de voir de quelle manière et par quels moyens le Cartel de la Passe peut se servir pour la nomination d'un AE. Par quels moyens, car dans ce dispositif ce qui est en jeu – telle l'eau qui fait tourner le moulin – c'est la faille dans le savoir qu'introduit le réel, et qui se manifeste à chaque pas de la procédure. L'analysant qui décide de témoigner des problèmes cruciaux de son analyse, c'est-à-dire le passant, qui sait plus que ce qu'il sait savoir, sans le savoir ; comme le prisonnier du sophisme, il est arrivé à la déduction logique de la marque sur ses épaules qui lui indique qui c'est, sans pouvoir la voir, et se présente à la porte pour démontrer comment il est arrivé à la conclusion sur son être. Les passeurs, deux, qui sont eux-mêmes dans un moment de construction de traversée de leur fin d'analyse, et se trouvent dans une relation déterminée par un certain « désir de savoir », comme l'a dit Lacan dit la petite « Note sur la désignation des passeurs » (1974) pour qu'ils puissent entendre l'intention de la transmission du passant, la transmission de l'éclaircissement de ce qui se passe dans l'ombre qui couvre le passage d'analysant à analyste, et qu'en même temps ils soient particulièrement sensibles à ce moment, à l'horreur de savoir... On a besoin d'un passeur, conclut Lacan dans sa note, peu importe qu'il ne sache pas interroger l'autre, peu importe qu'il ne sache pas quel est le savoir qu'il porte, car comme le signale Colette Soler, « au passeur lui manque encore la réponse ». Pourtant, c'est en raison de cette difficulté même qu'« il sera sensible éventuellement à la réponse que l'autre, son passant, a cru trouver et qu'il pourra la transmettre au cartel »¹⁰⁵.

On voit apparaître ici le champ dans lequel un Cartel de la Passe reçoit les témoignages, généralement hétérogènes, des passeurs, et c'est sur ceux-ci qu'il y a à délibérer et

décider finalement de la nomination ou pas. Mais comment, sans un savoir de doctrine préalable permettant d'élaborer une sorte de check liste avec laquelle vérifier l'application des critères pour déterminer une fin d'analyse ?

Néanmoins, après l'expérience d'un cartel de la passe qui a eu l'occasion de nommer un AE, je suis arrivée à construire l'hypothèse que le point où la transmission touche le fondement épistémique de l'École, c'est dans la trouvaille éphémère, comme un éclair survenu entre le cartel de la passe lui-même éphémère, et chacun des deux passeurs, eux aussi éphémères. Cette trouvaille, comme un rendez-vous à l'aveugle, permet aux différentes formes de méconnaissances de produire une levée des eaux calmes d'un savoir supposé doctrine dans la psychanalyse, qui laisse en conséquence un espace fécond pour la surprise. « les tous – c'est l'éclair qui les régit » dit Lacan en 1973 faisant référence à la citation d'Héraclite « la foudre dirige *pa tanta* » tous, tous en tant que divers, en tant que radicalement distincts ». Cette référence le conduit à ceci :

Si (...) effectivement cette passe peut être quelque chose qui, tout d'un coup, met en relief pour celui qui s'y offre (...), comme peut le faire un éclair, c'est-à-dire d'une façon qui apporte soudain un tout autre éclairage, une certaine partie d'ombres de son analyse ; si c'est bien dans cet éclair que quelque chose peut être aperçu de cette expérience, c'est une chose qui concerne le passant. (...) je peux vous affirmer que ça a été pour certains une expérience absolument bouleversante¹⁰⁶.

Je recueille donc un fragment de l'expérience du cartel de la passe. Je pars de la richesse particulière de cette passe car celle-ci a permis de comparer deux moments subjectifs distincts et d'en extraire des conséquences pour la transmission.

Le passant en question avait considéré quelques années auparavant que son analyse était finie et il avait pensé se présenter à la passe. À cette époque, pour des raisons diverses, il avait repoussé sa décision. Entre-temps, il a continué à écrire son expérience d'analyse sur des notes qu'il gardait apparemment pour le moment où cette décision serait prise. Du temps s'est écoulé et face à quelques contingences ou rencontres de la vie, certaines certitudes liées aux idéaux et aux emblèmes de la famille paternelle et du père se sont effondrées. C'est donc après ce mouvement qu'il décide de reprendre son analyse pour une dernière tranche. Par la suite et après avoir élaboré les restes dont les tranches antérieures d'analyse n'avaient pas réussi à traiter, il décide finalement de se présenter à la passe. Notez toutefois, qu'avant de reprendre la dernière tranche de son analyse, parmi les contingences, il y en a eu une qui a entraîné la perte de toute l'élucubration et toute l'historisation de son expérience d'analyse qu'il gardait soigneusement. Dépourvu alors de toute cette vérité menteuse, le passant se présente à la passe dans des conditions très différentes. Deux temps donc : le premier moment, que les passeurs nous ont permis de percevoir, c'était celui où malgré des effets thérapeutiques importants, le poids des idéaux paternels aurait probablement fait de la nomination la conquête d'un prestige en série avec les idéaux de l'élite. Mais la dernière tranche d'analyse et sa demande finale de la passe nous ont permis de penser que le mouvement du premier au deuxième temps, était un mouvement où l'on pouvait peser la chute du support narcissique et du support phallique, le laissant face à un reste. Donc, la question était s'il était possible de discerner à partir des dits des passeurs si le passant,

¹⁰⁶ Lacan, *Intervention dans la séance de travail « Sur la passe » du samedi 3 novembre (après midi)*, parue dans les *Lettres de l'École freudienne*, 1975, n° 15, pp. 185-193

¹⁰² Voir Conférence de Colette Soler à Madrid : « À propos du désir ». Le 16 avril 2016.

<https://www.youtube.com/watch?v=13DQJBddO40>

¹⁰³ Lacan, Jacques. « Note italienne » dans *Autres écrits*. Œuvre citée.

¹⁰⁴ Soler, Colette. « L'embrouille du discours » dans *Hétérité # 3*. P. 94-95.

¹⁰⁵ Soler, Colette. « Le passeur » dans *Wunsch 12*. IF-EFCL. 2012. p. 4

maintenant sans ses emblèmes, pouvait transformer cet objet en objet cause de l'expérience analytique, c'est-à-dire savoir faire cause de ce reste.

Je ne peux pas aller plus loin sur cette expérience, mais ce que le cartel a discerné comme le passage est le mouvement entre les deux temps. Suivant Colette Soler dans *L'inconscient réinventé*, « on peut dire que ce passage du passant d'analysant à analyste n'est possible que dans la mesure où l'analysant a pu cerner son lieu dans l'inconscient réel, condition pour qu'on puisse passer à l'acte analytique ». ¹⁰⁷

Je reviens au témoignage pour souligner un moment important où un membre du Cartel de la passe, et qui est loin de connaître la langue dans laquelle les passeurs ont transmis le témoignage, a attrapé le signifiant du nom, la marque du sujet qui s'est ouvert dans un rêve comme s'il s'agissait de ne faire que partie de la scène, en apparence banale. Ce signifiant qui saute, et qui est attrapé comme un poisson par la queue, permet de comprendre que cette marque du sujet réel c'est encore le vestige singulier de la langue incarnée ; elle est pourtant dans une certaine mesure trans-linguistique ou a-linguistique. Ce que Lacan dira de l'inconscient réel : « n'a pas de grammaire, n'a pas de syntaxe productrice de signification ». « Les signifiants S1 et S2 » ne font pas chaîne. Ceci n'exclut pas, bien sûr, que l'inconscient soit conditionné par le langage du fait d'être parlant, mais l'ICSR n'est pas un langage qui « fasse phrases ou propositions, c'est plutôt une multiplicité inconsistante d'éléments différentiels qui ne fixent pas le sens ». Il faut dire que malgré le fait que les passeurs l'aient énoncé, eux ne l'avaient pas attrapé non plus. C'est-à-dire que ce poisson qui a sauté renvoie à la variante du signifiant dans le réel hors de la chaîne qui « fixe le nom propre comme signature infalsifiable du sujet », que signale Colette Soler ¹⁰⁸. L'analyse n'a pas donc d'autre produit que Y'a d' l'Un.

Cette marque évoque le pari logique de Lacan avec l'assertion de la certitude anticipée : le prisonnier a pu inférer la marque qu'il porte sur son épaule... et on va compléter avec la « Note italienne » où Lacan signale : A ses congénères de savoir la trouver ». ¹⁰⁹

Revenons donc à la fonction du Cartel de la Passe que Lacan a appelé jury d'agrément. Si l'on peut le situer comme le lieu des congénères, c'est parce qu'aux cartels de la passe on suppose légitimement un savoir dérivé de la propre expérience et de la connaissance de la théorie, mais ce savoir ne réduit pas la fonction de l'enseignement freudien aux analystes : prendre chaque cas comme s'il était le premier, c'est-à-dire faire en sorte que chaque cas enseigne la singularité, et que l'expérience ne vienne pas empêcher d'accueillir la surprise de l'émergence de l'inconscient. J'ai beaucoup de questions autour de cette fonction que je ne peux pas résoudre dans cet espace mais que je vais énoncer : Sur quoi décide-t-on ? Y a-t-il eu ou non fin d'analyse ? Y a-t-il eu la possibilité de déterminer s'il y a eu passage d'analysant à analyste ? Y a-t-il eu émergence du désir de l'analyste ? Quelle place occupe la théorie dans le discernement du Cartel ? Que transmet un passant ? Comment le plus singulier du cas fait-il transmission ? En quel point du dispositif se fait la transmission ? L'expérience m'a permis de réaliser que la théorie, tout en étant nécessaire, n'est plus qu'une carte de navigation et cela se vérifie, car bien que chaque membre du cartel possède une conception précise sur la psychanalyse, toute la théorie est mise en question. Depuis la conception de l'entrée en analyse jusqu'à la conception de la fin de l'analyse, en passant par le transfert, le fantasme, le

¹⁰⁷ Colette Soler. *LACAN, L'inconscient réinventé*. Puf 2009 Paris, p. X

¹⁰⁸ Idem. p. 11

¹⁰⁹ Lacan Jacques. « Note italienne » dans *Autres écrits*. Œuvre citée.

symptôme, la destitution subjective, le thérapeutique en jeu, l'émergence du désir de l'analyste et ainsi de suite. Évidemment ce mouvement donne au témoignage une fonction épistémologique fondamentale. Ce n'est pas la théorie qui s'applique à un cas. C'est un cas qui interroge la théorie. Mais cela ne suffit encore pas. La seule attente possible pour le cartel c'est d'essayer de trouver une réponse à la question de comment et pourquoi le passant a fait le pas qui l'a mis en place d'analyste.

La procédure du cartel c'est un jugement dans le sens du discernement, ce n'est pas un verdict. C'est un jugement en ce sens qu'il réussit à cerner, attraper entre les dits et le dire un signifiant qui saute de la chaîne. Bien sûr, pas de n'importe quelle chaîne, car le signifiant intrus qui a sauté n'est pourtant pas trop éloigné de ceux qui s'articulaient dans la chaîne des générations, des successions familiales, des successions S1 S2, mais qui saute pour signaler le reste qui place le sujet comme chute de la chaîne symbolique.

Il est évident que ce que le cartel de la passe doit identifier ce n'est pas l'analyste bien analysé, qui grâce à sa manière d'historiser sa propre analyse aurait apporté la preuve que son analyse est finie, ce qui aurait pu être le premier temps pour le passant (...) Ce que le cartel doit vérifier, je cite Bousseyroux, c'est l'analyste qui s'avère disposé à répondre du réel qui, à ladite hystorisation, fait bouchon (...) Qu'il ait de l'expérience ne fait pas l'analyste, ni qu'il n'en ait pas. Ce qui fait l'analyste, est, qu'il soit le tire-bouchon du manque du manque qui fait bouchon au glouglou de la vérité... menteuse. ¹¹⁰

Pour finir, je peux seulement dire que chaque nomination est toujours un pari logique dont chaque nouvel AE doit répondre. Se faisant responsables du progrès de l'École, ils ont la tâche de continuer le projet entrepris par Lacan de réformer l'entendement.

Traduction : Maricela Sulbaran

« DE L'EXPÉRIENCE... » EST L'INTITULÉ DE L'APRÈS-MIDI DES CARTELS QUI A EU LIEU À PARIS LE 23 SEPTEMBRE 2017.

Lors de cet après-midi des cartels ont participé aussi Cathy Barnier et Anne-Marie Combres ; on peut lire ces travaux dans le mensuel 121, février 2018.

Nous publions les textes de deux membres du CIG qui ont exposé leurs interrogations et élaborations à partir de la théorie et de leur expérience dans le dispositif de la passe.

Tous deux appartiennent à un des cartels du CIG qui a pris comme thème de travail : « Pour soutenir l'acte : le passant, le passeur et son rôle dans le dispositif ».

¹¹⁰ Bousseyroux Michel. *Lacan le Borroméen*. Ed Erès, *Point Hors Ligne*, 2014, p. 36

Réflexions sur le passeur

Roser Casalprim

Je vais développer trois points à propos du titre que j'ai choisi pour cet intercartel :

Le contexte dont je pars pour aborder ces réflexions

Le rôle et la position du passeur

L'expérience dans le CIG

À propos du contexte

D'abord je remarque que dans notre CIG nous avons décidé la modalité – déjà initiée précédemment – de la constitution de deux sortes de cartels : un cartel permanent pour l'élaboration et un cartel de la passe, éphémère, qui se constitue quand un passant a achevé la transmission de son expérience dans le dispositif et qui se dissout quand le cartel a émis son jugement.

Le cartel permanent dont je fais partie a comme devise de travail : « *Pour soutenir l'acte, le passant, le passeur et son rôle dans le dispositif* »*. J'ai choisi comme sujet de travail individuel la question du passeur : « *Quel est le rôle et la position du passeur ?* » Même si *fonction et position* ne sont pas des termes équivalents ou synonymes, ils sont intrinsèquement liés. Il s'agit d'une question que je me pose depuis longtemps. D'abord quand j'ai été désignée pour cette fonction, plus tard quand j'ai fait l'expérience comme passant à cause « des difficultés de la rencontre », si je puis dire, qui s'est produite pour moi avec un des passeurs. Actuellement parce que, comme AME la question me concerne toujours quant à la possibilité de désigner des passeurs et aussi, par mon appartenance au CIG. Il s'agit bien entendu d'expériences différenciées et à partir de différents lieux, bien que toutes soient liées au dispositif de la passe et dont j'ai appris et j'apprends quelque chose toujours dans tous les cas et pour lesquelles il reste encore pour moi des ombres.

Je veux ajouter aussi que quand le CIG actuel a pris le relais de l'antérieur, le thème de la désignation de passeurs a été une des questions qui est apparue au premier plan avec la suspension temporaire des nominations d'AME et c'est aussi pourquoi j'ai choisi de reprendre cette question.

À propos du rôle et de la position de(u) passeur

Par rapport à la théorie on conviendra qu'il n'y a pas LA formule sur la fonction du passeur, et aussi que la dite fonction ne peut pas être entièrement formalisée. Il y a toutefois plusieurs textes de Lacan où il donne des indications à ce sujet. Quelques unes, très précises, éclairent la question et d'autres ne sont pas d'emblée si claires. J'ai relu donc quelques-uns de ces textes de Lacan qui abordent la question du passeur : « Proposition 9 octobre 1967 » seconde version, « À propos de l'expérience de la passe » (1973), « Intervention de Lacan au Congrès de l'EFP à la Grande-Motte » (1974), « Note sur la désignation de passeurs » (1973), « Note italienne » (1974), etc.

Premier point de ma réflexion : sous le nom de « *passeur* » un analyste désigne une fonction. Si nous tenons compte du lieu central que le passeur occupe dans le dispositif, comme un

« *tiers* » dit Lacan, entre le passant et le cartel de la passe, on peut dire que les passeurs sont des messagers du passant, de vive voix, bien qu'ils puissent prendre appui sur des notes ou des écrits quand ils font leur transmission au cartel de la passe, comme cela arrive souvent.

J'ai vu récemment un film sur des espagnols persécutés par le régime franquiste, qui rejoignaient la Résistance française pour lutter – à l'époque de la France occupée. Ils ont réussi à franchir la frontière grâce aux *passeurs* – comparaison déjà évoquée avant par P. Leray – à qui cette mission était confiée. C'était une noble mission, soit dit en passant. On témoignait d'un haut degré de confiance dans son savoir-faire. Je pense que, toutes proportions gardées, quand un analysant est désigné comme passeur, lui est confiée aussi une noble tâche dans le dispositif. Ce n'est pas du tout une promotion et, en outre, à travers la désignation pour cette fonction, on l'invite à ce « *qu'il serve à l'École* », selon une expression de B. Nominé¹¹¹, qui met l'accent sur une question intéressante à mon sens, sur laquelle je ne m'étais pas beaucoup arrêtée avant, qui est celle-ci : le dispositif de la passe n'est pas fait pour servir ni le passeur, ni le passant, ni le cartel de la passe – bien que l'expérience puisse leur servir à tous, comme le prouvent beaucoup d'écrits ou de commentaires à ce sujet. Au contraire, il s'agit d'apporter quelque chose à l'École. Dans le cas du passeur – même les passeurs le disent dans leurs écrits – avec sa désignation, il est poussé à la rencontre avec les questions fondamentales de la psychanalyse et de la communauté analytique.

Alors, qu'est-ce que peut y apporter le passeur ? Peut-être quelques lumières sur les ombres ?

Deuxième réflexion/interrogation : je me demande : qu'est-ce que nous espérons que puissent saisir et transmettre les passeurs dans le contexte actuel de l'École ? Vis-à-vis des passeurs, est-ce que nous espérons la même chose que Lacan ?

Vu que dans l'articulation trinitaire (« *tripode* ») du dispositif s'inscrit la logique du discours, dans chaque lieu les ombres sont préservées, tout ne peut pas être vu, mais le passeur peut fonctionner comme gond, comme tamis, comme intermédiaire entre les lumières et les ombres. La dimension de sa responsabilité et de sa tâche sont telles que Lacan a décidé qu'ils soient deux.

Je pense que c'est pourquoi on a souvent fait appel à la métaphore de la « *plaque sensible* », mais je n'ai jamais trouvé cette expression dans les textes de Lacan. J'ai l'idée que c'était Miller qui l'avait introduite. De toute façon, c'est une métaphore qui me semble intéressante. Sans être photographe, le passeur peut être une plaque sensible où le témoignage s'imprime, mais en même temps, c'est un lecteur qui peut, en principe, saisir « *l'identité sinthomale* » du passant à travers « *l'hystorisation* » et avec la conclusion de satisfaction par la voie de l'acte. De quelle façon ? Seulement à travers le récit du passant ?

Lacan a estimé qu'on pourrait attendre la production « *d'un témoignage juste* », seulement de ceux qui étaient en train de traverser un moment particulier, « un moment crucial de passe » – ce qui a été longtemps nommé comme le moment clinique de la passe - expression qui est peu utilisée actuellement –. Ceci il le pose dans la *Proposition de 9 octobre*, 1967, et six ans plus tard, en 1973, dans le texte « *À propos de l'expérience de la passe et sa transmission* », il y revient. Je rappelle les paragraphes des deux textes :

111 Nominé. B. « La passe : pour que ça serve », Sao Paulo, juillet 2008

Proposition du 9 d'octobre 1967 : Lacan, après avoir remarqué la marque « *d'une naïveté* » à la fin de l'analyse, dit :

« *D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe, (...) et le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passe sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément* »¹¹²

À propos de l'expérience de la passe, 1973 : « *Ce que nous attendons d'eux, c'est un témoignage, une transmission, la transmission d'une expérience...* »¹¹³

Et qu'est-ce que nous entendons par « témoignage juste » ?

Je vais vous dire comment je le comprends : que le passeur puisse transmettre quelque chose d'une expérience singulière par rapport à comment se produit le passage d'analysant à analyste, sur quoi il s'appuie. Je peux le dire aussi autrement : pouvoir transmettre quelque chose de ce qui s'est passé entre l'instant de voir et celui de conclure, quelle solution ou invention a trouvé le passant qui lui a permis ce changement de position. À une époque quelques collègues soulignaient : laisser écouter les effets de l'analyse du passant, de son changement de position par rapport à l'amour, la jouissance, etc. C. Soler met l'accent sur : « (...) *comment un sujet est affecté par les manifestations du réel et comment il répond à la fin* »¹¹⁴

Je ne suis pas sûre de ce que ces différentes façons de le dire soient équivalentes. Ce que je crois qu'il arrive, c'est que « l'application », permettez moi l'expression, de la théorie au dispositif de la passe change. Par exemple, à certains moments, on met plus l'accent sur une question plutôt qu'une autre, de sorte qu'elle est reformulée en raison des nouveaux apports de lecture des textes de Lacan : d'une part, en raison de ce qui est extrait de son dernier enseignement, mais aussi des effets de la mise à l'épreuve dans l'expérience. Alors, dans la communauté analytique, il y a aussi la « *doxa* circulante » et ses effets. Enfin, il me semble que « la chose est vivante » !

Selon le paragraphe de la *Proposition* que je viens de rappeler, Lacan laisse entendre que « *le passeur est la passe* » – question que J.P. Drapier abordera spécifiquement. Ce que je comprends c'est que le passeur, quand il se trouve à ce « moment de passe », c'est-à-dire dans la voie de la résolution de son « problème », est justement sensible à la trouvaille de l'autre. Autrement dit, le passeur est dans la passe, mais il lui reste à franchir ce pas/passe, il n'a pas encore traversé la passe. Bref, il n'a pas encore fini la cure.

Par conséquent, c'est quelque chose auquel on ne peut prétendre, « *si on n'y est pas* ». C'est-à-dire, on ne peut pas faire « comme si » on était dans le temps de la passe. Il ne s'agit pas non plus de savoir jouer le rôle mais d'être « dans ce moment » – pour le dire autrement, le passeur se trouve dans un moment de fin de la cure analytique – et par conséquent d'une position dans le discours. C'est pourquoi il n'y a pas de règles, ni de guide, ni de modèle car il n'y a pas d'identification possible à un autre passeur et donc à cette fonction. Je crois aussi que la transmission du passeur, ce « faire passer » et « laisser passer », dont nous parlons souvent, va au-delà de sa volonté.

112 Lacan. J. Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École, pag. 255. Autres écrits. Éditions du Seuil, avril 2001

113 Lacan. J. Sobre la experiencia del pase, pag. 39. Ornicar? n° 1. La traduction au français c'est à moi.

114 Soler. C. *Wunsch n° 10*

En reprenant la Proposition du 9 octobre, Lacan nomme le rôle du passeur comme un « *office* ». Il dit ce qui suit :

« C'est ce que je vous proposerai tout à l'heure comme l'office à confier pour la demande du devenir analyste de l'école à certains que nous y dénommerons : passeurs »¹¹⁵

Un des sens du terme « *office* » est un « métier qui s'apprend ». Toutefois, il a aussi la signification de « fonction » et de « tâche ». Dans ce texte-ci, je pense que Lacan quand il se réfère à office, le fait équivaloir à « fonction/tâche ». Quel est donc l'office/la fonction du passeur ? *Produire un témoignage juste* sur le passant.

En suivant la question - Qu'est-ce qu'on attend du passeur ? - je veux rappeler quelque chose qu'on répète souvent à partir de ce que Lacan a dit : « *Qu'il soit à la hauteur de sa fonction* ». Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Je le mets en lien avec ce qu'il spécifie aussi dans la *Note italienne*. Là, il mentionne que les passeurs « *s'y déshonorent à laisser la chose incertaine* », – ce qui m'a semblé « fort » quand je l'ai lu pour la première fois parce qu'au premier abord ça a résonné en moi comme une certaine incapacité du passeur. Après réflexion, et avec le soutien aussi de quelques commentaires de collègues qui ont travaillé ce texte, il paraît assez clair que Lacan affirme que le passeur ne peut pas laisser le cartel de la passe dans le doute ou l'indétermination quant à son jugement par rapport au passage d'analysant à analyste, cela touche, entre autres, une question éthique.

C. Soler, dans son commentaire de la *Note italienne*, l'interprète comme ça :

« *au-delà de tout le matériel des dits, ce qui doit être visé, transmis, c'est de savoir si chez le candidat on a aperçu le trait du rebut enthousiaste* » Et elle rappelle que pour J. Lacan, il y aurait deux failles : l'une du passeur et l'autre du passant. Celle du passeur serait l'indétermination, et celle du passant, la faille du manque d'enthousiasme.

Je cite : « (...) *ne pas trancher par oui ou non, c'est ça la faute du passeur et on a (aussi) la faute du passant : la faute du manque d'enthousiasme, elle passe aux passeurs parce que, (...) ce qui devait passer dans la passe, c'était le trait d'enthousiasme* »¹¹⁶

Maintenant je ne développe plus ce point parce que je dois réfléchir encore un peu à la question du « rebut enthousiaste » et aussi, au témoignage juste du passeur sur « *le trait d'enthousiasme* » du passant, en fonction aussi des témoignages écrits des passants.

Pour en finir avec ce que nous attendons des passeurs dans l'école, j'ajouterai que dans le texte « *À propos de l'expérience de la passe* », il y a une indication très claire concernant ce qu'on attend et ce qu'on n'attend pas de la position du passeur.

Je cite : « *Ceux qui se retrouvent dans la position de passeurs, dans certains cas, se positionnent comme analystes. Ce n'est pas du tout (je souligne ce « pas du tout ») ce qu'on attend d'eux : Ce qu'on attend d'eux, c'est un témoignage, la transmission d'une expérience* ».¹¹⁷

115 Ibid. Proposition 9 octobre 1967, pag. 255

116 Soler. C. Commentaire Note Italienne, pag. 73. Ed. *Praxis del Campo Lacaniano*, Roma 2014

117 Ibid. Sobre la experiencia del pase, pag. 39

À propos de l'expérience :

Mon trajet dans le CIG est court : jusqu'au moment présent, j'ai eu l'occasion de faire partie de deux cartels de la passe. J'ai donc écouté 4 passeurs, et dans les deux cas, les passants n'ont pas été nommés AE. Je pense que ce n'est pas encore le moment que je tire des conclusions, cela serait prématuré.

Cependant, je prends le risque de dire quelques mots à propos de l'écoute des passeurs.

Est-ce qu'ils ont été à la hauteur de leur fonction ? Je réponds oui, dans la plupart des cas.

Il me semble que leur désignation a été judicieuse, sauf dans un cas. Les passeurs ont exercé leur fonction en général avec sérieux, chacun dans son style. Leur position dans l'accueil du témoignage du passant n'a pas été « hautaine ». Elle n'a pas été non plus celle d'une position d'analyste, de sujet supposé savoir. Dans la plupart des cas, il ne m'a pas semblé non plus qu'ils se positionnaient seulement dans une écoute passive ou comme des secrétaires et quelqu'un d'entre eux on étés affectés par le témoignage du passant.

Qu'est-ce que je peux dire aujourd'hui du passeur qui n'a pas fonctionné ? Tout simplement que, plus que « transmettre » les « points vifs » de l'expérience du passant, il s'est embrouillé et a essayé de faire une série d'élucubrations théoriques qui montraient sa « délocalisation » par rapport à la fonction. En effet, quand le passeur a fini sa transmission, nous avons eu une réaction unanime à ce sujet. Était-ce la faille du passeur ?

Je crois que le point fort ou important à considérer dans ce cas, c'est la désignation. En effet, il n'est pas toujours facile de trouver une concordance entre la désignation d'un analysant comme passeur, et l'actualisation d'un virage subjectif décisif pour lui dans son analyse.

Par ailleurs, il s'agissait d'un passeur qui ne faisait pas partie de l'École. Par rapport à ce point-là, je m'étais déjà posé la *question de savoir s'il était pertinent de désigner des passeurs qui n'appartenaient pas à l'École, parce que à partir de ma propre praxis clinique, la question m'avait été posée.**

Pour conclure, voici d'autres sujets actuels de réflexion :

Est-ce que les passeurs ont influencé le jugement émis par les deux cartels de la passe, de non nominations des deux passants ? Est-ce que les passeurs n'ont pas su, ou n'ont pas pu cerner quelque chose du virage crucial ? Où s'agissait-il d'une lecture ratée du dire du passant écouté dans les dits ? Je ne crois pas que c'était le cas parce qu'en écoutant les 4 passeurs, nous n'avons pas entendu les points cruciaux qui permettaient de localiser le passage de la position d'analysant à celle d'analyste, quelque chose du désir qui pousse à l'acte. Et néanmoins, il y eut dans un cas une controverse entre nous quant à la nomination.

Je vais continuer à travailler sur ces questionnements et d'autres qui ont surgi pour moi sur ce thème de travail.

Traduction : M. Rebollo et P. Salgon

Notes :

*Cartel composé par Jean Pierre Drapier, Clara Cecilia Mesa, Agnes Metton, Roser Casalprim et Patrick Barillot (Plus-un)

Dans le *Thesaurus sur le passeur* il y a une citation de Lacan dans « Une procédure pour la passe », de 1967, à propos du passeur qui n'est pas membre de l'École qui m'avait fait réfléchir – tel que la fonction du non analyste dans l'École. À ce sujet, si j'ai bien compris, il dit : « Ce peut être le cas de quelqu'un qui occupe n'importe quelle position dans l'École ou de quelqu'un qui n'appartient pas à l'École et qui, de ce fait, y accède ».

Le passeur est la passe

Jean -Pierre DRAPIER

En exergue, et parce que cela donne raison ou en tout cas résonance à mon choix de travail aussi bien dans ce cartel du CIG que dans le CIG ou dans cette École, je voudrais citer Jean Oury, alors membre de l'EFP et qui demandait ce qu'apportent d'indispensable Lacan et son École et ce qu'il y faisait (ce qui n'est pas sans évoquer sa fameuse question méthodologique : « *Qu'est-ce que je fous là ?* ». Il répondait : « *Cette école n'a de sens pour nous que si elle s'articule à ce que l'on fait chaque jour, non pas en tant que ornement ridicule de bonne conscience, mais concrètement, dans l'exercice de chaque instant de ce qu'il faut bien appeler notre "profession"* »¹¹⁸.

D'abord quelques mots sur ce qu'est le CIG, sur ce qu'il ne doit pas être et aussi sur son fonctionnement.

La Commission Internationale de la Garantie a pour fonction de nommer les AE c'est-à-dire ceux qui, au terme d'une analyse, sont « en capacité à prendre part à la critique comme au développement de la formation »¹¹⁹ des analystes bien sûr - et de désigner les AME qui représentent l'École « au regard du corps social » en tant qu'elle garantit leur formation¹²⁰. Elle ne fonctionne pas sur la logique du pèse-personne, elle ne confond pas le bonhomme et le sujet (pour reprendre les signifiants du Discours de Lacan à l'EFP de décembre 67) mais essaye de « faire fonds sur l'esprit de la psychanalyse »¹²¹.

Ce qui explique d'une part son élection par l'ensemble des membres de l'École, sa permutation au bout de 2 ans - afin d'essayer de tenter d'éviter la caste du jury - et d'autre part son fonctionnement qui repose pour une large part sur les cartels. Après avoir été de différents modes (permanents ou non, tirés au sort ou par cooptation, de la passe et de travail) à l'heure actuelle et sur la reprise du mode de fonctionnement du CIG précédent ils sont de deux sortes :

118 J.Lacan : Petit discours critique sur une utilisation possible de l'EFP, in Scilicet 2/3 Le Seuil, Paris 1970 ; p. 49

119 Lacan J. : Adresse du jury d'accueil à l'assemblée avant son vote (le 25 janvier 1969) op.cité p. 50

120 Ibid.

121 Ibid.

- les cartels de la passe, formés au cas par cas selon les langues, les incompatibilités et la géographie et donc qui ne durent que le temps de l'examen d'une passe

- et d'autre part les cartels dits « du CIG », permanents, et qui ont pour but de faire avancer la doctrine tant de la passe que de la formation et, donc, on le voit avec le débat actuel sur les AME, celle de l'École et de son fonctionnement. Comme tout cartel ils ont chacun leur titre et chaque cartellisant son thème.

Le titre sous lequel se présente le thème du travail que j'ai choisi pour le cartel du CIG où je suis inscrit est donc « le passeur est la passe », question qui m'avait déjà titillé dans le CIG 2010/2012. Cette interrogation est liée d'une part à une certaine insatisfaction vis à vis de certains passeurs inégaux à leur fonction, ce qui questionne leur désignation par les AME, question réactualisée par l'acte du précédent CIG gelant la nomination des AME ; mais d'autre part c'est un questionnement sur le parcours de passeurs des CIG précédents et l'effet d'une désignation que j'avais effectuée il y a quelques années. C'est-à-dire quel effet cela a-t-il sur le passage de passant à passeur et comment le passeur est-il logiquement questionné sur la/sa passe par sa nomination ?

Je voudrais d'abord souligner une équivoque dans l'usage que nous avons du terme de passe, équivoque à interroger pour mieux s'entendre. Il y a deux sens au terme de passe, lié à la duplicité des objets auxquels il s'applique. Tantôt, il s'agit de l'objet « procédure » : demander la passe, être passant, être désigné passeur avec en corollaire le dispositif qui en découle tels que le CIG et ses cartels, le témoignage etc. Tantôt, il indexe un moment, un lieu topologique voire plutôt des moments ou des lieux topologiques tels que la passe à la fin de l'analyse et la passe de l'analysant à l'analyste qui ne se recouvrent pas. Voilà donc un terme qui a deux versants, eux-mêmes diffractés, que Lacan va distinguer et articuler dans sa proposition du 9 octobre 67 :

« Ainsi la fin de la psychanalyse garde en elle une naïveté, dont la question se pose si elle doit être tenue pour une garantie dans le passage au désir d'être psychanalyste.

D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe, à savoir en qui est présent à ce moment le désêtre où son psychanalyste garde l'essence de ce qui lui est passé comme un deuil, sachant par là, comme tout autre en fonction de didacticien, qu'à eux aussi ça leur passera.

Qui pourrait mieux que ce psychanalysant dans la passe, y authentifier ce qu'elle a de la position dépressive ? Nous n'éversons là rien dont on se puisse donner les airs, si on n'y est pas.

C'est ce que je vous proposerai tout à l'heure comme l'office à confier pour la demande du devenir analyste de l'École à certains que nous y nommerons : passeurs.

Ils auront chacun été choisi par un analyste de l'École, celui qui peut répondre de ce qu'ils sont en cette passe ou de ce qu'ils y soient revenus, bref encore liés au dénouement de leur expérience personnelle. C'est à eux qu'un psychanalysant, pour se faire autoriser comme) analyste de l'École, parlera de son analyse, et le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passé sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément »¹²².

122 Seconde version de la proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école, d'après Scilicet n° 1, 1^{er} trimestre 1968, Champ Freudien, Seuil, Paris, p. 26

Notons ce terme surprenant de naïveté : elle n'est pas la garantie du passage de l'analysant à l'analyste mais par contre elle est la marque de celui qui est dans la passe de la fin de l'analyse, marque nécessaire du passeur pour en attendre « un témoignage juste », c'est-à-dire qui authentifie ce qui se passe pour le passant, ce par quoi est passé le passant. Il y faut cette naïveté mais aussi une certaine contemporanéité de l'expérience (« être encore cette passe », « être encore liés au dénouement de leur expérience personnelle ») ce dont ne peuvent plus se targuer les membres du jury, présumés plus anciens et donc plus ou moins amnésiques de leur passage à l'analyste, de leur passe au sens topologique. Cette opposition fraîcheur du passeur et du passant - versus routine côté AME/jury - Lacan va y revenir régulièrement, par exemple devant l'École belge de psychanalyse : « C'était certainement pas ceux qui étaient déjà plus installés qui se trouvaient en mesure, comme il fallait s'y attendre, de porter un témoignage chaud de l'expérience qui les avait amenés là »¹²³ aussi bien qu'à Deauville en 1973 : « C'est pour ça que l'AME ça ne m'intéresse pas spécialement que l'AME vienne témoigner, l'AME fait ça par habitude ».¹²⁴

Dans les cartels de la passe c'est une expérience que j'ai partagé avec les autres membres du cartel : celle du passeur adéquat et du passeur périmé. Celui-ci sait ; il croit que c'est le savoir sur son inconscient, péniblement gagné au fil de ses centaines de séance qui lui permet de repérer le savoir du passant. Or, ce qu'il devrait savoir c'est qu'il n'est de sujet supposé savoir que dans un savoir supposé au sujet et que le sujet de la passe ce n'est pas lui ; lui il en est le moyen, le moyeu, c'est-à-dire celui qui fait tourner le dispositif. Le passeur adéquat, celui qui « comme lui, l'est encore, cette passe », a un rapport au savoir autre, fondé sur le même embarras que celui qui amène le passant à faire sa demande de passe.

« N'importe qui ne saurait en interroger l'autre, même à en être lui-même saisi. Il entre peut-être dans sa fonction sans reconnaître ce qui l'y porte.

Un risque : c'est que ce savoir, il lui faudra le construire avec son inconscient, c'est-à-dire le savoir qu'il a trouvé, crû dans son propre, et qui ne convient peut-être pas au repérage d'autres savoirs.

De là parfois le soupçon qui vient au sujet à ce moment, que sa propre vérité, peut-être dans l'analyse, la sienne, n'est pas venue à la barre.

Il faut un passeur pour entendre ça. »¹²⁵

Beaucoup de choses dans ces 3 phrases : d'abord, que ce qui fait l'embarras de l'analysant dans la passe, moment de son analyse, son impasse - le soupçon que sa propre vérité n'est pas venue à la barre, à le barrer comme sujet - il va en faire le moteur de sa demande de passe. Le passant vient donc demander quelque chose et pour entendre cette demande il y faut quelqu'un en fonction, et qui ne peut y être en fonction qu'à condition d'en partager la question sur sa propre vérité, et, il le dit un peu plus tôt dans le même texte, que lui aussi c'est au service d'un désir de savoir qu'il s'engage. Mais ce n'est pas sa vérité, son savoir déposé qui est garant du savoir du passant. C'est plutôt son non-savoir, c'est « d'être saisi » de cet embarras comme le passant mais sans faire de son embarras l'embarras du passant. À chacun son embarras et les choses seront bien entendues ! D'où le possible malaise qui saisit le cartel

123 Pas-tout Lacan : J. Lacan à l'école Belge de Psychanalyse ; 14/10/72

124 Id. : Intervention conclusive aux assises de l'EEP à Deauville ; 08/01/78

125 Lacan J. : Note sur le choix des passeurs, 1974 , www.valas.fr

de la passe avec un passeur qui ne transmet pas des coordonnées signifiantes voire même circonstancielle (mariage, enfants etc.) mais se lance dans l'analyse de l'analyse du passant. On peut être sûr que l'on est dans le placage : on entend parler du passeur et non du passant. Là où on s'attend à entendre la présence d'un réel, celui quasi hors savoir du passage à l'analyste, ne s'entendent que des paroles. C'est là, à ce nœud, que réside toute la difficulté du dispositif passe, « l'aporie de son compte-rendu »¹²⁶ pour reprendre Lacan : dans une réplique de la difficulté du moment de la passe à l'analyste où il s'agit d'un paradoxe : « Car enfin il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, ainsi est-on dans la voie psychanalytique ou dans l'acte psychanalytique. On peut les faire alterner comme une porte bat, mais la voie psychanalytique ne s'applique pas à l'acte psychanalytique dont la logique est sa suite »¹²⁷

Comment rendre compte de cette sortie, sans persister dans la voie psychanalytique, être dans l'acte analytique ? Peut-être en considérant la passe-dispositif comme le fait de procéder à l'analyse de son analyse, prendre cette place en surplomb, celle qu'occupait l'analyste. Et c'est là où intervient le passeur, comme « non-analyste » (quelque soit son statut professionnel par ailleurs) : quelqu'un qui peut entendre, par fraternité d'expérience mais pas en place de sujet supposé savoir prothétique. S'il s'y croit, il s'y fourvoie.

Il y a une autre difficulté : alors qu'il s'agit d'une vérité que « l'on sait soi », d'un réel qui s'impose, d'un court-circuit rappelant le trait d'esprit, ce moment où le sujet accepte de porter le chapeau, veut vraiment « être de la merde.../...dès qu'il se fait l'homme de paille du sujet supposé savoir »¹²⁸ il s'agit juste pour le passeur de transmettre cet intransmissible, sans en rajouter de soi. Transmettre, voire construire ou en tout cas ordonner sans être dans l'interprétation ; là aussi il faut parier avec la proximité d'expérience du passeur avec le passant, mais avec un décalage : le passeur est encore dans la voie psychanalytique et, en tant que passeur, pas dans l'acte analytique. Après « éduquer, gouverner, psychanalyser » on pourrait presque dire cette quatrième tâche impossible ! Mais comme toutes les autres, on s'y confronte encore et toujours.

En conclusion, on pourrait appliquer au passeur aussi bien qu'au passant et au cartel de la passe cet aphorisme lacanien : « Ceci n'autorise nullement le psychanalyste à se suffire de savoir qu'il ne sait rien, car ce dont il s'agit, c'est de ce qu'il a à savoir. »¹²⁹

126 Lacan J. : Discours à l'EFPP du 6 décembre 1967, Scilicet 2/3 p. 11

127 Id. p. 23

128 Id. p. 24

129 Seconde version de la proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école, d'après Scilicet n° 1, 1^{er} trimestre 1968, Champ Freudien, Seuil, Paris, p. 20

DÉBAT SUR L'ÂME ET LA PASSE

La Proposition de Jacques Lacan du 9 octobre 1967 à cinquante ans.

C'est un anniversaire important pour notre École puisque nous faisons vivre la passe depuis presque 20 ans...

Ouverture de la journée du 30 septembre 2017-09-10, organisée par les membres français du CIG.

Anne Lopez

Le CIG ayant repris la question posée par le CIG antérieur sur les nominations d'ÂME rendues caduques, nous avons donc par internet prolongé ce débat. Lorsque nous avons noté que ce débat s'ouvrirait depuis 6 mois, c'était assez ironique, parce qu'en fait, c'est un débat qui nous accompagne depuis les débuts de notre École, mais c'était seulement pour souligner que nous avions, en tant que CIG, ouvert la question par internet depuis quelques mois comme une sorte d'anniversaire pour les déjà presque 50 ans de la proposition d'octobre de Jacques Lacan.

Je vous remercie de votre présence pour apporter vos voix, vos opinions sur ce problème.

Je dois dire que la date choisie est un peu mal tombée parce que, par exemple, des membres de la région de Toulouse (intercartel préparatoire aux journées nationales) mais aussi nos deux AE en fonction actuellement, et certains membres de notre CIG, sont occupés et se sont excusés pour leur absence. C'est bien sûr un peu ennuyeux mais ça ne nous empêche pas de faire avancer ce débat afin que le CIG puisse proposer, en fin de son mandat et lors de notre Rencontre d'École le 13 septembre 2018, des modifications éventuelles sur la nomination des ÂME.

Je rappelle qu'à Medellin a été voté la possibilité *pour tous les membres* d'École de faire des propositions de nom, réfléchies et motivées, d'ÂME.

La passe est cet outil assez astucieux pour provoquer remous et inconfort, et permettre que nous n'enterrions pas la question de ce qu'est « du » psychanalyste, et que nous interrogeons tous les acteurs dont on ne peut se passer dans cette procédure.

Je regardais depuis la création de notre École l'incroyable production des uns et des autres sur la passe. C'est considérable. Et la passe ne nous lâche pas et nous taraude.

Je dois dire aussi qu'après avoir, avec mes collègues, construit cette journée, il m'est apparu que nous n'avions pas donné la parole à des psychanalytiques non nommés et pourtant certains d'entre eux en ont tiré certainement des effets bénéfiques dans leur expérience analytique. Rappelons que Lacan, avec ironie, disait dans *Télévision* : « Heureux les cas où passe fictive pour formation inachevée : ils laissent de l'espoir », (p. 509, in *Autres écrits*).

Passe sans nomination vaut mieux que pas de passe ; ça n'est pas la même chose de ne pas faire la passe ou de l'avoir risquée, le risque accompagnant toujours les psychanalytiques.

Rappelons que la passe est une offre faite par l'École à ceux qui désirent s'y exercer et saisir cette offre. Elle n'a rien d'obligatoire. C'est une offre généreuse parce qu'elle suppose de mobiliser énormément de membres... et de libido.

Je laisse la parole à Colette Soler qui va, comme souvent, nous faire un travail précis sur la désignation du passeur. Cette question concerne une part importante du travail des AME, travail attendu par l'École et éclairera peut-être, pour certains, ce temps du passeur, ce moment de désignation.

Le passeur, approche clinique

Colette Soler

Je me suis déjà beaucoup exprimée sur ce thème du passeur, notamment lors de la Rencontre internationale de 2011 à Paris. Texte dans *Wunsch n°12*. La question est toujours la même. Quelle est la boussole de l'analyste quand il s'agit de désigner un passeur ?

Pas d'autre boussole, en terme lacanien, que la structure. Ou bien l'expérience est structurée et alors, au-delà des singularités individuelles, il y a une expérience et une clinique que nous pouvons dire analytique, ou bien elle ne l'est pas et alors pas d'expérience commune, seulement un collage d'exposé de cas, qui ne suffisent pas à faire une clinique analytique, comme Lacan l'a marqué.

Il y a une inquiétude sur ce point de la boussole quant à ce qu'est un passeur. Elle habite ceux qui pourraient désigner des passeurs et qui se questionnent : comment reconnaître ce temps de passe que Lacan a identifié comme un moment type d'une analyse qui suit son cours et qui se définit comme « le terme de la relation de transfert ».

Elle se redouble de l'expérience faite dans le dispositif où parfois on rencontre des passeurs qui loin de l'être, passeurs, sont des... écrans. Pas les plus nombreux mais ça arrive. Ça va jusqu'à l'étrangeté quand le témoignage des deux passeurs donne l'impression qu'il y a eu deux passants, par exemple.

Quels sont les repères structuraux construits par Lacan qui peuvent nous orienter ? On connaît le problème avec Lacan c'est qu'il ne cesse d'avancer, et ne dit pas toujours la même chose. Exemple majeur, connu : après des décennies à parler du sujet de l'ICS, il dit l'ICS sans sujet, et les exemples seraient multiples. Qu'en est-il pour le moment de la passe et le passeur ?

Y a-t-il une ou plusieurs conceptions du passeur dans les constructions de Lacan ?

Prenons les textes majeurs, on les connaît. 1967 la « Proposition sur le psychanalyste de l'École », avant l'écriture du discours analytique qui date de « Radiophonie » ; 1972, « L'étourdit », il a déjà construit le discours analytique entre temps, mais les thèses sont les mêmes. Puis la « Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI » de 1976, dernier grand texte sur le cours d'une analyse.

Tous trois font référence à l'objet *a*, que Lacan réaffirme dans la « Préface... » : disant de la passe qu'il l'a inventée « d'avoir produit la seule idée concevable de l'objet », après un

siècle de psychanalyse, parlant de « la relation d'objet », car elle a commencé bien avant lui. Cependant les termes majeurs de cette « Préface... » diffèrent. Ce sont essentiellement vérité et réel. Est-ce que ça implique un changement quant au passeur ?

Je note que ces textes ne visent pas le même moment de l'analyse. Dans la « Proposition... », il s'agit du virage de passe, un moment dans le cours de l'analyse selon Lacan et à distinguer de la fin de l'analyse. Dans la « Préface... », il s'agit de la fin de l'analyse, quand on quitte son analyse, sur une analyse finie. La « Préface... » ne parle pas explicitement du passeur et du moment de passe, je crois qu'elle le présuppose sans rien y changer. C'est ce que je voudrais essayer de montrer.

On connaît les expressions de Lacan pour situer le moment de passe, dans les deux premiers textes. Trois principales : traversée du fantasme, destitution subjective, deuil de l'objet. Avec l'idée que le sujet destitué a rejoint, si je puis dire, son être-objet, l'objet qu'il est et sait être. Mais alors qu'est-ce exactement sur le plan clinique que le deuil de l'objet ?

Dans l'écriture du fantasme l'objet s'écrit *a*, il suture la béance du parlant, cet objet, il fait ce que Lacan appelle son « assurance », disons son assiette, son assise indubitable en dépit de tous ses doutes névrotiques. Alors quand Lacan dit deuil sur quoi porte le deuil ?

Ce deuil, il le connecte à la vacillation de l'assurance du fantasme, c'est donc le deuil de l'objet en tant qu'il suture le sujet, pas en tant qu'il divise, autrement dit, le deuil de l'objet en jeu dans la phrase ou le scénario du fantasme. Or, que disaient cette phrase et/ou ce scénario ? Rien d'autre que ce que chacun croit depuis toujours, toujours ça veut dire depuis l'orée de sa mémoire, de ce que chacun croit avoir été pour le « parent traumatique », dans l'interprétation qu'il en a faite de ce parent traumatique – que Lacan a d'abord appelé l'Autre barré.

Les deux exemples de la Proposition sont éclairants à cet égard. Il y a celui qui se représentait comme une merde tombant à travers l'écran du journal de son père, dans les déjections supposées des pensées de son père. Quant à l'autre, c'est le petit voyeur qui était sous le regard de la fente de l'impubère, image sans doute de la castration de l'Autre. On pourrait les mettre en image, c'est ce que Lacan nomme ailleurs le voile phénoménologique de l'objet.

Le deuil de passe, ou traversée du fantasme, c'est donc le deuil des enveloppes imaginaire et symbolique de l'objet, à savoir de tout ce que l'on peut s'en représenter dans le petit roman par lequel chacun se raccorde au désir de l'Autre et qu'il a transféré sur l'analyste. Ce deuil est solidaire d'une émergence, je pourrais peut-être dire d'un avènement de l'objet en tant qu'indicible, réfractaire au roman, mais qui cause tout le dire, quoique lui, ne puisse pas se dire. D'où le désêtre de l'analyste sujet supposé savoir. On est alors, je cite Lacan, « au terme de la relation de transfert », de la relation au sujet supposé savoir car le savoir est devenu « inessentiel ». La psychanalyse, disait déjà Lacan dans « La science et la vérité », n'est pas la science de l'objet.

Comment ça s'accorde avec la construction de la « Préface... » ? Ça s'accorde parfaitement et elle n'y change rien.

La « Préface... » situe le commencement de la phase finale de l'analyse, au moment où, dans l'espace du transfert, (l'esp d'un laps) espace de ladite élaboration de transfert consacrée au dire de la Vérité, l'impasse de la vérité se fait jour. Ce que j'appelle l'impasse de la

vérité dans cette « Préface... » se formule : 1. elle n'est que mi-dite, « mirage » du dernier mot, et 2. elle ment, ce qui veut dire que ses signifiants et ses représentations de l'objet ratent le réel de cet objet qui reste indicible.

Parenthèse : ce n'est pas la même impasse que celle de l'analyse freudienne. C'est une impasse qui tient à la structure de langage, mais la « Préface... » s'emploie à démontrer qu'elle ne fait pas impasse pour l'analyse.

Or, que disait la vérité dont l'analysant découvre, expérimente plutôt, l'impasse ? Qu'est-ce que dire la vérité dans l'analyse sinon à longueur de séances et souvent bien complaisamment, dire ce que j'ai appelé les enveloppes imaginaire et symbolique dont le fantasme habille « l'objet qui manque » et que l'analyste est supposé savoir. Construire son fantasme, comme on dit, ça consiste à condenser les plaintes que l'on croit avoir à proférer sur l'Autre, le traverser, c'est mesurer combien cette vérité incomplète ment. Je peux dire la vérité, je la dis d'ailleurs, mais je rate le réel. Approcher cette impasse, c'est ouvrir la phase du deuil de l'objet fantasmatique et de la destitution subjective, approcher l'impossible à dire de l'objet. C'est équivalent à ce qu'il appelle, dans la « Proposition... », le terme de la relation au sujet supposé savoir.

Je conclus donc que découvrir le mensonge de la vérité et traverser le roman du fantasme, c'est tout un. D'un texte à l'autre, pas de passeur 1 et de passeur 2. Le virage de passe, c'est celui où ce ratage se fait perceptible, ce n'est pas que l'on cesse de croire à sa vérité, elle vous colle à la peau, indélébile, mais la croyance dans la portée du dire de la vérité est ébranlée, sa limite en quelque sorte perçue.

Ça ne suffit pas pour sortir de l'analyse, les trois textes l'affirment. La fin de la relation de transfert n'est pas la fin de l'analyse. La chute de l'analyste comme sujet supposé savoir n'est pas la fin de sa fonction. Et la paix « ne vient pas aussitôt sceller cette métamorphose », du sujet supposé au savoir en objet indicible, disait la « Proposition... ». « L'étourdit » marquait la durée du deuil qui finit par s'achever et la « Préface... » souligne le temps de mis en balance de l'embrouille entre la vérité menteuse et le hors sens du réel qui précède la satisfaction de fin. Ça donne des fins différentes, mais pas de changement pour le passeur.

Seulement notre dispositif, tel qu'il fonctionne de fait, n'est pas focalisé sur le virage de passe, ni chez les passants, ni dans les cartels, ni dans le discours général de l'École.

Les passants s'efforcent à témoigner de leur analyse finie, ils ne parlent pas du deuil mais de la satisfaction de fin, et les cartels s'intéressent eux-mêmes à l'analyse accomplie, et dans le discours de la communauté on considère largement que la nomination sanctionne un témoignage d'analyse finie, tandis que la non nomination laisse la chose en suspens. Il faut en prendre acte, je crois.

Ce n'était pas l'idée de Lacan et il l'a dit, la passe n'a rien à faire avec la fin de l'analyse.

Quand lui-même affirme que « Je suis poème et pas poète » pourrait être un mot de la passe, ça n'implique pas que ce soit un mot de la fin, ça dit seulement qu'il a découvert que l'ICS poème est sans sujet. Sa passe, l'idée qu'il en avait, était fort éloignée de ce qui s'en dit aujourd'hui. Il est allé jusqu'à dire qu'une nomination d'AE n'impliquait pas que l'on entre dans la pratique analytique, et il attendait la confirmation du dispositif quant au virage de passe. Tout cela était lié sans doute à sa pratique propre à partir d'une certaine date, de même d'ailleurs que l'impasse freudienne est liée à la pratique freudienne. Pour Lacan c'était

devenu une pratique de la coupure, dont aujourd'hui le maniement semble bien s'être perdu – quoique l'on en parle d'abondance.

Sans doute faut-il prendre acte de cet écart, mais il rend d'autant problématique la désignation des passeurs, car quelles que soient nos évolutions, notre maniement actuel, cette désignation suppose que la distinction du virage de passe et de la fin d'analyse soit effective chez celui qui désigne et comment le serait-elle si, au-delà des textes, il ne l'a pas apprise de son expérience propre ? Tel est le cercle qui fait dépendre des analyses mêmes la pratique du dispositif de la passe.

À propos de la désignation des passeurs

Jean-Jacques Gorog

Pour introduire mon propos je voudrais revenir sur la définition de l'AME puisque c'est à partir de là qu'une désignation est possible. Je crains que ce ne soit pas en voulant, à tout prix, donner à sa fonction trop de poids que l'intérêt pour la psychanalyse puisse être renouvelé. Il s'agissait pour Lacan de répondre à un impératif didactique imposé par la création de l'École. Y répondre mais sans que ça tourne à l'examen de passage. Et voilà que ce dont il se moquait quelques années auparavant, avec Swift en figure de proue, l'exercice du pouvoir sur la formation des psychanalystes,¹³⁰ il lui faut en assumer toute la responsabilité et passablement seul. C'est moins drôle que l'ironie critique manifestée en 56. Pas étonnant qu'il ait précisément placé ce texte en exergue modèle de sa proposition¹³¹ :

« Avant de la lire, [la Proposition sur la passe] je souligne qu'il faut l'entendre sur le fonds de la lecture, à faire ou à refaire, de mon article : « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 ». (Pages 459-486 de mes *Écrits*). »

L'AME représente l'École à l'extérieur et pour Lacan il est désigné tel en fonction de critères pratiques les plus simples possibles, tels que sa notoriété, sa présence dans le champ analytique depuis quelque temps, etc. Il précise d'ailleurs que cette désignation se fera nécessairement mais pourra être seulement freinée ou hâtée selon les cas. Ainsi il donne une indication précise sur ce que ce titre désigne, impliquant qu'il n'y a pas lieu de trop « se hausser du col » et je crois qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux l'inscription des titres sur le graphe comme Lacan le fait dans la première version – et qu'il n'a pas repris – que je qualifierais, si j'osais, d'exercice humoristique. En effet qualifier l'AME de s(A)¹³² revient à en faire le symptôme du dispositif de la passe, puisque c'est ce que cet algorithme désigne dans le graphe. Réjouissons-nous donc : que la fonction de cet AME soit quelque peu hasardeuse était inscrit au départ ! Disons que l'AME concentre sur lui le reste ironique de cette répartition adoptée de Swift entre Suffisances, Biens nécessaires et Petits souliers, plus précisément comme Bien nécessaire, sans compter l'âme.

130 J. Lacan, in Situation de la psychanalyse en 56, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 459 et sv.

131 J. Lacan, Proposition du 9 octobre 67, *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 243

132 J. Lacan, in *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 590

C'est écrit S(A) dans le texte publié mais ce sigle n'existe pas dans le graphe et j'en conclus que c'est une erreur de typographie. Rappelons que ce texte est la transcription d'un enregistrement...

À cet AME, fonction qu'en l'occurrence j'incarne, est dévolu la tâche de désigner des passeurs, de façon à animer quelque peu cet AME, ce qui est bien le minimum pour une « âme », l'âme de l'École sans doute, autre traitement qui accentue encore la dérision. Donc il m'est arrivé en tant qu'AME d'avoir à choisir parmi les analysants ceux qui me semblaient avoir changé, je veux dire ceux dont la position subjective s'était significativement déplacée au cours de l'analyse, souvent des analysants qui n'étaient pas membres de notre association et même qui n'affichaient que peu de lien avec notre milieu professionnel. En effet je reste persuadé qu'il est essentiel que l'expérience de la passe soit le plus possible ouverte à des passeurs – ça vaudrait aussi pour des passants mais ils ne sont pas exactement de mon ressort – des passeurs un peu moins pris dans ce que nous véhiculons nécessairement de préjugé, de langue de bois, de sorte que leur présence entraîne quelque bénéfice supplémentaire à notre expérience de passe. C'est bien sûr aussi une illusion d'authenticité mais néanmoins j'ai pu vérifier dans ces cas une adaptation à la fonction très remarquable. Moyennant quoi on peut en déduire que le dispositif est tout à fait opératoire, et ne dépend pas des personnes mais du respect de la fonction.

Ceci dit la passe conserve le défaut qui me prend moi aussi au dépourvu : à la question posée, comment répondre sans trahir quelque secret des personnes ? voire l'intimité de ce qui m'a déterminé à désigner quelqu'un, à un moment précis d'une longue analyse. Parce que, si je dis un changement significatif de la position subjective, vous voudrez en savoir plus sur ce que j'entends par là et vous aurez raison. L'occasion peut être fournie par exemple avec ce propos de quelqu'un, bien loin de l'exercice de la psychanalyse, et avec une profession qu'il n'était pas près de lâcher, qui se pose brusquement la question de devenir psychanalyste. Et je m'aperçois que ce signe correspond à des modifications importantes, précises. Bien entendu cet énoncé, devenir analyste, n'aurait pas eu la même valeur dans nos milieux où il peut venir bien trop tôt, voire dès le départ « je veux devenir analyste » qui embarrasse alors l'analyste. Ça va sans dire mais si je le précise c'est pour insister sur la difficulté à répondre à la question sans entrer dans la singularité du cas. Néanmoins j'ai passé en revue dans mon esprit les passeurs que j'ai pu désigner, et plus précisément à quel moment dans leurs cures.

En réalité chaque fois plusieurs facteurs concourent à cette décision. Même s'il arrive que le changement subjectif soit brusque, et il arrive qu'il soit lié à un moment précis de l'analyse, une interprétation, une équivoque, il y a un temps indispensable pour réaliser que cette modification a bien eu lieu et ce temps peut être assez long. Je rappelle que lorsque le symptôme s'est effacé il ne préoccupe plus le patient qui n'a aucune raison d'en parler et nous ne l'apprenons que par hasard. Je me souviens de ce phobique notamment de l'avion qui un jour m'a dit qu'il venait d'obtenir son permis de pilote, moyennant quoi j'ai appris que la phobie avait, si j'ose, un peu de plomb dans l'aile. Donc un décalage existe qui d'ailleurs se redouble du délai entre le moment où le passeur est désigné et celui où il est tiré du chapeau par un passant.

Quelques exemples malgré tout de ce que j'ai pu rencontrer, susceptibles de m'avoir déterminé entre les contingences et le cours d'une cure.

- Un mariage qui vient après un long parcours chaotique témoigner d'un virage net.
- Un divorce... même commentaire.
- Une jalousie, motif du début de la cure qui s'effondre brusquement au bout d'un temps bien long.

- La reconnaissance très difficile à obtenir de la folie d'une mère.

Voilà pour la cure, mais ceci s'accompagne de :

La croyance excessive en LA psychanalyse, rappel toujours à faire du « y a d'un » lacanien et que LE psychanalyste n'existe pas. L'expérience de passeur est à cet égard très formatrice. Ne nous prenons pas trop au sérieux, c'est aussi la leçon que Lacan retient de Swift.

- À l'inverse le dilettante analysé qui considère son analyse comme peu de chose et qui comme passeur rencontrera le poids de l'expérience.

- Ou l'hésitant à faire le pas du psychanalyste, pas qui pourtant à mes yeux serait justifié.

- Ou encore celui qui aurait quelque bénéfice, à mes yeux encore, à se rapprocher d'une École de psychanalyse afin de s'intéresser au plus près à ce qui conditionne la psychanalyse soit les conditions même qui ont permis sa cure au-delà de la dimension thérapeutique, vers l'éthique.

Je pourrais poursuivre mais le défaut que j'ai évoqué plus haut, le secret, m'en empêche, ainsi que le temps qui m'est imparti. Vous aurez compris à la fois la grande place que je fais à cette expérience et l'impossibilité de déduire de ce que j'énonce quelque règle que ce soit pour désigner un passeur.

La désignation du passeur... la désignation du rebut

Didier Grais

De la passe, Lacan disait vouloir savoir ce qui se passait dans la tête de quelqu'un qui choisit de prendre la place d'analyste. Aujourd'hui on nous demande ce qui nous est passé par la tête pour avoir désigné un passeur ! La formulation de cette question m'a bien fait sourire au début, mais je dois vous assurer que de tenter de trouver une réponse ne fut pas si facile. Surtout lorsque je me suis rendu compte que cela avait déjà été travaillé et débattu par de nombreux collègues de notre École et même publié dans certains numéros de Wunch. Je vous conseille d'ailleurs à ce propos le numéro 12 avec la retranscription d'une table ronde intitulé « Le discernement du passeur » ou bien encore le numéro 11 avec même un thésaurus sur le passeur et un texte précis de Carmen Gallano intitulé « La désignation du passeur : un pari orienté ».

Alors quoi dire de neuf concernant la désignation du passeur, sans tout axer sur la fonction du passeur ? Il s'agit d'évoquer ici ce qui précède au travail du passeur, c'est-à-dire de parler de la nature du lien qui unit analyste et analysant sans entrer dans la singularité du cas, pour tenter de transmettre quelque chose.

Nous savons que c'est de la responsabilité des AME dans notre École d'établir la liste des passeurs et c'est, il me semble, une responsabilité extrême qu'il m'a fallu du temps à intégrer avant de désigner moi même mon premier passeur. Peut-être parce que j'avais en mémoire la force de cette phrase de Lacan dans la Note Italienne : « les passeurs déshonorent à laisser la chose incertaine ». En effet c'est leur responsabilité de ne pas laisser le cartel de la

passer dans le doute après leur témoignage. Alors comment désigner un passeur qui ne va pas être, pourrait-on dire, *déshonorant* pour lui ou pour l'analyste qui le désigne ? Tous les AME sont donc normalement confrontés à ce poser cette question de la désignation ou non d'un analysant comme passeur. C'est aussi une nécessité pour que la procédure de la passe fonctionne et perdure dans notre École.

Quand on parle du passeur, la phrase qui revient le plus souvent c'est cette citation de Lacan extraite de la *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école* (Autres Écrits p. 255) où il écrit que le passeur «... l'est encore, cette passe... ». En effet parler de la désignation du passeur implique évidemment d'évoquer ce moment de la passe puisque cela signifie pour l'analyste du futur passeur d'avoir préalablement reconnu dans sa cure ce moment de passe, ce virage subjectif. Dire « dans sa cure » peut laisser entendre une équivoque, car cela se réfère bien sûr à la cure de l'analysant, celui qu'il est question de proposer comme passeur, mais cela convoque aussi la sienne propre, c'est-à-dire celle de l'AME, de l'analyste qui désigne le passeur ! Néanmoins l'analyste devrait pouvoir se repérer sur autre chose que sa propre cure pour reconnaître chez son analysant ce virage, ne serait-ce que parce la passe est un moment de structure et que ce n'est pas sur l'affect qu'on a, à la repérer.

En effet en 1967, Lacan met au clair un repérage de la structure de ce moment, en même temps qu'il propose une procédure dont l'ambition est de saisir ce qui arrive à celui qui a mené sa cure à son terme.

C'est d'ailleurs à cause de cela que la passe non seulement authentifie certes une analyse particulière mais aussi d'une certaine manière, les analyses, voire les analystes de l'École. Elle témoigne par là d'une certaine formation analytique. C'est aussi en cela qu'elle concerne toute l'École. Il s'agit donc de la responsabilité de chacun, mais aussi de la responsabilité de l'École puisqu'elle a à veiller, comme le disait Lacan, qu'il y ait « de l'analyste ».

Lacan d'ailleurs misait sur cette procédure pour que son École ne se réduise pas à une société et pour que dans la manière de répondre des analystes qu'elle forme, elle prenne appui sur « un nouveau mode d'accession du psychanalyste à une garantie collective » disait-il . En nommant passe à la fois le passage à l'analyste et le témoignage sur ce passage, Lacan invente un nouage entre acte analytique et ce qui peut répondre de l'exercice de l'analyste.

En 1974, dans la *Note sur la désignation des passeurs*, Lacan s'adresse aux AE qui étaient les seuls à l'époque à pouvoir désigner des passeurs. Il ne suffit pas, nous dit-il, qu'un analyste croit avoir obtenu la fin d'une analyse d'un de ses analysants, pour qu'il en fasse un passeur. Nous avons là une première distinction entre la fin de l'analyse et le passeur. C'est que la fin d'une analyse peut n'en avoir fait, dit-il « qu'un fonctionnaire du discours analytique ». À quoi Lacan ajoute que « le fonctionnaire n'est pas pour autant indigne de la passe », car celui-ci, le dit fonctionnaire, peut témoigner de ses premiers pas dans la fonction.

Ce qui semble importer à Lacan dans cette brève note, c'est que pour recueillir un témoignage d'un autre, il faut une autre *dit-mension*, c'est-à-dire « savoir d'abord que l'analyse de la plainte, ne fait qu'utiliser la vérité ». Le passeur a donc appris de par son expérience, que la vérité qui donne sens à la plainte n'est utilisée que pour faire limite au savoir de l'inconscient. En effet, certes le passeur est encore dans l'attente de savoir, dans l'utopie du sens mais il a perçu tout de même une limite dans cette quête de sens. Et de même il perçoit les impasses du sujet supposé savoir, même si l'amour de savoir est encore parfois prégnant.

Plus loin toujours dans cette note sur le passeur, Lacan écrit : « N'importe qui ne saurait en interroger l'autre, même à en être lui-même saisi ». Saisi de quoi peut on se demander ? En fait, il s'agit de cette *dit-mension* entre savoir et vérité. Car ajoute Lacan, « il entre peut être dans sa fonction sans reconnaître ce qui l'y porte ». C'est peut être là, il me semble, la pointe de la question, à savoir qu'est ce qui porte quelqu'un à entrer dans une telle fonction ? J'arrêterai là, la lecture de cette note, elle a déjà été de nombreuses fois commentée quand on évoque la désignation du passeur.

Donc non seulement il s'agit pour le passeur de pouvoir recueillir la vérité du discours du passant, mais aussi d'être dans cet écart entre savoir et vérité. C'est ce dernier trait qui constitue un ajout à la phrase de Lacan dans la proposition de 67 et que j'ai déjà partiellement cité : « D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe ... ».

Un passeur c'est clair ce n'est pas un fonctionnaire du discours analytique ; un passeur c'est un analysant mais pas n'importe lequel. Il s'agit donc d'essayer de dire ce qui particularise cet analysant.

On peut d'abord postuler bien sûr, que passeur et passant, tout en étant très proches, se positionnent différemment par rapport à ce moment de passe. Je dirai que le passeur se situe, en quelque sorte juste avant le passant, puisqu'il est saisi, là, sans le savoir qu'il y est, alors que le passant, lui, pense y être, et c'est d'ailleurs pour cela qu'il se présente à la passe, pour demander la vérification de cette passe, en la nommant. Le passeur, lui, aperçoit quelque chose qu'il ne peut pas encore nommer.

Le rôle du passeur dans la procédure est celui du messenger de la passe. Certes il n'en est que le pivot mais c'est sur lui que s'articule l'ensemble, bien qu'il n'ait rien demandé. Ce que le passant vient de franchir, c'est-à-dire ce dont il va parler essentiellement, le passeur l'est encore ! Ce dont le passant va parler est encore présent pour le passeur qui va transmettre ce témoignage. Il attend même la solution de la bouche du passant, il attend d'entendre sa propre solution (celle du passant) ce que lui (le passeur) n'arrive pas encore à formuler.

Le passeur est donc un analysant sur qui repose la passe. L'analyste qui l'a désigné peut voir son acte interrogé. Je vous rappelle cette autre phrase de Lacan dans la Note Italienne : « l'analyste ne s'autorisant que de lui même, sa faute passe au passeur... ». Donc l'analyste qui désigne un passeur désigne ce moment de passe dans la cure de son analysant. Ça implique au minimum qu'il puisse le reconnaître, c'est à dire qu'il puisse passer au savoir l'expérience par où il a mené son analysant jusque-là. Ce passage au savoir est l'enjeu même de la passe.

Mais l'analyste n'est pas seul dans ce moment, rien de choquant à ce qu'il en parle en contrôle afin qu'un autre analyste l'aide à confirmer ou non ce choix ! Il ne faut pas négliger ici l'importance et même la nécessité du *contrôle* dans une École de psychanalyse.

Le rôle qui revient au passeur dans la transmission est donc à double face. Et l'AME qui le désigne doit en tenir compte. Car on pourrait penser à première vue que c'est uniquement un rôle passif : emmagasiner pour transmettre, mais il y a aussi une dimension active : sélectionner, présenter et même prendre position.

La belle métaphore de la plaque sensible que j'ai lu plusieurs fois à propos du passeur, et qui d'ailleurs ne semble pas de Lacan, n'est pas assez convaincante car elle met peut

être trop l'accent sur ce rôle passif du passeur. Certes il est désarrimé du transfert et n'ayant comme viatique que sa propre expérience analytique inachevée. Il est dans l'attente d'un savoir sur la passe, ce qui l'expose à un désarroi et à une perte de repères subjectifs souvent très désagréable. Je me souviens que Colette Soler a parlé, lors d'une Rencontre d'École, de ce qu'elle nomme *la zone de turbulence* dans laquelle se trouve le passeur. Car, admettons qu'il soit une plaque sensible, encore faut-il que l'objectif soit ciblé, et cela c'est au passeur de le faire. C'est dans la mise au point de cette opération que s'établit ce qui est son jugement et qui ne le conduit pas bien sûr à décider s'il y a eu passe ou non, mais qui doit tout de même lui permettre d'en avoir une idée... et pas qu'une petite.

Car le passeur, certes sélectionne les dits, il en est à l'occasion affecté, mais il doit aussi encourager tel passant à en dire davantage s'il le souhaite. Il ne cesse d'œuvrer à un jugement, et par un jugement, dont il sait que les conclusions personnelles qu'il pourra en tirer n'ont aucune incidence sur l'issue finale, puisque comme nous l'avons vu, il ne lui appartient pas de décider, mais qu'en outre, il est toujours possible que le passeur qui fonctionne en parallèle avec lui tienne une opinion contraire. Cela n'empêche que tout passeur doit avoir sa propre opinion sur la passe qu'il a entendue, opinion qu'il exprime ou non directement mais qui doit passer auprès du cartel dans le témoignage.

Dès lors peut se poser le problème des repères que l'on peut trouver pour remplir cette fonction, autres que de pure intuition. Le désir de savoir, appuyé sur le savoir construit, est certes un appui nécessaire, mais il est limité puisqu'il s'agit ici de transmettre quelque chose de particulier, de non su et qui fasse cadre au savoir. Comment se repérer quand on est dans le cas de se tromper et cependant de dire juste ? Comment agir dans le sens de la logique, sans que les affects ne fassent office de colmatage de la vérité ? Comment agir juste sans le recours de l'interprétation ou du maniement du transfert, puisque le travail du passeur est hors transfert, même si ce travail ne peut pas se faire, il me semble, hors transfert à la psychanalyse. Car le passeur doit en savoir un peu sur la procédure de la passe et pouvoir assumer un certain engagement dans le travail d'École. Difficile dans ces conditions de pouvoir désigner un passeur totalement désarrimé du travail d'École. Ce sont aussi des questions que doit se poser l'AME avant de désigner un passeur.

Le passeur doit donc pouvoir entendre une vérité et un sens qui ne sont pas sa vérité ni le sens qu'il donne à son expérience, mais la vérité et le sens d'un autre. En d'autre terme l'AME doit pouvoir aussi repérer chez son analysant un certain degré d'engagement et de responsabilité envers la passe pour le désigner comme passeur.

Pour terminer je voudrai essayer d'aborder un point que l'on évoque peu, je veux parler de la position de l'analyste au moment où il désigne un passeur. En effet la question de la désignation apparaît dans ce temps où l'analyste subit, est affecté, d'une profonde modification du transfert. Dans la cure la place du savoir se trouve quelque peu évidée ; le sujet que l'analysant supposait à cette place, se découvre manquant. Il y a un savoir, qui s'est construit et continue à se former dans la cure, mais l'analyste entend, lui, que l'attribution de ce savoir lui est retirée. Il devient presque quelconque. C'est depuis cette dé-supposition d'un sujet au savoir et parce qu'il a une idée bien précise de la fin de l'analyse et pas seulement d'une analyse particulière, que l'analyste peut désigner un analysant comme étant la passe. Ce faisant il réalise, comme disait Lacan « le désêtre de l'analyste » qu'opère l'analysant, il l'effectue, il l'accomplit... en s'adressant à l'École. En effet il s'extrait de la cure et extrait le nom de

l'analysant de l'intimité de la cure pour le rendre public. Avec ce nom qu'il désigne comme passeur, l'analyste se désigne lui-même comme le reste, le *rebut* possible de l'opérateur dont il a supporté jusqu'ici et encore pour quelques temps le semblant d'être et c'est peut-être cela qu'il faut pouvoir supporter pour désigner... parfois un passeur, c'est-à-dire accepter la *désignation du rebut* !

L'incroyable passeur de balle

Irène Houssin

Il y a plus d'une année que j'ai eu mon expérience de passeur, c'est donc avec un certain recul que je vous parlerai de l'impact que cette fonction a eu dans ma cure.

Pour aborder ceci je souhaite vous parler de mes ressentis lors de ma désignation : vous parlez de la question qui a surgi concernant ma relation avec l'analyste. Je voudrais également évoquer ma rencontre avec la passante ; rencontre qui s'est faite en plusieurs fois, ce qui nous a semblé nécessaire.

Lors de quelques lectures de passeurs, j'ai découvert qu'il y avait une similitude sur les effets que cette expérience a produit dans leur cure et dans leur relation à l'école. Par exemple : les passeurs sont surpris par le premier appel du passant. Ils témoignent également, d'une chute du « sujet supposé savoir » qui se produit, dans leur cure, au moment de la désignation.

Moi-même, j'ai été étonnée quand j'ai reçu l'appel de la passante. Mais, ma plus grande surprise a été le choix de mon analyste, pourquoi me désignait-il à ce moment précis de ma cure ? Qu'est qui a pu se passer à mon insu pour que cette désignation se produise ?

J'avais eu des soulagements dans ma cure, mais au moment d'être désignée j'ai traversé une grande difficulté dans mon analyse, j'avais la même plainte qui revenait à chaque séance. Je me suis demandée à ce moment-là comment sortir de cette impasse.

J'avoue que je me sentais devant un paradoxe. J'éprouvais à la fois une certaine fierté à avoir été désignée par mon analyste et cependant je ne comprenais pas le pourquoi de cette désignation dont la raison me dépassait. Je supposais que cette désignation allait produire des changements dans mon processus analytique.

Peu de temps après, j'ai commencé à éprouver des changements dans ma relation transférentielle. La place de l'analyste avait bougé, dans sa position au savoir, parce qu'il était porteur d'un désir et que ce désir concernait l'école.

J'ai eu un rêve ; après avoir reçu l'appel de la passante « mon analyste me lançait une balle de baseball ». Ce rêve est venu se loger en moi, j'ai eu la sensation de quelque chose d'insaisissable. Je me sentais prise dans le jeu de L'Autre. Face à cette désignation je pouvais la refuser, je pouvais ne pas occuper la fonction de passeur, par contre je ne pouvais pas me dérober à cette interprétation analytique qui constitue le rêve.

D'autre part, j'ai fini par penser qu'un tel discernement de mon analyste, qui m'a mise dans cette position était dû au fait que je pouvais entendre un témoignage. Le fait d'être

passer me plaçait dans une autre dimension comme « celle qui comporte de savoir que l'analyse, de la plainte, ne fait qu'utiliser la vérité. »

Dès la première rencontre, j'ai su que la passante avait fait un long travail analytique. Cependant son témoignage s'est concentré sur ce qui s'est passé dans les 15 mois qui ont précédé la fin de sa cure. J'étais surprise de la manière dont la passante avait construit son témoignage en choisissant ses derniers mois d'analyse tout en faisant le lien avec son long parcours analytique.

Il se trouve qu'avant que je rencontre la passante, mon idée sur les passeurs était vague. J'avais lu quelques témoignages. Ils soulignaient qu'il n'y a pas un mode d'emploi pour l'exercice de passeur.

J'ai donc entendu le récit de la passante, en prenant des notes, par peur d'oublier des choses importantes.

Quand j'ai entendu son récit des questions sont apparues concernant la langue maternelle. La passante et moi étions de langues maternelles différentes.

Est-il possible qu'une telle différence puisse introduire des malentendus ou entraver la transmission du témoignage ? Il me semble que derrière nos différences, comme celle de la langue, autre chose surgit.

Après avoir entendu des expressions propres à l'histoire de la passante, elle aussi manifesta son inquiétude, en me demandant : « vous me suivez » suite à mon acquiescement elle dit « incroyable ». Je me suis rendue compte qu'après cet « incroyable » j'avais arrêté de prendre des notes.

J'avoue que cet incroyable m'a interpellée. J'ai douté de bien entendre. Mais je savais que ma fonction n'était pas celle de comprendre, mais plutôt celle d'un scribe et comme Lacan a dit « Poser des questions quand les choses ne lui paraissent pas claires ». Je me suis trouvée donc sensible à accueillir et à mon insu, la différence de l'autre.

Aujourd'hui, je dirais qu'il est incroyable qu'un tel dispositif permette qu'un passeur toujours étranger à la langue du passant puisse transmettre son récit, alors qu'il parle et qu'il comprend la langue de la passante.

J'ose dire que ce dont il s'agit dans cette expérience entre passant et passeur, est de saisir des modes de jouissance. Bien que chacune a pu avoir son mode de jouissance avec sa langue, de cette rencontre a émané autre chose où la langue maternelle n'est que le support.

En revenant à mon rêve et pour revenir à mon titre, « Le passeur de Balle » j'ajoute qu'il est incroyable que ce passeur, mon analyste, m'ait introduite dans cette partie du jeu. Par conséquent dans mon expérience analytique actuelle, je suis devenue moins étrangère à mon rapport à l'Autre et plus disponible à l'écoute de l'autre.

Pour finir, je dirais qu'un an après avoir vécu mon expérience de passeur, mon idée sur la passe a changé. Durant longtemps ce dispositif d'École était pour moi un idéal inatteignable. Être passeur m'a permis de libérer cet idéal et par la suite d'aborder la théorie relative au dispositif de la passe.

Dès le moment de ma désignation ma plainte qui devenait une impasse a commencé à disparaître, en laissant la place à l'acte. Quant à ma relation transférentielle, je continue à apercevoir des changements comme une sorte de destitution d'un supposé savoir sans en départir l'analyste.

Être passeur, quels effets...

Marie Paule Stephan

Je n'étais pas informée de ma désignation. L'appel du passant a été une surprise. J'ai été et suis encore très fière et très émue de la confiance et de l'honneur de cette offre et remercie tous les analystes m'ayant permis cette expérience. Je me suis entendue accepter la proposition, très vite. Ce « oui » avait une évidence, j'avais tellement attendu ce moment à une période où ça n'était pas venu. L'appel arrivait alors que je ne l'attendais plus. La joie et l'intranquillité se mêlaient :

- la joie d'avoir cette chance, d'être tirée au sort, de pouvoir approcher ce dispositif de la passe et d'écouter un témoignage.

- L'inquiétude et l'intranquillité liées au sérieux et à la responsabilité de cette fonction de passeur.

Ma surprise était d'autant plus forte que depuis plusieurs mois une question m'occupait et occupait les séances, me laissant dans une sorte d'errance. Je ne me sentais pas portée par le désir de l'analyste, ou ce que je me représentais de ce désir, le désir d'être analyste était tombé. L'identification, l'idéalisation et le sujet supposé savoir n'étaient plus là pour me soutenir dans le désir d'occuper cette fonction. L'Autre ne me demandait plus rien, ne garantissait plus rien, je traversais un vide. Je ronronnais dans cet inconfort, j'attendais que la magie opère, sentant bien que cette attente était un peu illusoire. J'étais bien dans ma vie, bien dans mes amours, l'analyse avait œuvré et ouvert d'autres champs d'intérêts... Je finissais par me dire que, si ce désir ne venait pas, j'arrêteraient d'attendre et me tournerais vers ces nouveaux champs. Je me sentais attirée par cette idée d'avoir plus de temps à leur consacrer.

Dans ma cure, un an auparavant, j'avais saisi combien toute mon existence avait tourné autour d'un signifiant, un S1 lié au fragment d'une petite comptine de mon enfance ainsi qu'à mon nom de famille. J'avais décliné cet élément de multiples manières, avec toutes les équivoques et les combinaisons possibles. Il m'avait façonné dans mes positions, mes fixations de jouissance. Je savais que j'avais touché là quelque chose d'essentiel, que je m'orientais vers la fin, ça me semblait long.

J'ai rencontré le passant deux fois, à un mois d'intervalle, une heure et demi à deux heures chaque fois.

J'étais, bien sûr, allée lire pour calmer mon angoisse, tout ce que je trouvais sur la passe et cette fonction de passeur. J'en parlais en analyse. Je me suis vite rendue compte que je ne trouverai pas un savoir-faire prêt à l'emploi. L'Autre ne me donnerait pas de réponse, je devais inventer ma façon de faire et d'être là. Lors de notre première rencontre, j'ai peu posé de questions. J'avais peur, en interrompant le fil de son témoignage, de rompre

quelque chose, d'entraver ses associations. J'ai pris des notes, beaucoup, je craignais de comprendre trop vite, dans l'engouement de la situation, d'oublier des éléments primordiaux, des dates, des noms, les signifiants essentiels de certains rêves... Je voulais rester au plus près de ses énoncés, de ses expressions, me laisser imprégner, impressionner au sens de marquer. Je savais que le temps entre nos rencontres et mon témoignage devant le cartel de la passe pourrait être long. Mes questions sont venues dans un deuxième temps, à la suite de cette rencontre ainsi que le besoin de repréciser certains points, nous avons convenu d'un deuxième rendez-vous.

La manière qu'avait choisie ce passant pour parler de sa cure m'a tout de suite frappée. Plusieurs années s'étaient écoulées depuis la fin de son analyse mais son dire restait d'une fraîcheur et d'une précision stupéfiantes. Les éléments de son histoire étaient importants mais ils n'étaient là que comme un accompagnement à la compréhension de ce qui s'était construit comme *fixion* pour lui. C'était une présence en lien et pourtant détachée de lui, comme si cette histoire ne lui appartenait déjà plus. De son analyse qui avait duré une vingtaine d'années, seules quelques séances au moment d'un virage, deux ans avant la fin de son analyse, en condensaient le fil. Dans ce temps de passe, tout son rapport au savoir et à la vérité avait chaviré, son rapport à l'inconscient s'était modifié, le sens avait perdu son aura. Il n'y avait pas chez lui, comme je m'y étais attendu, de tentative de démonstration, de volonté de coller à une théorisation, de donner la preuve de quoique ce soit. À moi d'y trouver, si je le souhaitais, la chute des identifications, la traversée du fantasme ou l'identification au symptôme, mais étais-je là pour ça ? Le cartel de la passe serait en attente des signes d'avènement du réel, je tentais d'en saisir les coordonnées, je ressentais les choses plus que je ne pouvais les conceptualiser. Son dire était construit, concis, s'arrêtant sur quelques mots clés, quelques rêves, ce qui lui donnait une force et une limpidité étonnantes, ça m'aidait dans ce que j'allais transmettre. De mes notes, j'avais extrait une trame qui me semblait le plus à même de faire passer la singularité de son expérience, sa rencontre avec le réel et la chute du sens. Il y avait dans ses paroles comme une évidence, ainsi qu'une belle liberté de ton, un style. Son énergie et son enthousiasme se communiquaient et me transportaient. Je décidais de faire confiance à mon ressenti, de dire comme ça venait, tout en restant au plus près de ce que j'avais entendu. Je savais que j'avais rencontré un analyste ; mon dynamisme, mon désir renaissant me l'indiquaient. Je voulais faire passer cela.

Mon témoignage devant le cartel de la passe a été programmé peu de temps après. J'avais mes notes avec moi, à la main. Elles me rassuraient. Je ne m'en suis pas servie. Je me suis prêtée à cette expérience en acceptant l'absence de maîtrise, j'ai oublié, bien sûr, plusieurs énoncés qui pourtant m'avaient semblés importants. Au fur et à mesure de mon témoignage, je me sentais traversée d'émotions : j'étais venue déposer ce qui me paraissait fondamental des dits que j'avais recueillis et ça parlait à ma place comme si j'avais prêté mon corps, j'en sortais en même temps un peu sonnée et avec une énergie décuplée. Était-ce être affectée par l'inconscient réel, comme j'avais pu l'être à certains moments dans ma cure ? Les membres du cartel avaient été à l'écoute, extrêmement attentifs, ils avaient posés quelques questions, leur sérieux ainsi qu'une certaine gaieté me faisait espérer que quelque chose était passé au-delà des dits et de mon bouleversement. Mais serait-ce suffisant ? J'avais en sortant croisé le deuxième passeur, ça me rassurait, tout ne tenait pas qu'à mon témoignage ! J'étais impressionnée par le fait que plusieurs membres du cartel étaient étrangers, ils parlaient français mais demandaient des précisions sur certaines tournures, certaines équivoques.

Quelques jours après, le passant m'a appelé. Il avait été nommé AE et voulait me l'annoncer. J'étais heureuse de sa nomination, autant que s'il avait été un membre de ma famille.

Cette expérience m'a réveillée de ma léthargie et sortie de cet entre-deux ronronnant. Pas seulement par l'effet de surprise de ma désignation mais aussi par le bouleversement, l'éprouvé de ce vécu lui-même. En 1972, Lacan terminait son allocution à l'École belge de psychanalyse, en parlant d'une expérience de la passe, pour tous, comme d'« une chose absolument consumante, brûlante, absolument chavirée... » C'est toujours ce qui a suscité mon étonnement et mon admiration pour Lacan, cette capacité à créer des dispositifs innovants, qui fonctionnent. Comment sans en avoir éprouvé l'effet, pouvait-il avoir une vision aussi juste de cette fonction ?

Mon analyse a pris une autre coloration. Je pouvais témoigner de ce tourbillon dans lequel j'avais été emportée et pourtant il y avait là des éléments impossibles à traduire. Comme dans l'analyse, je pouvais tenter d'en approcher mais la limite s'imposait. J'en acceptais l'indicible. Je m'interrogeai sur la dimension internationale et donc plurilinguistique du cartel. La difficulté à saisir certaines subtilités de la langue n'avaient en rien entravé le processus. Quelques semaines après, j'ai fait ce rêve : « Je suis à une journée d'École, je dois venir parler de mon expérience, j'ai préparé mon intervention. Elle est écrite sur un beau torchon en lin, quand je le sors de son enveloppe, ne restent que quelques bribes de mots inscrits çà et là, des lettres, le reste est délavé et illisible. » Le texte n'y est plus, je ne peux m'y accrocher. Les paroles de mon passant parlant de ses séances d'analyse avant ce virage de passe me reviennent : « Il y avait eu des mois de séances courtissimes. » Son analyste coupait tout effet de sens, c'est, entre autre ce qui avait œuvré à une décision de sa part et à ce tournant de son analyse.

Je questionnais ma pratique, l'interprétation, la coupure. Comment soutenir le passage par le sens, nécessaire un long temps, tout en ne poussant pas à trouver une réponse, à comprendre, en somme en ne l'alimentant pas ce sens ? Comment inventer, au cas par cas, faire sortir de l'évènementiel, amener à de l'inédit.

En analyse, je parlais beaucoup de l'École. J'avais été déléguée de pôle, j'étais enseignante au Collège Clinique Bourgogne Franche-Comté, j'avais pourtant la sensation d'être peu reliée à l'École. Je la savais nécessaire mais elle me semblait lointaine. Ces rencontres avec le dispositif de la passe, avec la passante, sa nomination, le cartel de la passe étaient des temps simples et forts, authentiques. J'avais envie de faire d'autres rencontres. La qualité de l'écoute et de l'accueil des membres de ce cartel, cette invitation à venir apporter ma contribution, tout cela m'a fait ressentir mon appartenance à cette École-là, l'École de cette passe là et la fierté d'en être membre. Je suis enthousiasmée par l'intensité et la fragilité du dispositif, j'ai découvert sa créativité et la liberté de ton qu'il peut engendrer. Cette École, je peux y tenir une place, de là où j'en suis, en venant témoigner de mon expérience, de mes avancées théoriques et/ou participer à des tâches lui permettant de fonctionner institutionnellement.

J'interrogeais ce qui restait d'irréductible pour moi, ça incluait qu'il n'y ait pas de mot de la fin.

Avant les vacances d'été, j'ai fait cet autre rêve : « Je suis dans un dédale souterrain, je marche en me guidant des noms de lieux inscrits sur des panneaux indicateurs, ces panneaux deviennent incompréhensibles, ils sont soit incomplets, soit en langue étrangère, j'arpente les couloirs sans repères, sans indications de sens, je n'ai plus aucune direction pour me guider

dans mon parcours ; puis à un croisement, je reconnais un panneau sur lequel est écrit « sortie ». Je suis heureuse et sors ». Je me remémore deux rêves faits quelques mois avant d'avoir été désignée passeur. Je tentais, de manière identique, de sortir d'un long couloir sombre, me guidant d'un trait de lumière. La première fois, en sortant, je recevais un coup sur la tête et perdais connaissance, pour la seconde, à la sortie, un escalier raide et étroit s'arrêtait devant un vide vertigineux. Je n'étais pas prête. Ce sentiment d'un possible danger m'indiquait que ce n'était pas le moment. Pas si facile d'approcher le réel. Là c'était simple.

Le désir de l'analyste, je l'avais perçu jusqu'alors comme d'une extrême exigence dans ses suites, une entrave à ma liberté. Cette expérience a bousculé cette représentation surmoïque, je ferai, là aussi, à ma manière, en tentant d'inventer quelque chose qui me convienne.

AE, Nomination, non permanence

Anne Lopez

Tout d'abord je voudrais parler un peu de ce terme nomination. Il est utilisé à la fois pour les AME et pour les AE. Et pourtant il ne représente pas le même épinglage quant au réel qu'il couvre. Pour les AE il semble évident que c'est un terme donné par Lacan avec humour puisqu'il fait penser aux lallations premières du petit de l'homme. Mais il recouvre une fin effective d'analyse dont on peut penser qu'elle s'est conclue par différentes rencontres qui ont fait cesser la quête. On peut parler rapidement d'effet castration, de savoir se faire la dupe du père, (s'en passer mais savoir s'en servir) de séparation, de rencontre du réel de la langue avec des effets d'allègement de jouissance quant au symptôme et sans doute d'un savoir comment et par où tout cela s'est produit, ce nœud de la névrose. Il ne s'agit pas seulement de traversée du fantasme, ni d'une quelconque reconnaissance de l'objet qu'on aura pensé être pour l'autre, mais à partir des impossibles rencontrés il s'agit de l'apparition d'un désir inédit qui ne peut se dire, « qui est articulé par où il n'est pas articulable ». Il s'articule provoquant des affects qui font aller de vie, élan de vie, colorés de satisfaction et/ou d'enthousiasme.

Je reprends une expression de Marie-Noëlle Jacob-Duvernet de « satisfaction feu-trée », loin de la satisfaction béate puisqu'elle s'accompagne du désir de transmettre et certainement de ne pas s'endormir dans la satisfaction. Il me semble que la nomination recouvre ce que le sujet ne saura jamais de son être, un savoir de l'inconscient impossible à tout savoir. Sous la nomination, un trou.

Cet allant de vie n'obture pas la solitude dont le parlêtre reste inconsolable ; mais il s'agit d'une solitude ouverte dans les liens aux autres, sans doute marquée d'un certain style propre à chacun. Solitude qui fait « l'inconsolable » du parlêtre. C'est une belle expression de Marie-Noëlle Jacob-Duvernet, AE qui, à travers Victor Hugo, nous avait retracé sa vie jusqu'à cette phrase qu'il gardait sous les yeux « La vie, c'est l'exil ».

Pour l'AME le mot fait l'âme, « chiffre ironique » dit Lacan dans la Lettre aux italiens, il ne saurait se prendre pour dieu - dès qu'on parle d'âme la religion apparaît - mais il a, je pense, à a-nimer, à faire que l'âme de notre École existe pour maintenir le fil tranchant du discours analytique qui ne se tient qu'à voix polyphoniques. Nous avons souvent quelque mal à nous accorder sur ce que cette sélection des AME exige au minimum comme étapes

franchies. Ont-ils fini leur analyse ? J'avais sur internet souligné qu'il n'y a jamais urgence à nommer quelqu'un AME, car cela parfois peut faire bouchon à une éventuelle demande de passe. Ce que l'on sait de leur pratique, de leur compétence, de leur savoir à travers écrits, enseignements, contrôles, ont-ils été jugés convergents par les différents membres de la CAI, commission d'agrément internationale ? Il faut se rendre compte que là aussi il y a un point difficile de non savoir lorsqu'il s'agit de membres qu'on ne connaît pas, et qui ne sont connus que par les quelques autres qui le proposent dans la commission. C'est la conséquence d'une École Internationale qui s'agrandit.

Chacun d'entre nous doit rester vigilant lorsqu'il s'agit de proposer des noms, de ne pas se laisser attendre c'est-à-dire céder aux demandes insistantes. Y céder, si on n'en est pas convaincu, fait de cette nomination un « nommer à » qui écrase et ravale ce que Lacan a élaboré dans ces deux versants de la garantie. Cela équivaudrait à une attribution sociale comme un titre universitaire ; comme dans l'IPA où certains sont promus didacticiens et donc « nommés à » l'analyse. Aucun ne peut être nommé à l'analyse. Pourtant il faut, bien sûr, avoir un minimum de confiance et d'estime envers ses collègues puisque tous ne connaissent pas tous « les proposés ». Il n'y a de didacticien que l'expérience analytique.

Du psychanalyste... Lacan dans la Lettre aux italiens (1973) radicalise sa proposition sur le psychanalyste de l'École. Il connaît bien son monde, ses élèves et il leur demande de chercher l'AE. Je le cite : « L'analyste dit de l'École, AE, désormais s'y recrute de se soumettre à l'épreuve de la passe à quoi cependant rien ne l'oblige, puisqu'aussi bien l'École en délègue certains qui ne s'y offrent pas, au titre d'analyste membre de l'École, AME. Le groupe italien, s'il veut m'entendre, s'en tiendra à nommer ceux qui y postuleront leur entrée sur le principe de la passe prenant le risque qu'il n'y en ait pas... Le groupe italien n'est pas en état de fournir cette garantie », p. 307 in *Autres Écrits*. C'est à la fois une invitation à faire la passe et une sommation à devenir passeur pour trouver l'éventuel AE. C'est une conjoncture particulière à Lacan dans ce moment là. Mais il incite fortement l'AME à se diriger vers la passe... On note l'absence de complaisance de Lacan : « ils ne sont pas en état de fournir cette garantie... »

Il faut savoir que passeur est pour Lacan d'une très grande exigence... Vous pouvez trouver cette Note sur les passeurs dans la première *Lettre mensuelle de L'École de la Cause*, printemps 1974 et également reprise dans le *Wunsch 11*, dans le *Thésaurus sur le Passeur*, p. 75 en français, p. 76 et 77 en espagnol, p. 83 en italien.

Dans la Lettre aux Italiens, Lacan souligne le désir de savoir qui n'est plus lié comme dans la cure à l'amour de savoir et au désir de l'Autre. Il s'agit là d'une avancée, d'un franchissement de l'horreur, propre à chaque un, de savoir.

Notre réflexion dans notre CIG a porté sur ce point particulier du désir de savoir des AE. Il n'est pas question d'en faire des permanents du désir de savoir car, comme nous tous, ils ont à entretenir, transmettre, ouvrir des questions, tenter d'inventer un savoir « crû dans (leur) propre » et rien n'est, en psychanalyse, définitivement acquis. Mais leur nomination a fait apercevoir ce que beaucoup n'ont pas envie de savoir, le destin de reste, déchet, qui a-nime l'expérience analytique, c'est-à-dire la position prise de l'analyste dans le Discours analytique. Cette marque repérée par les « congénères (cartel de passe), nous souhaiterions simplement qu'il en reste les dates d'entrée et de sortie de la fonction d'AE. J'avais parlé de millésime mais pour nous français qui aimons les bons crus, c'est un peu trop marqué... C'est pourtant dans la définition du dictionnaire un chiffre qui indique la date d'une monnaie ou

d'une médaille. Lacan parlait de la nomination comme « d'affûtiaux », vieux mot qui signifie objet de parure sans valeur.

Je pense qu'il serait bien d'avoir une liste, une trace, une marque (?) des anciens AE avec celle des nouveaux AE, avec la *datation*, parce que cela ferait série. Cette suite des AE serait le produit d'École grâce à certains qui ont su mener l'expérience analytique à son terme, grâce à l'enseignement et à la formation reçue dans notre École. Produit fragile mais précieux pour nous tous : un AE n'est pas le nec plus ultra de la psychanalyse mais il est lié aux autres AE produits par l'École dans la passe ; expérience certes inoubliable par certains aspects et qui permet une transmission vive et fraîche d'expériences singulières et cumulables.

Il me semble que notre garantie là montrerait un peu plus son visage, bien que fragile et toujours à renouveler. Il est vrai que dans l'annuaire il y a les noms des AE en fonction. Mais cela fait un peu mince et de par leur petit nombre ils apparaissent comme des fleurs si rares que cela ne peut qu'inhiber certains à s'éprouver dans la passe.

La psychanalyse de notre époque est dans une position bien fragilisée par les « discourscourants » qui mêlent le mot psy à n'importe quelle pratique. C'est à nous de pouvoir dire que nous ne faisons pas n'importe quoi quand il s'agit de former des psychanalystes ; les gens de bonne volonté sont en général fort intéressés par notre garantie qui appartient à ces nouveaux modes de communications « en réseaux » et à un niveau international.

Et puis je défends également l'idée que par rapport à ce problème de désignation du passeur, là aussi problème récurrent dans notre École, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'un AE puisse désigner un passeur. Je pense qu'il est tout près de ce qu'il vient de quitter par la solution qu'il a trouvé et il est certainement très apte à saisir ce moment de passe chez un de ces analysants. Le temps très long d'une psychanalyse change la donne de ce que Lacan avait espéré, c'est-à-dire le tout jeune frais émoulu de la psychanalyse. Il y en a de moins en moins, beaucoup étant praticien de longue date au moment où ils sont nommés AE. Il se peut qu'il y ait quelques cas d'exception. Et je fais appel à une logique temporelle où on peut penser qu'il n'y aurait pas beaucoup d'analysants désignés passeur dans les analysants de nos AE.

Ce sont quand même les plus proches d'une expérience vive dont les éclats ne durent pas forcément ad vitam aeternam.

Où sont les AME ?

Marc Strauss

Vous le savez, on, le précédent CIG, nous a demandé de réveiller les AME. Je résume, mais grosso modo, c'est ça. Qu'ils se réveillent quand à leur responsabilité vis à vis du discours analytique. Cette responsabilité leur impose de s'occuper de l'intension, via leur implication dans le dispositif de la passe, en participant au CIG et en désignant des passeurs.

Évidemment, cette seule désignation implique des questions tout à fait fondamentales de la psychanalyse et pourrait suffire à orienter les réflexions théoriques des AME.

Pour le dire autrement, si des AE sont attendus des éclairages inédits, les AME sont les garants du discours analytique. Cela veut dire, s'ils se réclament de Lacan, qu'ils ne peuvent être les gardiens d'aucun dogme, et veut dire aussi qu'ils doivent dénoncer les déviations et les compromissions. Comment distinguer les éclairages nouveaux, adaptés aux questions que nous pose l'époque, des déviations ou des compromissions.

Par exemple, une analyse menée par Skype est-elle possible ? Seulement transitivement ou globalement ? Ou, plus modestement, qu'est-ce que ce dispositif inédit, même par rapport au téléphone que connaissaient Freud et Lacan, modifie au dispositif freudien et quelles sont les conséquences de cette modification.

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre Skype, les réseaux sociaux, la modernité, mais de considérer leurs effets sur notre pratique. J'ai pris un exemple trivial, il y en aurait beaucoup d'autres dont nous pourrions débattre.

Le seul problème, c'est que Les AME n'existent pas. Comme pour la femme, c'est l'article qu'il faut barrer, en l'occurrence le « Les ». Nous parlons beaucoup du un par un, mais de fait les AME fonctionnent comme un par un, en dehors donc de leur participation au dispositif de la passe. Ils n'existent pas comme ensemble. Même les AE existent plus qu'eux : on consacre volontiers une partie de nos journées d'École aux interventions des AE. Il me semble injuste qu'il n'y ait aucune instance, aucun lien dans notre École où les AME puissent être représentés pour traiter des problèmes du discours analytique qui ne soient pas liés au dispositif de la passe.

N'est-ce pas ce manque qui a fait le succès de la proposition de Bernard Lapinalie : marquer d'une cérémonie d'intronisation le nouvel AME. Ça peut prêter à sourire, quand on sait que les AME sont tout sauf nouveaux dans leur parcours institutionnel, et nous pouvons penser que s'ils ne savent pas encore ce qui est leur fonction, c'est qu'ils ont été nommés à tort. Reste donc la cérémonie, qui marque le franchissement d'un seuil.

Par ailleurs, si l'on attend tout du fonctionnement et rien des personnes, il a quelque chose qui me semble manquer, du fonctionnement de la machine structurale École, pour ce qui est des AME. C'est pourquoi je propose qu'une fois ce seuil franchi, ils trouvent un lieu d'accueil, de donner à ce corps des AME un organe institutionnel, pour leurs questions et leurs débats. Pourquoi pas une commission internationale des AME, chargée d'animer et de coordonner ces débats à travers tout notre ensemble international. Et à chaque RVI, cette commission nous présenterait son rapport, qui serait une sorte d'état de l'union du DA, les questions qui se sont posées dans l'IF-EPFCL et dans le rapport de l'IF-EPFCL à la société.

Évidemment, je me fais à moi-même l'objection d'une instance supplémentaire dans un ensemble déjà fort complexe et qui consomme beaucoup de nos énergies. Mais cette instance aurait le mérite de faire exister les AME, et leur donnerait l'idée que d'avoir été garanti par une École qui s'appuie sur l'enseignement de Lacan a du poids, et donne du poids à leur parole. Bref, leur donne non seulement une raison, mais envie de se réveiller.

Le CIG 2016-2018 remercie tous les collègues de toutes les langues qui ont contribué au travail de traduction. Sans cet important effort collectif, il serait impossible de publier périodiquement nos débats sur l'École et ainsi d'en faire vivre la dimension internationale.



X^e Rendez-vous de l'Internationale des Forums
VI^e Rencontre internationale de l'École
de Psychanalyse des Forums du Champ Lacanien [IF-EPFCL]

BARCELONE 13/16 septembre 2018

Les avènements du réel et le psychanalyste

X^e Rendez-vous de l'Internationale des Forums du Champ lacanien

L'école et les discours,

« Quelle joie trouvons-nous dans ce qui fait notre travail ? »

VI^e Rencontre internationale de l'École de Psychanalyse des Forums du Champ lacanien (IF-ÉPFCL)

Présentation du thème du Rendez-vous de l'IF

Vingt ans se seront écoulés depuis la création de l'Internationale des Forums du Champ Lacanien suite à l'initiative lancée à Barcelone en juillet 1998, nouvelle marche qui, suivant le chemin tracé par Sigmund Freud et Jacques Lacan, est apparue comme mouvement de contre expérience dans le but de créer une École de psychanalyse, laquelle est effectivement née en 2001.

Vingt ans plus tard, nous nous rencontrerons à nouveau à Barcelone, ceux-ci et beaucoup d'autres, à l'occasion du Xe Rendez-vous international de l'IF-EPCL et de la VI^e Rencontre internationale d'École. Nous disposons de l'essentiel : l'impulsion du désir de la communauté internationale, l'implication des Forums de Barcelone et du reste de l'Espagne pour que son organisation arrive à bon port, et le titre du rendez-vous, qui va donner pendant ce temps son axe au travail de la communauté.

Les avènements du réel et le psychanalyste. Un titre énigmatique par sa sémantique d'« avènement », par son pluriel – pluralité de la diversité des éléments de ce qui est réel, ainsi que pluralité de ses différentes acceptions, depuis « ce qui revient toujours à la même place » en faisant obstacle au bien-être, jusqu'au réel de ce qui peut déborder – ; énigmatique aussi par la relation complexe entre ses deux termes, la dépendance du second par rapport au premier, mais non seulement cela...

Si, comme l'affirme Lacan dans « La troisième », le futur de l'analyse dépend de ce qui advient de réel, et non l'inverse, quelles conséquences de ces avènements – soutenus par le discours scientifique – pour les liens sociaux et en particulier pour le discours analytique, celui qui soude l'analysant à la paire analyste-analysant ?

Un titre donc qui nous fait question, qui nous maintient éveillés, un titre que va nous faire travailler. Il n'y a pas d'avènement de réel qui ne vienne pas tronquer l'illusoire et souhaitée

expérience de continuité dans le parlêtre, qu'il s'agisse du traumatisme de l'Autre comme constituant, ou du réel de la jouissance du corps, celui de l'accident, ou de ce que produit l'avancée de la science. C'est dire que tout avènement du réel implique un effet, effet immédiat qui est d'affect – l'angoisse –, ou effets plus silencieux, incalculables, qui diffusent dans le social et dont nous constatons qu'ils ne cessent pas de produire de nouvelles ségrégations. Il n'est pas entre les mains du psychanalyste de réduire les avènements du réel ; le psychanalyste peut répondre, il peut, nous dit Lacan, le contrer.

Rosa Escapa et Ramon Miralpeix, coordination générale de la Commission d'organisation

Commission scientifique

Sandra Berta, Rithée Cevasco, Diego Mautino, Silvia Migdalek, Patricia Muñoz, Susan Schwartz, Colette Soler.

Commission d'organisation

Rosa Escapa et Ramon Miralpeix (coordinateurs), Jacqueline Ariztia, Jorge Chapuis, Carmen Dueñas, Ana Martínez, José Sánchez, Teresa Trías.

Informations

Téléphone : +34 683 576 111
rosaescapa@gmail.com
miralpeix@copc.ca

Lieu

Centre de Congrès International de Barcelone (CCIB) : <http://www.ccib.es/>
Traductions simultanée en 5 langues,
espagnol, italien, français, portugais, anglais

Présentation du thème de la Rencontre internationale de l'IF-ÉPFCL

Marc Strauss

« ...Il y a pour vous – vous devriez le vouloir – une autre façon de passer votre révolte de privilégié : la miennne par exemple. Je regrette seulement que si peu de gens qui m'intéressent, s'intéressent à ce qui m'intéresse. »

J. Lacan, Ornicar n° 49, p. 7.

La fondation par Lacan de son École de psychanalyse s'inscrit dans une histoire des discours. C'est cette dernière qui lui confère sa place dans l'espace social, et lui assigne ses tâches.

Certes, la fondation par Lacan de son École est de fait antérieure à son écriture des mathèmes des discours. Mais elle ne l'est pas dans son effort de rendre compte de l'expérience analytique par un discours inédit jusqu'à Freud. Son apparition a répondu à une réalité elle-même inédite, une forme du symptôme devenue intraitable. En effet, le symptôme ne date pas de Freud, il est corrélatif de l'existence même de la parole. Encore a-t-il fallu pouvoir le reconnaître comme tel, pour pouvoir en éclairer rétrospectivement les avatars historiques.

Ainsi, le discours du maître et celui de l'hystérique sont solidaires dans leur affrontement. L'ordre signifiant impose cette division, qui répond à une coupure sans remède entre le représentant et le représenté. Du coup, le discours du maître, qui repose sur le consentement à l'Un qui s'excepte, ne va jamais sans la part d'ombre du sujet, dont se pare l'hystérique pour le compléter.

Ces deux ont suffi un temps à ordonner le monde, mais devant la décomposition de l'empire de l'Un, le maître, pour continuer à parler au nom de tous, a dû se réfugier derrière le savoir.

Le discours universitaire est donc une « régression » au regard de l'effort de vérité auquel appelle l'hystérie. Le sujet s'y retrouve coupé de la vérité, dans une souffrance devenue inarticulable et donc inaudible. Ainsi délégitimée, elle s'est faite plus criante à mesure que la science, devenue celle du calcul comptable, effaçait les interlocuteurs possibles, prêtre et médecin.

C'est alors qu'un nouvel interlocuteur est né au sujet, le psychanalyste bien sûr. Pâtissant comme l'hystérique des violences du nouveau maître, il a su l'entendre, et lui restituer sa raison.

Le projet de Freud a été de rendre les nouvelles violences de la civilisation plus supportables, voire de les atténuer. Nous pouvons dire qu'il a réussi à changer le regard de son époque sur le genre humain, ses motivations et ses réalisations, suscitant ainsi des attentes peut-être démesurées. Aujourd'hui, le discours du marché triomphant défait toujours plus les liens traditionnels.

En réaction, Lacan n'a jamais promu au nom de Freud un idéal du collectif, il a insisté au contraire sur le lien du un par un, mais il a néanmoins fondé l'École. Un collectif donc, qu'il voulait inédit, à la mesure de la nouveauté du discours analytique, intégrant ses acquis dans son fonctionnement, jusqu'à la sélection et la garantie des analystes.

Ce souci de cohérence visait non seulement son fonctionnement interne, mais aussi la fonction qu'il assignait à la psychanalyse : une opération contre le malaise dans la civilisation, dont l'École devait être la base. Mais qu'elle soit de défendre et de préserver son champ, ou d'en conquérir un plus vaste, qu'elle se limite à la perpétuation de l'expérience ou qu'elle veuille peser sur les choix de la cité, il lui faut pouvoir se faire entendre comme recours.

Or le malaise contemporain nous est connu : la soif du manque à jouir. En effet, l'originalité du discours capitaliste, saluée par Lacan comme une performance, est de proposer lui-même son propre traitement, dans une course sans fin. Qu'ils le sachent ou non, les sujets qu'il détermine y sont pris. Comment alors le discours analytique peut-il leur faire signe d'une solution autre ? Pourquoi vouloir renoncer à la soif du manque à jouir et ses tourments enivrants, et au nom de quoi ?

Il est clair que nous sommes aujourd'hui dans un moment particulier de la psychanalyse, et les modèles nous manquent pour y répondre. Après avoir suscité une crédulité presque béate chez les faiseurs d'opinion, elle est à nouveau l'objet d'une forte suspicion sinon d'un rejet, pour charlatanisme. Au regard des méthodes basées sur la chimie des interactions moléculaires et des statistiques, le neuro-comportementalisme lui dispute sa place sur le marché.

L'appel à l'intervention du psychanalyste pâtit bien sûr de cette dévaluation.

D'où quelques questions :

- qu'est-ce qui dans notre fonctionnement d'École relève avec pertinence de chacun des discours ?

- comment dans l'École contrôlons-nous nos processus de sélection et de garantie, comment les situons-nous dans l'ordre des discours, étant entendu qu'aucun ne va sans les trois autres avec lesquels il ferme la ronde ordonnée du désir ?

- comment y intervient le cinquième discours, du capital, qui défait cette ronde pour s'imposer seul ?

- comment la psychanalyse peut-elle offrir de traiter les impasses du sujet, si le discours contemporain se soutient de n'en admettre aucune ?

- entre repli monastique, avec sa menace de fragmentation, et imposture vouée à la rétorsion collective, quelles stratégies adopter pour entretenir la reconquête du champ freudien, et lacanien ?

La VI^e Rencontre internationale d'École aura lieu le 13 septembre 2018, à Barcelone, avant le Rendez-vous de l'IF, les 14 et 15 septembre.

Le CAOÉ et le CIG 2016-2018 se chargeront de l'établissement du programme.

La veille, le 12 septembre 2018, de 16h à 20h, le quatrième Symposium sur la passe réunira les deux derniers CIG, les secrétariats de la passe correspondants et les passeurs ayant exercé durant cette période, pour une réflexion sur le fonctionnement du dispositif.

Programme

12 septembre 2018 : Symposium sur la passe

13 septembre 2018 : Rencontre internationale d'école

14 & 15 septembre 2018 : Rendez-vous de l'IF

16 septembre 2018 : Assemblées

Tarifs	Étudiants (justificatif et moins de 28 ans)					
	VI R. d'École	X Rendez-vous	X R-V + VI R. d'É	VI R. d'École	X Rendez-vous	X R-V + VI R. d'É
Jusqu'au	1 jour	2 jours	3 jours	1 jour	2 jours	3 jours
31 août 2018	160 €	290 €	330 €	80 €	150 €	170 €

Traducteurs

Traducteurs en langue française :

M. Rebollo, P. Salgon, Maricela Sulbaran, Agnès Metton, Laurence Mazza-Poutet, Dominique Fingermaun, Olga Medina, Esther Morere Diderot, Vicky Estevez, Marie-José Latour, Isabelle Cholloux.

Traducteurs en langue espagnol :

Clara Cecilia Mesa, Agustin Munos, Rosa Escapa, Ana Canedo, Ricardo Rojas, Manel Rebollo, Sandra Berta.

Traducteurs en langue portugaise :

Ana Laura Prates, Andréa Hortélio Fernandes, Elisabeth Da Rocha Miranda, Cicero Oliveira, Dominique Fingermaun, Leonardo Pimentel, Luciana Guareschi, Luc Matheron, Manuel Pablo Ramirez, Maria Claudia Formigoni, Maria Laura Cury Silvestre, Miriam Pinho, Samantha Abuleac Steinberg, Sonia Alberti, Sandra Berta.

Traducteurs en langue italienne :

Susanna Ascarelli, Rossana Arrivabene, Annalisa Buccioli, Emilia Cancellaro, Maria Eugenia Cossutta, Anahi Erbetta, Piero Feliciotti, Antonella Gallo, Roberta Giacché, Paola Malquori, Diego Mautino, Maria Rosaria Ospite, Silvana Perich, Monica Roitman, Graziano Senzolo, Marina Severini, Gaetano Tancredi, Francesca Velluzzi.

Traducteurs en langue anglais :

Richard Barrett, Ofelia Brozky, Gabriela Costardi, Chantal Degril, Deborah McIntyre, Sara Rodowicz-Slusarczyk, Leonardo Rodriguez, Susan Schwartz, Devra Simiu, Barbara Shuman, Gabriela Zorzutti

Table des matières

I – Rio de Janeiro, 7 septembre 2017

<i>Marcelo Mazzuca</i> , présentation.....	5
<i>Vera Iaconelli</i> , « Preuve, temps et acte ».....	6
<i>Elisabete Thamer</i> , « Sur les limites du savoir.....	10
<i>Sonia Alberti</i> , « La preuve par l'École et l'École à l'épreuve ».....	15
<i>Sandra Berta</i> , « f(x)AME ».....	19
<i>Ricardo Rojas</i> , « L'AME, garantie, de quoi ? ».....	24
<i>Beatriz Maya</i> , « De passeur à AME ».....	28
<i>Alejandra Noguera</i> , « Passeur... une expérience soutenue dans le désir ».....	32
<i>Samantha Steinberg</i> , « La fonction de passeur : donner voix au texte du passant ? ».....	35
<i>Dominique Touchon Fingermaun</i> , « L'impudence du dire : comment cela passe ? ».....	40
<i>Gabriel Lombardi</i> , « Prélude à une critique du jugement analytique ».....	43
<i>Clara Cecilia Mesa</i> , « La marque que les congères doivent savoir trouver ».....	47

II – Après-midi des cartels, « De l'Expérience... », Paris, 23 septembre 2017

<i>Roser Casalprim</i> , « Réflexions sur le passeur ».....	52
<i>Jean-Pierre Drapier</i> , « Le passeur est la passe ».....	57

III – Débat sur l'AME et la passe, Paris, 30 septembre 2017

<i>Anne Lopez</i> , Ouverture.....	61
<i>Colette Soler</i> , « Le passeur, approche clinique ».....	62
<i>Jean-Jacques Gorog</i> , « À propos de la désignation des passeurs ».....	65
<i>Didier Grais</i> , « La désignation du passeur... la désignation du rebut ».....	67
<i>Irène Houssi</i> , « L'incroyable passeur de balle ».....	71
<i>Marie-Paule Stéphan</i> , « Être passeur, quels effets... ».....	73
<i>Anne Lopez</i> , « Nomination, non permanence ».....	76
<i>Marc Strauss</i> , « Où sont les AME ».....	78

